

RAPPORT ANNUEL 2022



FACILITY
MANAGEMENT



ATALIAN
GLOBAL SERVICES

SOMMAIRE

MESSAGE DU PRÉSIDENT	3
ENTRETIEN AVEC MAXIMILIEN PELLEGRINI	4
PROFIL	6
STRATÉGIE DU GROUPE	14
RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE	34
PERFORMANCE FINANCIÈRE	51
GOVERNANCE	56
RAPPORT FINANCIER	78

MESSAGE DU PRÉSIDENT

*“Le recentrage
des activités
du Groupe
opéré en 2022
nous permet
d’envisager
le futur avec
sérénité et
détermination.”*

Dès le 24 février, date du début du conflit en Ukraine, chacun a compris que l'année 2022 serait une année marquée par de nombreux bouleversements et une grande incertitude.

Aux bouleversements géopolitiques, dont personne ne connaît encore les conséquences réelles, sont venus s'ajouter des bouleversements économiques majeurs - hausse des prix de l'énergie, retour de l'inflation, hausse des taux - dont chacun mesure les répercussions.

Face à ces incertitudes et cette conjoncture économique subitement dégradée, toutes les entreprises ont dû prendre des décisions fortes. Nos clients, comme tout un chacun, ont cherché à freiner leurs dépenses pourtant souvent nécessaires au bon fonctionnement de leurs organisations, certains ont même retardé la revalorisation des contrats. Des choix rationnels aux conséquences immédiates pour notre Groupe avec une dégradation importante de nos marges.

Dans ce contexte, Atalian a décidé d'agir afin de ne pas subir à court terme mais surtout à long terme les effets de cette conjoncture.

Après avoir envisagé différents projets, Atalian a fait le choix du recentrage avec la cession de ses activités au Royaume-Uni, en Irlande et en Asie afin de désendetter de manière significative le Groupe.

Le niveau de valorisation de cette opération s'est opéré sur la base d'un multiple élevé de nos résultats soit 10,43 fois l'EBITDA. Le désendettement du Groupe, dans ce contexte incertain, permet un pilotage plus direct de nos différents métiers. Ce choix permet donc d'envisager les prochains mois et les années à venir avec davantage de sérénité pour l'ensemble des parties prenantes.

En attendant, nous constatons en ce début d'année 2023 une restauration de nos marges avec une indexation de nos prestations sur l'inflation qui produira ses meilleurs effets au cours du second semestre.

Fort de cette opération de recentrage réussie, ma volonté est de permettre à Atalian de poursuivre son développement.

C'est la raison pour laquelle j'ai nommé Maximilien Pellegrini aux fonctions de Président exécutif du groupe Atalian à compter du 2 mai 2023. Son arrivée est la preuve de la force d'Atalian et de la qualité de ses collaborateurs. Son parcours professionnel, son expérience de plus de 20 ans dans les métiers des services en France et à l'international et ses compétences sont des atouts majeurs pour la réussite du projet qu'il présentera prochainement.

Maximilien Pellegrini et moi-même nous connaissons depuis longtemps, j'ai une grande confiance en lui et il sait que je serai à ses côtés, en qualité d'actionnaire principal.

Plus que jamais, Atalian peut envisager le futur avec sérénité et détermination, telle est ma conviction profonde.



Franck Julien
Chairman & Group CEO

ENTRETIEN AVEC MAXIMILIEN PELLEGRINI



Nous sommes, Franck Julien et moi-même, déterminés à ce qu'Atalian devienne un leader mondial dans ses métiers.



Maximilien Pellegrini

Maximilien Pellegrini rejoindra le 2 mai prochain le groupe Atalian en tant que Président exécutif. Il a répondu à nos questions sur son parcours au sein du groupe Suez et sur le challenge que constitue sa future mission.

Vous avez passé plus de 20 ans au sein du Groupe Suez. Comment résumeriez-vous votre parcours ?

Mon parcours est celui d'un homme passionné, qui n'a eu de cesse d'apprendre, que ce soit au contact des collègues, des collaborateurs ou des clients. Il m'a conduit à exercer de nombreuses responsabilités dans toute la chaîne de valeur des métiers du service, en France comme à l'international. Après un début de carrière dans la finance, j'ai rapidement pris des fonctions opérationnelles. J'ai d'abord été nommé Directeur général de la filiale espagnole du groupe Suez, que j'ai restructurée en 2008 au moment de la crise financière, puis développée à l'international en Afrique, au Moyen-Orient, en Amérique du Sud et en Australie. Puis, en 2013, j'ai rejoint les États-Unis pour redresser les activités industrielles du groupe Suez. En 2018, de retour en France, j'ai été chargé de transformer la prestigieuse Lyonnaise des Eaux puis, post OPA en 2021, j'ai été nommé Directeur général délégué du Groupe pour diriger toutes les activités en France (eau et déchets), qui emploient 27 000 collaborateurs et réalisent un chiffre d'affaires de 5,4 milliards d'euros.

Mon parcours m'a permis de mesurer l'importance de la loyauté dans les moments difficiles, du travail en équipe dans les succès et du nécessaire recul dans la gestion de crises inhérentes à toute entreprise.

Pour quelles raisons rejoignez-vous aujourd'hui le groupe Atalian ?

La décision de quitter Suez n'a pas été simple, tout comme la décision pour Franck Julien de transmettre la direction de son entreprise. En réalité, c'est l'histoire d'une rencontre entre deux hommes. Nous sommes, tous deux, déterminés à ce qu'Atalian devienne un leader mondial dans ses métiers.

Je mettrai tout en œuvre pour que ma connaissance des métiers du service, de l'international et des situations complexes servent le projet de l'entreprise. Les métiers du service ont en commun qu'ils reposent toujours sur l'engagement des équipes et la mobilisation du corps social. J'aime l'idée que toutes les histoires entrepreneuriales qui réussissent sont d'abord la conséquence de rencontres réussies.

Par ailleurs, très engagé et sensible à la diversité et l'inclusion sociale, je m'engage à tout faire pour que l'entreprise assume pleinement le rôle sociétal qui est le sien.

Vos objectifs s'inscrivent dans le long terme...

Je crois à l'effort, au travail et au temps long. Jeune, je passais mes étés sur les chantiers avec mon père qui m'a transmis l'âme de bâtisseur qui m'anime encore aujourd'hui. Je suis fait d'engagements et je suis convaincu que seul le temps doit juger nos actions. À presque 50 ans, mes choix sont mûris et réfléchis. Atalian m'a choisi et j'ai choisi Atalian. Ce choix n'a de sens que s'il s'inscrit dans la durée.

Quelles similitudes voyez-vous entre Atalian et Suez ?

Atalian est une entreprise qui a su démontrer une grande résilience face aux difficultés. Suez a également traversé des moments difficiles. Fort de cette expérience, je sais combien l'engagement des équipes sur le terrain et la confiance de nos clients font la différence. Ce sont les actifs les plus précieux d'une entreprise de service. Par ailleurs, ces deux entreprises ont su se développer tout au long de leur histoire. Le marché des services est un immense gisement d'activités tant sur le plan du contenu des prestations que sur le plan géographique. Le talent de nos entreprises consiste à comprendre et à anticiper les besoins de nos clients et à y répondre de manière réactive et compétitive.

Quelles seront vos priorités ?

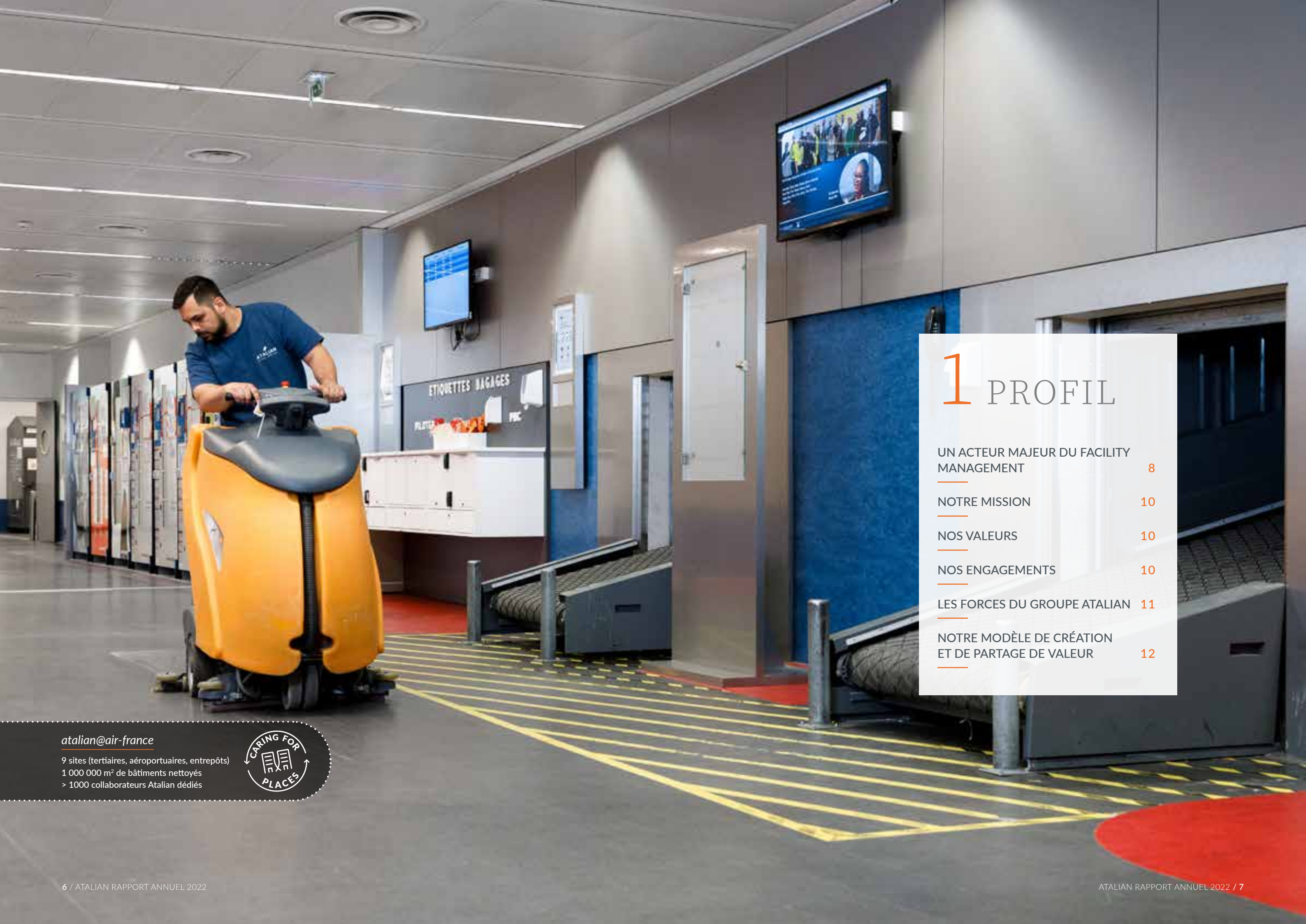
Je suis très sensible à l'importance que revêt la culture d'entreprise. Un nouveau président doit apporter un œil neuf et critique mais il doit également comprendre les valeurs et les codes qui ont fait le succès de l'entreprise. Cette alchimie requiert écoute, confiance et respect. C'est l'état d'esprit indispensable à toute réussite. Nous établirons, en équipe, une feuille de route stratégique qui fera face aux urgences et définira notre vision et nos ambitions sur le long terme. À court terme, je serai évidemment très mobilisé sur le refinancement de la dette.

Comment comptez-vous relever les défis auxquels le Groupe fait face ?

Ma devise est simple : rien ne résiste au travail ! Les objectifs de l'entreprise sont ceux fixés par le marché et par nos clients sans oublier nos collaborateurs. Si les objectifs sont ambitieux, c'est parce que le marché est compétitif et exigeant. À nous de trouver les bons leviers pour nous adapter. Je pense que toute situation présente des opportunités. Nous devons les identifier et les réaliser. J'en profite, d'ailleurs, pour saluer le travail remarquable des équipes d'Atalian qui ont mené à bien l'opération de cession, qui permet aujourd'hui d'aborder l'avenir sereinement.

Quelles seront vos premières actions, dès votre prise de fonctions ?

J'irai d'abord à la rencontre des équipes et de nos clients. Ce sera un moment d'échanges très important pour moi afin de mieux cerner nos enjeux, nos forces et nos axes d'amélioration. Mon second objectif, à court-terme, est de m'entourer d'une équipe dirigeante soudée pour relever nos défis. À l'issue de cette période, je proposerai un plan stratégique à Franck Julien que je veux encore remercier de sa confiance.



1 PROFIL

UN ACTEUR MAJEUR DU FACILITY MANAGEMENT	8
NOTRE MISSION	10
NOS VALEURS	10
NOS ENGAGEMENTS	10
LES FORCES DU GROUPE ATALIAN	11
NOTRE MODÈLE DE CRÉATION ET DE PARTAGE DE VALEUR	12

atalian@air-france

9 sites (tertiaires, aéroportuaires, entrepôts)
1 000 000 m² de bâtiments nettoyés
> 1000 collaborateurs Atalian dédiés



UN ACTEUR MAJEUR DU FACILITY MANAGEMENT

Fondé en 1944, Atalian est l'un des acteurs majeurs du Facility Management. Indépendant, solidement implanté en Europe et aux États-Unis, Atalian accompagne les entreprises et les organisations, dans la gestion des services aux bâtiments et aux occupants en apportant des solutions personnalisées créatrices de valeur. Atalian intervient dans les secteurs d'activités et les environnements les plus divers avec une offre globale et intégrée de prestations conformes aux exigences les plus élevées.



UNE OFFRE LARGE ET INTÉGRÉE DE SERVICES

- Facility Management
- Propreté & services associés
- Assistance aéroportuaire
- Bâtiment second œuvre
- Maintenance & Energy
- Sécurité, surveillance & sûreté
- Space management
- Accueil & services associés

ENVIRONNEMENTS ET SECTEURS D'INTERVENTION

- Bureaux
- Grande distribution
- Espaces de vente et de services
- Industries
- Espaces recevant du public
- Établissements de santé
- Transports et logistique

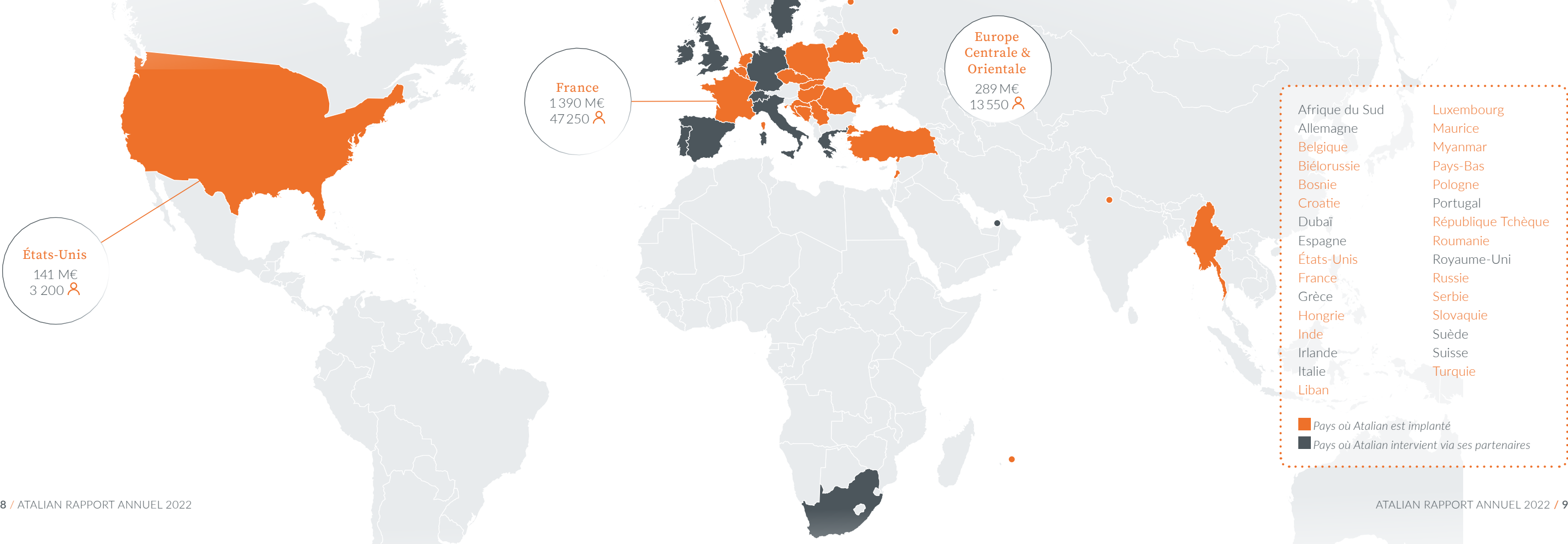
CHIFFRES CLÉS*

- 2 065,1 millions d'euros de chiffre d'affaires
- 20 pays d'implantation
- 4,6 % Marge d'EBITDA
- 31 pays d'activité
- + 1,6 % Croissance du chiffre d'affaires
- 70 600 collaborateurs
- 21 000 clients
- 92 % de fidélisation

* Sur le périmètre consolidé au 31/12/2022 n'intégrant pas les entités cédées le 28/02/2023

UNE LARGE EMPREINTE INTERNATIONALE

Empreinte géographique Atalian au 31/03/2023



NOTRE MISSION

Nous intervenons dans des dizaines de milliers d'espaces de travail, de vie et de loisirs. Nous les entretenons, les sécurisons, les rendons plus sains, plus chaleureux et plus fonctionnels pour qu'ils offrent une expérience unique à leurs occupants et leurs utilisateurs et pour en faire des actifs de valeur.

Permettre aux organisations de se concentrer sur leur cœur d'activités et d'améliorer leurs performances en prenant soin des personnes et de leur environnement est notre raison d'être.

NOS VALEURS

Atalian a forgé son identité et construit son développement sur un socle de valeurs pérennes partagées par ses dirigeants et ses collaborateurs. Ces valeurs inspirent et guident les décisions et l'action du Groupe dans tous les domaines : économique, financier social, sociétal, environnemental.

-  INITIATIVE & RESPONSABILITÉ
-  AMBITION & AGILITÉ
-  OUVERTURE & DIVERSITÉ
-  ÉTHIQUE & EXIGENCE

NOS ENGAGEMENTS

Nous prenons soin des personnes et de leur environnement pour que les organisations et la Société fonctionnent mieux. Nos stratégies et nos actions se fondent sur 4 engagements essentiels.

-  **Optimiser le fonctionnement des bâtiments et des équipements**
Sécurité et sûreté, performances techniques et énergétiques, impact environnemental, économies budgétaires.
-  **Améliorer le bien-être des occupants et des usagers**
Accueil, propreté et sécurité, confort et qualité de vie au travail, expérience usager.
-  **Imaginer des services responsables**
Réduction des émissions de GES et des consommations d'eau et d'énergie, réduction et gestion des déchets (traitement, recyclage, valorisation...).
-  **Améliorer la qualité de vie de nos collaborateurs**
Emploi durable, égalité professionnelle, santé et sécurité, développement professionnel, qualité de vie au travail.

LES FORCES DU GROUPE ATALIAN



NOTRE MODÈLE DE CRÉATION ET DE PARTAGE DE VALEUR

Atalian entend générer une croissance pérenne bénéficiant à toutes ses parties prenantes. Notre organisation et notre stratégie sont élaborées pour créer et partager de la valeur avec nos clients, nos collaborateurs, nos partenaires et les communautés avec lesquelles nous interagissons.

NOUS MOBILISONS NOS RESSOURCES



HUMAINES

- Plus de 70 600 collaborateurs au cœur de notre activité
- Des entrepreneurs expérimentés permettant au Groupe d'être agile
- Des talents très divers et très complémentaires
- Une grande diversité culturelle



MÉTIERS

- Une offre très large de savoir-faire métiers et d'expertises sectorielles
- La capacité de réaliser en propre 85 % des prestations délivrées
- Une marque de référence dans l'univers du Facility Management
- Des innovations issues de partenariats avec des clients et des fournisseurs



ÉCONOMIQUES

- Un réseau vaste et dense d'implantations couvrant 20 pays
- Un écosystème de partenaires innovants
- Des fournisseurs et des sous-traitants répondant aux standards de performances les plus élevés



ORGANISATIONNELLES

- Un référentiel Groupe (process, procédures, codes, politiques...) déployé dans toutes nos filiales
- Une politique mondiale de certification QHSE
- Des systèmes de management certifiés ISO 9001, ISO 140001 et ISO 45001 ou équivalents
- Des outils intégrés d'information, de gestion et de reporting



FINANCIÈRES

- Un actionnariat familial à hauteur de 98,5 %, au service d'une vision de long terme
- Des investisseurs et partenaires financiers permettant au Groupe de mener à bien sa stratégie de croissance

NOS LEVIERS DE CRÉATION DE VALEUR



TENDANCES IMPACTANT LE MODÈLE ATALIAN

- Croissance démographique et urbanisation
- Mondialisation de l'économie
- Révolution technologique et numérique
- Changement climatique
- Importance grandissante des consommateurs
- Obligations légales et réglementaires

NOUS PARTAGEONS CETTE VALEUR AVEC NOS PARTIES PRENANTES

NOUS AMÉLIORONS LES PERFORMANCES DE NOS CLIENTS



- Amélioration de la qualité des services externalisés et du bien-être des occupants et usagers
- Économies d'énergie dans les bâtiments
- Réduction de l'impact environnemental de nos clients
- Simplification de l'externalisation grâce à une offre FM intégrée
- Apport de marques de reconnaissance (certifications, agréments...)

NOUS AMÉLIORONS LA QUALITÉ DE VIE DE NOS COLLABORATEURS



- Des salaires décents dans tous nos pays d'implantation
- Intégration durable et développement personnel de nos collaborateurs
- Amélioration de la santé et de la qualité de vie au travail
- Aides financières et matérielles aux familles de nos collaborateurs

NOUS GÉNÉRONS DES IMPACTS POSITIFS POUR LA SOCIÉTÉ



- Inclusion sociale, diversité au travail, lutte contre la précarité
- Développement des achats responsables
- Réduction de notre impact environnemental
- Actions sociales et environnementales en faveur des communautés locales
- Mécénat en faveur de l'enseignement et de la santé

NOUS TISSONS DES RELATIONS DURABLES AVEC NOS PARTENAIRES



- Comportement éthique avec nos partenaires (transparence, loyauté)
- Prévention de la corruption

2 STRATÉGIE DU GROUPE

ATALIAN À LA POINTE
DU FACILITY MANAGEMENT 16

UNE LARGE EMPREINTE INTERNATIONALE 22

DES SOLUTIONS PERSONNALISÉES,
À FORTE VALEUR AJOUTÉE 24

UNE OFFRE DE PILOTAGE FM EN PLEIN ESSOR 28

DES EXPERTISES SECTORIELLES CLÉS 30

DES RÉPONSES
AUX NOUVEAUX ENJEUX SOCIÉTAUX 32

atalian@ST-microelectronics-fr

Propreté, gestion des déchets, logistique & manutention
95 000 m² gérés
40 collaborateurs Atalian dédiés



ATALIAN À LA POINTE DU FACILITY MANAGEMENT

Atalian est un acteur international majeur du FM, qui fait avancer son métier pour mieux répondre aux besoins et aux enjeux des entreprises, leur permettre de se concentrer sur leur cœur de métier et améliorer leur chaîne de valeur.

La crise sanitaire puis la guerre en Ukraine ont très fortement impacté l'économie mondiale ces trois dernières années mais n'ont en rien entamé la volonté du Groupe de se tenir aux avant-postes de son industrie. Le Groupe Atalian s'est construit sur des fondements très solides : une offre large de services, un capital humain de premier plan, un réseau d'implantations très dense et un véritable esprit de conquête.

UN GROUPE INTERNATIONAL DOTÉ D'UNE SOLIDE IMPLANTATION LOCALE

Présent dans 24 pays en Europe et une trentaine d'états aux États-Unis, le Groupe Atalian est positionné sur des marchés dynamiques du Facility Management. Il est en mesure d'accompagner les plus grands groupes internationaux, là où ils opèrent, en respectant les mêmes référentiels et standards de qualité. Grâce à son maillage dense d'implantations, Atalian offre une très grande proximité à ses clients et une parfaite connaissance des spécificités locales.

UNE OFFRE GLOBALE DE SERVICES EXÉCUTÉE EN PROPRE

Le groupe Atalian est l'une des rares entreprises du secteur à même de couvrir en propre tout le spectre du Facility Management : propreté et services associés, sécurité, maintenance et énergie, accueil... Atalian effectue en propre plus de 85 % des prestations qui lui sont confiées et pilote les autres prestations en déléguant leur exécution à des partenaires de confiance sélectionnés pour leur qualité de service irréprochable.

UNE EXPERTISE MULTISECTORIELLE DE SOLUTIONS À FORTE VALEUR AJOUTÉE

Atalian compte des clients dans tous les secteurs d'activités y compris les plus exigeants et les plus sensibles. Il intervient dans des dizaines de milliers d'espaces de production et de bureaux, de vie et de loisirs pour les rendre plus sains et plus confortables, plus sûrs et plus fonctionnels. Qu'il s'agisse d'un service unique, d'une prestation multi-services ou d'une solution de pilotage FM, Atalian permet à ses clients de se concentrer sur leur cœur de métier et d'améliorer leurs performances économiques, sociales et environnementales.

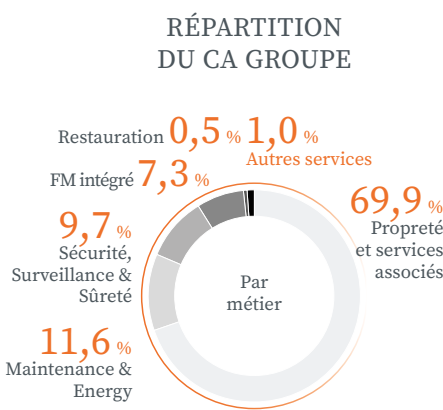
UNE OFFRE QUI RÉPOND AUX NOUVEAUX ENJEUX DES ENTREPRISES

Atalian aide les entreprises à relever leurs nouveaux défis : externalisation des services, réorganisation des modes et des process de travail, performance

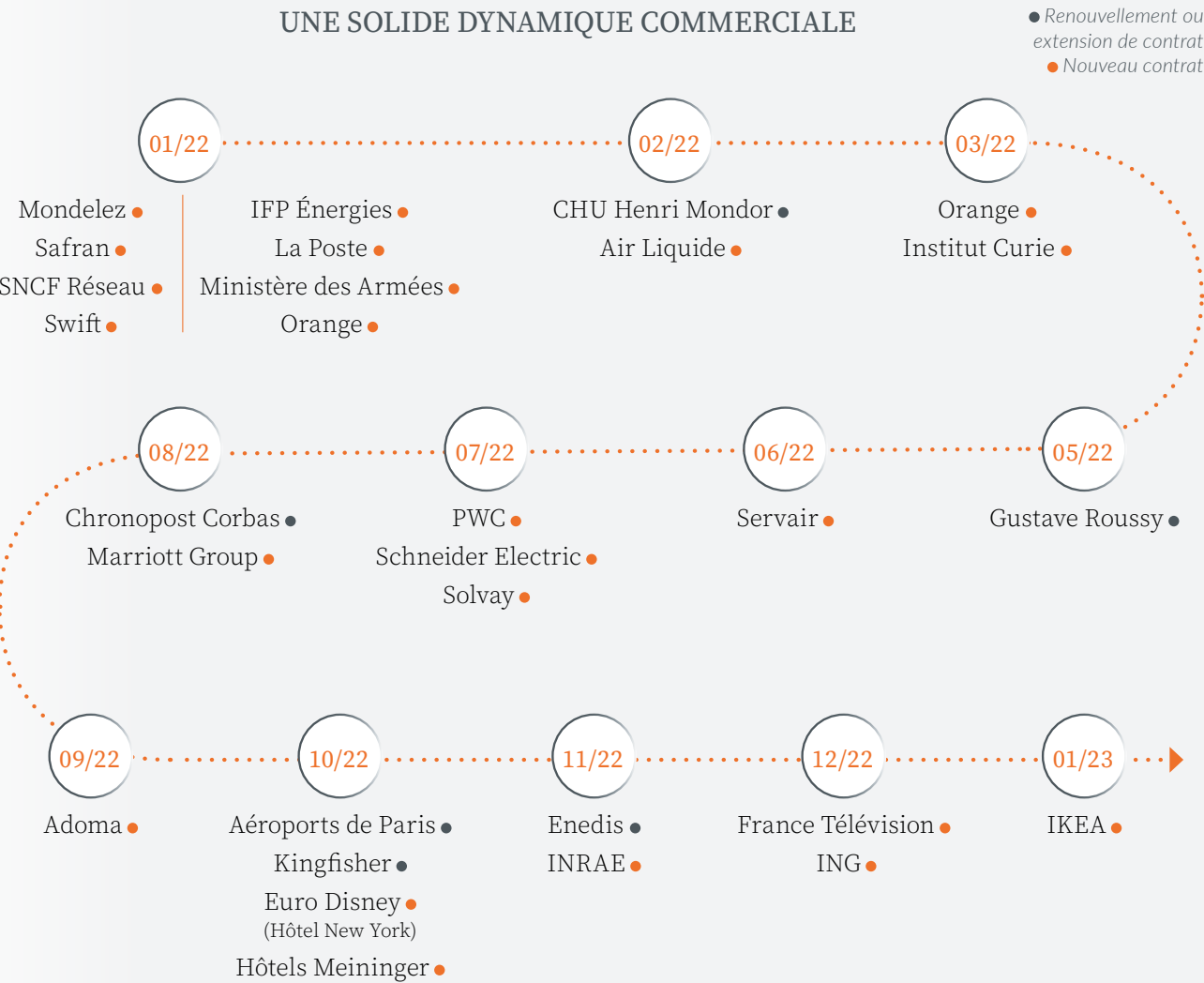
énergétique des bâtiments, bien-être des occupants, maîtrise des dépenses... Pour cela, Atalian fait évoluer en permanence son offre de services. Le Groupe diversifie ses prestations, innove, digitalise ses process, co-conçoit des solutions toujours plus personnalisées avec ses clients afin d'améliorer leur chaîne de valeur.

UNE ORGANISATION DÉDIÉE À LA PERFORMANCE ET À LA SATISFACTION CLIENT

Le Groupe Atalian a développé une culture de l'excellence opérationnelle. Il transforme et optimise de manière continue ses méthodes et ses process pour améliorer la satisfaction de ses clients et permettre au Groupe d'assumer pleinement sa responsabilité sociétale. La politique QHSE du Groupe a permis une amélioration continue de ses performances et l'obtention des certifications les plus exigeantes sur l'ensemble de son périmètre. Le challenge du Groupe consiste non seulement à maintenir les certifications obtenues et à les rendre utiles dans l'application des process, mais aussi à mettre en place des référentiels experts.



UNE SOLIDE DYNAMIQUE COMMERCIALE



CHIFFRES CLÉS

90,7 %
Part du CA Groupe réalisée dans des entités certifiées ISO 9001 ou équivalent

88,6 %
Part du CA Groupe réalisée dans des entités certifiées ISO 14001 ou équivalent

90 %
Part du CA Groupe réalisée dans des entités certifiées ISO 45001 ou équivalent

TOUTES LES EXPERTISES DU FACILITY MANAGEMENT



PROPRETÉ & SERVICES ASSOCIÉS

Nettoyage et hygiène de tous les types de bâtiments et surfaces, par toutes les techniques et méthodes disponibles sur le marché. Le Groupe s'appuie sur des directions spécialisées pour les secteurs à haute spécificité (industrie, agroalimentaire, ultra-propreté, nucléaire, grande distribution, santé, hôtellerie, transports...).

- **Savoir-faire spécifiques** : Désinfection rémanente
 - Bionettoyage – Traitement de tous types de sols – Ultra-propreté – Cryogénie – Enlèvement de graffitis
 - Vapeur – Eau structurée – Eau ozonée
- **Services associés** : Gestion des déchets (collecte, tri, stockage) – Assainissement (curage & détartrage) – Hygiène de l'air (désinfection des réseaux) – Traitement 3D – Petite maintenance – Manutention – Gestion de l'environnement de travail – Gestion de stock et approvisionnement – Mise en place des salles de réunions – Gestion des espaces communs – Déménagement de bureaux à bureaux



SÉCURITÉ, SURVEILLANCE & SÛRETÉ

Une gamme très large de services alliant les savoir-faire, les technologies et le digital pour garantir l'intégrité des personnes et des biens dans tous les types d'environnements.

- Surveillance sûreté, sécurité
- Solutions de sécurité technologique
- Sûreté aéroportuaire



ASSISTANCE AÉROPORTUAIRE

Une gamme complète de solutions d'assistance aux aéroports, aux compagnies aériennes, aux passagers et à la gestion des bagages.

- Assistance en piste
- Traitement des bagages et du fret
- Assistance des passagers



L'une des forces du Groupe Atalian est que nous croyons passionnément à nos métiers et au self-delivery.



atalian@schneider-electric

UN CONTRAT DE FULL FM SUR 19 PAYS

Le Groupe Schneider Electric, leader mondial des solutions numériques d'énergie et des automatisations pour l'efficacité énergétique et la durabilité, a conclu avec Atalian Facilities, notre filiale dédiée au pilotage FM, la gestion de plus de 150 sites tertiaires et industriels, situés dans 19 pays d'Europe, pour une durée de 5 ans. La mission d'Atalian Facilities consiste à assurer, sur l'ensemble du périmètre, l'harmonisation des prestations, l'optimisation des coûts et la création de valeur sur les différentes lignes de services aux bâtiments et aux occupants : propreté, maintenance technique, gestion des espaces verts, gestion des déchets, 3D, etc. Le groupe Atalian exécute en propre l'essentiel des prestations pilotées dans les pays d'Europe où il est implanté et fait appel à des partenaires de confiance en Allemagne, au Royaume-Uni, en Italie, en Espagne et en Grèce pour les réaliser. Ce contrat full FM de très grande envergure atteste toute la crédibilité d'Atalian sur le marché du FM et sa capacité de répondre aux exigences des très grandes entreprises internationales.

- 19 pays d'Europe
- + 150 sites tertiaires et industriels



MAINTENANCE & ENERGY

Une gamme de prestations et de solutions complémentaires pour assurer la conduite et la maintenance des installations techniques des bâtiments ainsi que le suivi et l'optimisation de la consommation énergétique des bâtiments.

- Gestion technique des bâtiments
- Maintenance et travaux
- Energy Management
- Gestion des utilités industrielles
- Veille et prévention, astreinte 24h/24



BÂTIMENT SECOND ŒUVRE

Revêtement de sols et parquets – Peintures et revêtements muraux – Agencement et transformation des locaux : menuiserie, maçonnerie, cloisons...



ACCUEIL & SERVICES ASSOCIÉS

En partenariat exclusif avec City One.
Accueil en entreprise et dans les lieux publics – Accueil événementiel



SPACE MANAGEMENT

- Transformation des environnements de travail
- Aménagement des espaces : bureaux, open space, co-working, brainstorming, espace QVT...
- Gestion des déménagements et des mouvements au sein des entreprises
- Gestion du parc mobilier, déploiement Flex Office

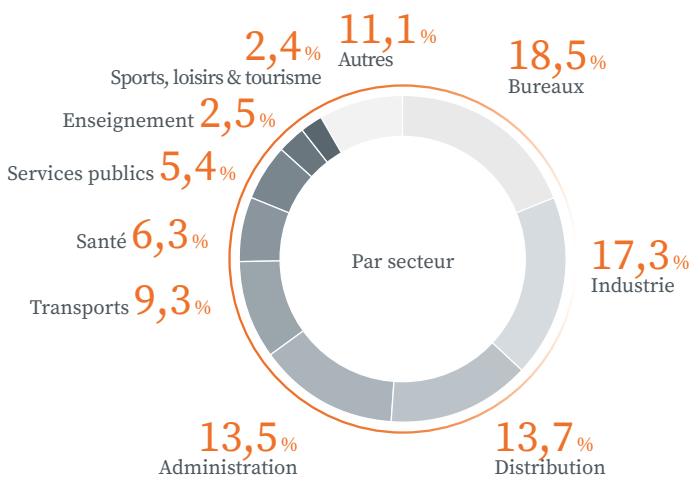
FACILITIES MANAGEMENT

Atalian peut assurer pour le compte de ses clients le pilotage centralisé de l'ensemble des services externalisés (services aux bâtiments, services aux occupants) et les exécuter en propre ou bien les déléguer à des partenaires de confiance sélectionnés pour leur qualité de service irréprochable.

UN PORTEFEUILLE DIVERSIFIÉ DE CLIENTS

Le Groupe a su développer et fidéliser au fil des années un portefeuille de clients diversifié et résilient. Le Groupe intervient dans tous les secteurs d'activités, les industries les plus diverses, le tertiaire, les transports, les administrations ou encore les services publics, en s'appuyant sur une connaissance approfondie de l'environnement, des attentes et des contraintes de ses clients. Le Groupe dispose d'une palette très large de savoir-faire et d'expertises sectorielles qui lui permet de proposer aux entreprises des solutions sur mesure et des offres intégrées.

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES 2022 PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS



ENVIRONNEMENTS ET SECTEURS D'INTERVENTION

BUREAUX
Sites administratifs, sièges sociaux, administrations, espaces de coworking...

GRANDE DISTRIBUTION
Centres commerciaux, grandes surfaces...

ESPACES RECEVANT DU PUBLIC
Culture, éducation, spectacle, sport, loisirs...

ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ
Hôpitaux, cliniques, laboratoires...

INDUSTRIES
Aéronautique, agroalimentaire, automobile, chimie, cosmétique, électronique, nucléaire, papeterie, pétrochimie, pharmaceutique, sidérurgie...

ESPACES DE VENTE ET DE SERVICES
Boutiques, réseaux d'agences et de succursales, hôtels, restaurants, cantines...

TRANSPORTS & LOGISTIQUE
Transport ferroviaire et aérien, métro, gares, aéroports, plateformes logistiques...



atalian@eurotunnel-fr SÉCURISER LE TERMINAL DE CALAIS

Atalian assure pour Eurotunnel la sécurité et la surveillance de l'ensemble des accès au site et aux tunnels du terminal de Calais. Atalian assure une prestation globale sur un site de 650 hectares :

- contrôle des accès au site et aux tunnels, gestion et contrôle des alarmes du site,
- gestion du PC sécurité 24h/24 : accès pilotés, alarmes, intrusions et déploiement des rondiers d'intervention,
- déploiement de chien de pistage sur intrusion, localisation et interception des intrus
- inspection visuelle des camions avec des technologies avancées : détecteurs de battements cardiaques (Heart beat detector), système d'imagerie électronique (Passive MilliMeter Waves), scanner à rayons X,
- contrôles aléatoires Vigipirate des coffres.

Atalian apporte toute son expertise de la sûreté pour conseiller Eurotunnel dans l'optimisation des dispositifs en place.

- 650 hectares
- 30 km de périphérie
- PC Sécurité 24/365
- 65 000 véhicules de fret par mois
- 670 détections positives par mois
- 13 véhicules géolocalisés de patrouille 24h/24
- 100 agents de sécurité
- 70 agents de sécurité cynophile

atalian@enedis-fr ACCOMPAGNER UN ACTEUR MAJEUR DE L'ÉNERGIE SUR TOUT LE TERRITOIRE FRANÇAIS

Enedis, filiale d'EDF, a choisi Atalian comme partenaire exclusif pour réaliser l'entretien de l'ensemble de ses bâtiments tertiaires, sites opérationnels et entrepôts. Principal gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité basse et moyenne tension en France, Enedis gère plus particulièrement le réseau basse et moyenne tension sur 95% du territoire. Pour répondre aux attentes élevées d'un acteur majeur de l'énergie, dans un secteur à très forts enjeux, Atalian a mobilisé son réseau national d'agences et délivre un ensemble de prestations diversifiées : entretien des bureaux et des entrepôts, traitement des déchets, dératisation, désinsectisation et désinfection, vitrerie et prestations spécifiques... Le volume des prestations à réaliser nécessite un pilotage national, régional et local des opérations en totale coordination.

- 1 million de m² de surfaces à entretenir annuellement
- 677 sites
- 400 000 m² de vitrerie
- 45 000 occupants
- 950 collaborateurs Atalian dédiés



UNE LARGE EMPREINTE INTERNATIONALE

LA CAPACITÉ DE SERVIR LES GRANDS GROUPES INTERNATIONAUX

Atalian s'est développé depuis une vingtaine d'année au plan international, grâce à de nombreuses acquisitions, et est aujourd'hui implanté dans 15 pays d'Europe et aux États-Unis. Cette large empreinte géographique permet à Atalian d'être positionné sur des marchés dynamiques et de servir non seulement des clients locaux ou régionaux mais aussi de grands groupes internationaux en leur offrant une parfaite compréhension des spécificités et des enjeux de chaque territoire. La proposition de valeur d'Atalian lui a valu ces dernières années de remporter de nombreux succès commerciaux d'envergure et de travailler pour des groupes tels qu'Air Liquide, Auchan, Carrefour, Continental, Electrolux, IKEA, ING, Safran, Schneider Electric, Solvay, Swift.



Atalian est implanté sur des marchés en forte croissance et est en mesure d'accompagner les groupes internationaux en délivrant une très large palette de services de haute qualité là où ils opèrent.

UNE OFFRE DE SERVICES INTÉGRÉE, HOMOGÈNE ET EFFICIENTE SUR TOUT NOTRE PÉRIMÈTRE

Les filiales locales du Groupe disposent d'une palette très large de savoir-faire et d'expertises qui leur permettent de proposer des solutions sur mesure et des offres intégrées dans tous les grands secteurs d'activités (industrie, tertiaire, santé, transports...). Partout où il opère, Atalian délivre des prestations premium qui respectent des référentiels Groupe très exigeants et garantissent des standards de qualité constants. La stratégie du Groupe vise à renforcer son orientation multiservices, en particulier avec les clients grands comptes, en développant le cross-selling, en augmentant la part des services techniques et en mettant en place des contrats de pilotage FM de plus longues durées. Sur l'ensemble de son territoire, les activités d'Atalian s'inscrivent de surcroît dans une démarche de responsabilité sociétale.

atalian@air-liquide

ACCOMPAGNER UN LEADER DE L'INDUSTRIE LÀ OÙ IL OPÈRE

Acteur mondial majeur des gaz, technologies et services pour l'industrie et la santé, Air Liquide a confié à Atalian la gestion d'un ensemble de prestations de soft FM (nettoyage et prestation associées, accueil, café et fontaines à eau, gestion des espaces verts, gestion des déchets) sur un grand nombre de ses sites situés en France, en Belgique, au Luxembourg, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni.

Fort de ses multiples expertises sectorielles, Atalian intervient sur des sites industriels très diversifiés (production et conditionnement de gaz, pour les industries de la chimie, de la santé et de l'agroalimentaire), certains étant classés Ceveso, ainsi que sur des sites tertiaires, des entrepôts et des agences commerciales.

Le déploiement de ce contrat avec Air Liquide, initié fin 2021, s'est poursuivi tout au long de l'année 2022.

- 113 sites d'ores et déjà activés (75 sites en France, 20 sites en Belgique, 14 sites aux Pays-Bas, 1 site au Luxembourg, 3 sites au Royaume-Uni)
- Environ 150 collaborateurs Atalian dédiés

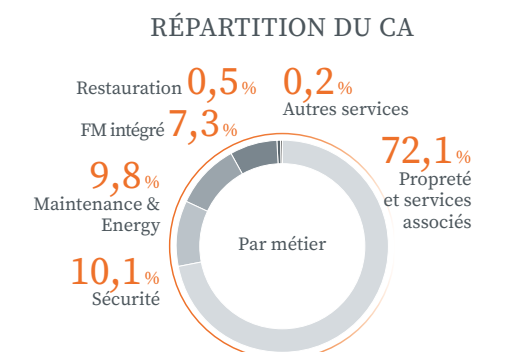
FRANCE & BENELUX

Tarek Sehnaoui
CEO France & Benelux



Le groupe Atalian réalise 77 % de son CA dans la zone France-Benelux et figure parmi les leaders du marché du FM. Il propose une gamme complète de service et s'appuie sur un réseau très dense d'implantations. Atalian dispose sur ce périmètre d'un portefeuille très diversifié de clients qui contribue fortement aux résultats du Groupe.

- 1 594,7 M€ de CA
- 77,2 % du CA du Groupe
- 53 800 collaborateurs
- > 100 implantations locales



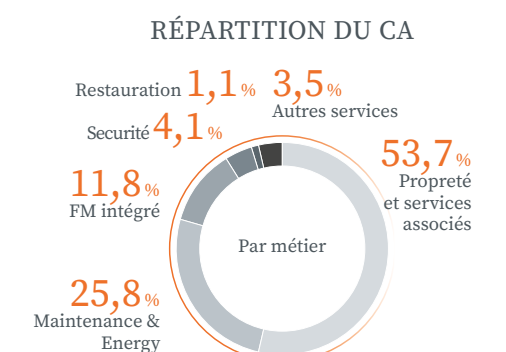
EUROPE CENTRALE & ORIENTALE

Norbert Moussart
CEO Europe centrale et orientale



Atalian a commencé son implantation en Europe centrale et orientale il y a plus de 20 ans et s'y est développé par croissance externe. Le Groupe déploie aujourd'hui ses activités dans plus de 11 pays, dans une région diversifiée sur le plan politique, réglementaire et économique qui offre un fort potentiel de développement. Atalian possède une base très solide pour y accompagner les grandes entreprises internationales en offrant une gamme large de services.

- 288,6 M€ de CA
- 14,0 % du CA du Groupe
- 13 550 collaborateurs
- 11 pays d'implantation



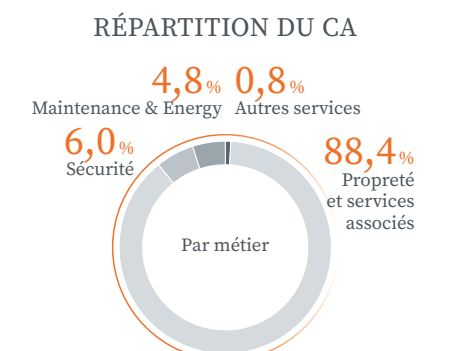
ÉTATS-UNIS

Peter Walsh
CEO États-Unis



Atalian est implanté aux États-Unis depuis 2016 et s'y est développé par acquisitions successives. Atalian intervient dans 30 états des États-Unis, principalement sur la côte Est, dans le sud et au Midwest et son activité est essentiellement centrée sur la propreté et les services associés.

- 141,1 M€ de CA
- 6,8 % du CA du Groupe
- 3 200 collaborateurs
- 30 états



DES SOLUTIONS PERSONNALISÉES, À FORTE VALEUR AJOUTÉE

La hausse du coût de l'énergie, l'évolution des modes de travail (télétravail, flex-office...), les obligations environnementales (réduction des émissions de GES, gestion des déchets...) ou encore la difficulté à recruter et fidéliser ont fait émerger de nouveaux besoins chez les entreprises. Des besoins souvent très spécifiques, qui appellent des solutions de service personnalisées.

Nos solutions sont personnalisées et contribuent à améliorer les performances économiques mais aussi sociales et environnementales de nos clients.



atalian@aéroports-de-paris

ATALIAN DÉVELOPPE UN MODÈLE DE PRESTATIONS À L'USAGE

Partenaire du groupe Aéroports de Paris, Atalian intervient sur 9 sites tertiaires, sites aéroportuaires (6 terminaux de Paris-Orly et Paris-Charles de Gaulle) et entrepôts d'ADP pour délivrer des prestations de propreté et des services associés.

- Nettoyage et services associés dans les aéroports (zones publiques, passagers et blocs sanitaires)
- Nettoyage des parcs et zones de stationnement et des trottoirs associés
- Nettoyage base arrière taxis
- Nettoyage de bâtiments tertiaires et techniques
- Maintenance des chariots

Atalian et ADP co-développent aujourd'hui la mise en place d'un modèle de prestations à l'usage, dimensionnées et planifiées en fonction des flux effectifs de passagers, de manière à optimiser l'efficacité et la qualité des prestations. Les données relatives aux flux de passagers transmises par ADP sont exploitées par Atalian avec des outils de « planification sous contrainte » et permettent d'allouer les bonnes ressources (accueil, sécurité, propreté...) aux bonnes tâches et au bon moment.

- 9 sites (tertiaires, aéroportuaires, entrepôts)
- >1 000 collaborateurs Atalian dédiés
- Opérations 24h/24

UNE APPROCHE CENTRÉE SUR LES BESOINS CLIENT

L'une des forces d'Atalian est précisément sa capacité à proposer des solutions sur mesure, souvent développée en co-création avec ses clients. Des solutions qui reposent sur une analyse très fine des besoins et des contraintes de l'entreprise, qui font appel à l'innovation technologique, la digitalisation des process, l'exploitation des données des bâtiments, ou même l'ouverture de nouvelles lignes de services (manutention, mise en rayon, space management...). Ces solutions exigent des phases de test et génèrent, lorsqu'elles sont déployées, des gains de performance économique, sociale et environnementale. Elles permettent en outre à Atalian de s'intégrer fortement dans la chaîne de valeur de ses clients et de bâtir des partenariats durables.

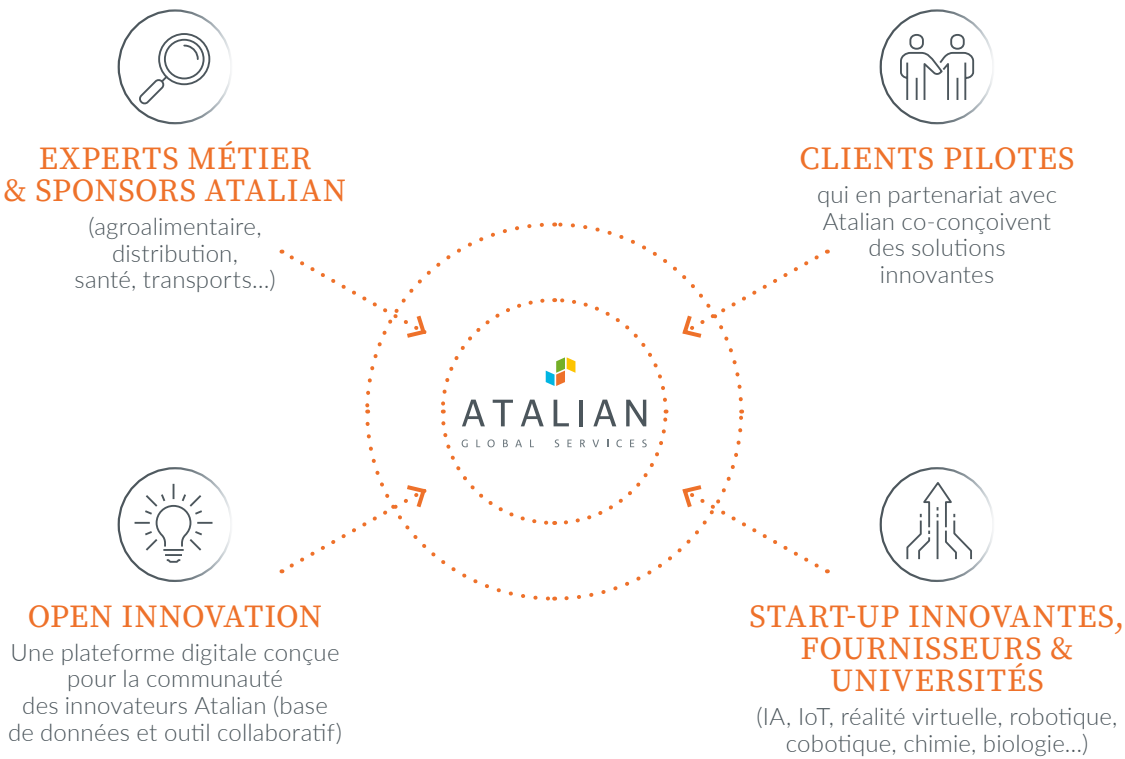
DES SOLUTIONS FM À FORTE VALEUR AJOUTÉE



UNE DÉMARCHE D’INNOVATION TRÈS ACTIVE

L’offre Atalian bénéficie d’une **démarche d’innovation très pragmatique**. Le Groupe s’intéresse à des innovations existantes ou en cours de développement, en vue de déploiements rapides. Chaque innovation étudiée doit avoir une application concrète et pouvoir s’intégrer dans une offre commercialisable. Les innovations susceptibles de répondre à un besoin identifié sont testées en partenariat avec des clients pilotes (proof of concept). En fonction des résultats observés, elles peuvent être ensuite déployées.

L’ÉCOSYSTÈME INNOVATION ATALIAN



NOS AXES PRIORITAIRES D’INNOVATION

- **Décarbonation** : services et initiatives limitant nos émissions de GES ; déploiement de notre offre Maintenance & Energy auprès de nos clients
- **Robotisation & cobotisation** : Réduction des tâches pénibles et/ou dangereuses, gains de productivité, optimisation des ressources
- **Services à l’usage** : services adaptés à l’usage des bâtiments (occupation, flux, satisfaction, confort, maîtrise des risques, traçabilité, sécurisation)
- **Formation des agents** : formation en continu et en autonomie, amélioration de l’expertise, formation immersive en lien avec l’environnement et les conditions réelles du travail de nos agents, méthode d’apprentissage
- **Lutte contre l’emploi précaire** : proposition de missions complémentaires aux salariés volontaires via des applications dédiées

LA PLATEFORME DIGITALE ONE ATALIAN OPTIMISE LE PILOTAGE DE LA PERFORMANCE

La digitalisation des process, du suivi des opérations et du reporting transforme en profondeur les métiers du FM. Atalian investit depuis plusieurs années pour profiter pleinement de toutes les opportunités offertes par le digital. Le déploiement de la plateforme **One Atalian** illustre la priorité donnée par le Groupe au **pilotage de la performance**. Cette plateforme en ligne permet aux équipes Atalian et à leurs clients d’avoir une vue à 360° sur les contrats et de piloter les opérations (ticketing, réclamations, devis, demandes de service...). One Atalian se connecte à toutes les applications de gestion et de suivi métier : gestion des activités et interventions sur site, contrôle qualité, accidentologie, enquêtes de satisfaction client, GMAO, portail usagers des clients, etc. La plateforme permet de partager en temps réel et de consulter toutes les données utiles relatives aux prestations réalisées (documents contractuels, reporting, tableaux de bord...). One Atalian constitue un cockpit de pilotage multisites, multimétiers et multi-pays utilisé pour de nombreux clients Atalian.



atalian@carrefour

DE NOUVELLES LIGNES DE SERVICES POUR LA GRANDE DISTRIBUTION

Atalian intervient dans plus de 300 sites Carrefour en France, dans des environnements de travail extrêmement différents : supermarchés (Carrefour Market) et hypermarchés, centres commerciaux, plateformes logistiques, sièges dont celui du Groupe à Massy, bureaux. Le groupe délivre des prestations multiservices (propreté, nettoyage, sécurité, surveillance) et multitechniques (Maintenance & Energy). Atalian a déployé des robots-laveurs pour optimiser la productivité et préserver la santé de ses collaborateurs.

Pour renforcer ce partenariat, le Groupe étudie actuellement l’ouverture de nouvelles lignes de services qui s’appuieront sur les équipes Atalian en place en les intégrant plus fortement dans la chaîne de valeur des magasins Carrefour.

- Partenaire de Carrefour depuis plus de 20 ans
- 100 hypermarchés, 110 supermarchés, 70 centres commerciaux, 10 plateformes
- 1 200 collaborateurs Atalian dédiés

UNE OFFRE DE PILOTAGE FM EN PLEIN ESSOR



Atalian Facilities, filiale du Groupe dédiée au pilotage FM, accompagne ses clients partout où ils opèrent en pilotant de manière centralisée et optimisée l'ensemble de leurs services externalisés.

Eric Soriano
Head of International Business Development Atalian Facilities

UNE RÉPONSE AU BESOIN D'EXTERNALISATION DES GRANDES ENTREPRISES INTERNATIONALES ET MULTISITES

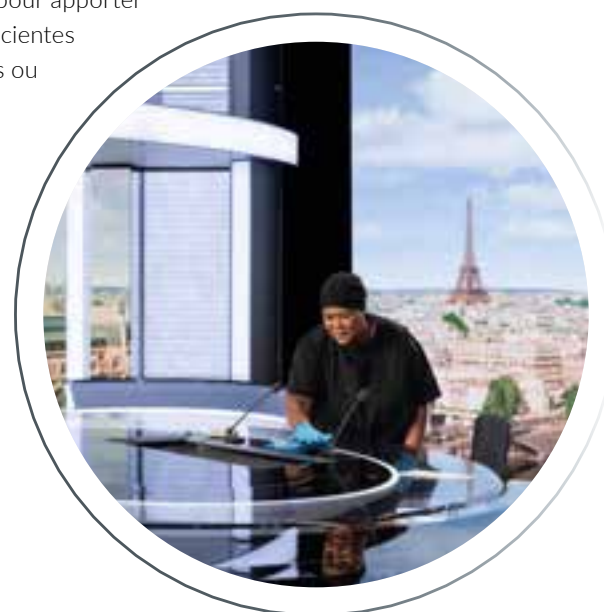
Atalian Facilities est l'entité du groupe Atalian dédiée au Facility Management. En croissance rapide, Atalian Facilities répond à une attente forte du marché et plus particulièrement des grandes entreprises, multisites, nationales et internationales, souhaitant se concentrer sur leur cœur de métier et améliorer leurs performances financières et la qualité de leurs services.

Atalian Facilities pilote pour le compte de ses clients, de manière centralisée, l'ensemble des services aux bâtiments et aux occupants qu'ils souhaitent externaliser. Qu'il s'agisse d'une prestation multiservice ou full-service, l'entreprise n'a plus qu'un interlocuteur unique : Atalian Facilities. Dans le cadre de cette mission de pilotage FM, le groupe Atalian peut exécuter tout ou partie des prestations en propre, via ses filiales métiers, ou bien déléguer certaines prestations à des partenaires de confiance sélectionnés en fonction des besoins de l'entreprise.

DES SOLUTIONS SUR MESURE QUI AIDENT LES ENTREPRISES À RELEVER LES NOUVEAUX DÉFIS

Atalian Facilities dispose d'atouts considérables, au sein du Groupe Atalian et au travers de son écosystème de partenaires, pour proposer aux entreprises des solutions sur mesure qui les aident à remporter leurs nouveaux enjeux économiques, sociaux et environnementaux. Atalian Facilities s'appuie sur toute la palette de savoir-faire (propreté, sécurité, maintenance & energy...) et d'expertises sectorielles du groupe Atalian et sur sa large empreinte géographique, pour délivrer en propre 60% des prestations pilotées.

Atalian Facilities développe par ailleurs des partenariats avec des acteurs internationaux et des start-up pour apporter des solutions innovantes et efficaces aux problématiques spécifiques ou émergentes des entreprises : fourniture et économies d'énergie, gestion de l'eau et des déchets, smart building, nouveaux modes de travail, services aux occupants, etc.



ATALIAN FACILITIES EN BREF

CA annualisé : **120 M€**

20 pays d'intervention

60% Taux d'exécution en propre des prestations managées

125 collaborateurs

Principaux contrats : Air France, Air Liquide, BASF, IKEA, Safran, Schneider Electric, Solvay, Swift

*CA réalisé au 31/12/2022 : 94 M€



atalian@mondelez

UN PILOTAGE FM MULTISITES ET MULTISERVICES

Atalian Facilities effectue en France le pilotage FM de deux usines de production du groupe Mondelez (n°2 mondial du secteur agroalimentaire). Le contrat couvre le pilotage FM sur site, la propreté tertiaire et industrielle, la maintenance technique (tertiaire et process industriels), la gestion de stations d'épuration des eaux usées, la sécurité, l'accueil et la gestion du standard téléphonique.

La sécurité alimentaire ainsi que la sécurité des biens et des personnes représentent des enjeux absolument essentiels pour Mondelez. La gouvernance flexible du contrat, assurée par un Global Manager central secondé par des pilotes de site, permet à Atalian Facilities de tirer parti de tous les savoir-faire et expertises du Groupe et de ses partenaires dans les domaines techniques, énergétiques et des services et de répondre aux attentes très élevées de Mondelez.

- 2 sites de production
- 50 000 m² managés
- 200 collaborateurs Atalian et sous-traitants locaux dédiés

atalian@atos

UN PILOTAGE FM À TRÈS FORTS ENJEUX

Le Groupe Atos, l'une des 10 premières entreprises de services du numérique au monde, a confié à Atalian Facilities le pilotage FM de 23 sites logistiques et tertiaires en France dont son siège et plusieurs sites classés « Secret défense ». Le contrat couvre un ensemble large de prestations : pilotage FM sur site, propreté tertiaire, maintenance technique, space planning, gestion des déchets, sécurité et sûreté, 3D, gestion des espaces verts, accueil et standard téléphonique. Les priorités d'Atos sont la sûreté des sites et la mise à disposition d'un environnement de travail sain pour les collaborateurs. Avec son organisation proche des occupants, Atalian apporte toutes les garanties opérationnelles pour répondre à ces priorités. Atalian accompagne également Atos sur ses projets de travaux et de rénovation d'actifs immobiliers avec l'aide de collaborateurs spécialisés AMO, ce qui permet à Atos de déléguer le suivi et le reporting de ses projets de grande ampleur. La gouvernance du contrat est assurée par un Global Manager central, secondé par des pilotes multisites.

- 23 sites pilotés en France
- 220 000 m² managés
- 1 500 collaborateurs Atalian dédiés



DES EXPERTISES SECTORIELLES CLÉS

Atalian intervient dans tous les environnements et secteurs d'activités, y compris les plus exigeants et les plus sensibles : aéroportuaire, nucléaire, réseaux de transport, santé, agroalimentaire... Quel que soit l'environnement et le secteur, Atalian propose une gamme complète de services adaptée aux besoins spécifiques des entreprises.

Atalian détient des expertises sectorielles reconnues et toutes les certifications requises pour délivrer des services répondant aux standards et aux exigences les plus élevés. Ses experts métiers et marchés veillent à l'adéquation des offres avec les enjeux des secteurs concernés : évolutions réglementaires, normes de sécurité, certifications, référentiels, impacts environnementaux, climat social, prérequis techniques ou comportementaux... Les équipes opérationnelles, sensibilisées aux spécificités de l'entreprise, peuvent ainsi adapter leurs interventions sur site, dès le démarrage des contrats.

Pour chaque secteur d'activités, Atalian a constitué des équipes de spécialistes qui apportent toute l'expertise nécessaire aux entreprises.



Tertiaire & sièges sociaux



Établissements de santé



Ultra-propreté



Industrie



Nucléaire



Agro-alimentaire



Centres commerciaux et GMS



Hôtellerie



Transports



Logistique

atalian@commission-européenne

L'EXPERTISE TERTIAIRE D'ATALIAN

Atalian est chargé depuis 2019 d'assurer la propreté de 64 sites de la Commission européenne. Le contrat de pilotage FM couvre la propreté tertiaire (salles, salons, bureaux, locaux techniques, cuisines, cafétérias), le lavage des vitres, le nettoyage des stores, voiles, tentures et drapeaux, la lutte antiparasitaire, l'entretien des espaces verts (intérieurs et extérieurs) et le déneigement. 600 agents Atalian veillent chaque jour à ce que les occupants bénéficient d'un environnement sain et agréable, ce qui représente plus de 3 000 heures de prestations quotidiennes, 245 jours par an. Depuis 2022, Atalian a également pris en charge la propreté du Parlement européen. 98 % des prestations sont exécutées en propre par Atalian.

- 64 sites (Bruxelles)
- 800 000 m² d'espaces et de bureaux
- 400 000 m² de vitres
- 600 collaborateurs Atalian dédiés



atalian@aptar-pharma

L'EXPERTISE ULTRA-PROPRETÉ D'ATALIAN

Aptar Pharma est l'un des leaders mondiaux de la production de dispositifs mécaniques pour l'administration de médicaments. Il fabrique en salles blanches des pompes, des valves, des unidoses, des inhalateurs à poudre et des dispositifs pour aérosols, spray et injection, notamment pour les voies nasale, buccale, pulmonaire, et injectable. Aptar Pharma confie depuis 10 ans à Atalian la gestion de la propreté de son usine du Vaudreuil (Normandie) et des services associés, ainsi que la collecte interne et la gestion des déchets. Cette usine est aujourd'hui une vitrine internationale pour les technologies d'Aptar Pharma, qui a besoin d'une expertise en ultra-propreté.

Les solutions mises en œuvre par Atalian comprennent :

- l'accompagnement et la mise en place d'innovations technologiques, dont la traçabilité dématérialisée,
- la communication régulière avec Aptar Pharma et les audits des prestations,
- l'élaboration d'un plan de progrès pluriannuel,
- les préconisations méthodologiques et la gestion documentaire en conformité avec les BPF.

- Partenaire depuis 2007
- 45 000 m² dont 7 000 m² de salles blanches
- 28 collaborateurs Atalian dédiés



atalian@airbus

L'EXPERTISE INDUSTRIELLE D'ATALIAN

Le partenariat Airbus-Atalian a débuté en 1992 avec un contrat de nettoyage industriel portant sur 3 sites tertiaires et de construction d'Airbus Aircraft à Toulouse et d'Airbus Atlantic à Nantes et Montoir-de-Bretagne : nettoyage des avions en cours d'assemblage, des bâtis d'assemblage et des cabines de peinture.

En 2014, un contrat de FM multisite a été signé, couvrant un large éventail de prestations complémentaires : nettoyage des bureaux et salles blanches, espaces verts, courrier, archivage et reprographie, standard, 3D, déneigement de tous les sites, avec astreintes 24h/24. Ce contrat porte sur les 3 sites historiques et sur les sites Airbus Defence & Space d'Élancourt et de Toulouse (assemblage satellites) et le site Airbus Helicopters de Marignane (assemblage hélicoptères).

Ce partenariat s'est encore étendu, en 2014, avec un contrat de Space management & Déménagement pour les 3 sites de Nantes, Montoir-de-Bretagne et Marignane, couvrant les études et la conception de l'aménagement des surfaces, la réalisation des travaux, la mise à jour des plans, le déménagement du mobilier et du personnel et la gestion des stocks de mobiliers.

- 6 sites tertiaires et industriels
- 760 collaborateurs Atalian dédiés

DES RÉPONSES AUX NOUVEAUX ENJEUX SOCIÉTAUX

Atalian a pris la pleine mesure des bouleversements qui s'opèrent aujourd'hui dans l'économie et dans la société en raison du changement climatique, de la destruction de la biodiversité, de l'épuisement des ressources naturelles, de la révolution numérique et des nouvelles aspirations des citoyens. Pour aider les entreprises et les organisations à relever les nouveaux défis et mieux fonctionner, Atalian propose des solutions qui contribuent à améliorer leur performance économique et sociétale.

- Amélioration de la performance énergétique des bâtiments, réduction des consommations d'énergie et donc des émissions de GES, réduction des consommations d'eau...
- Optimisation de la gestion des déchets et préservation des ressources non renouvelables (traitement, recyclage, valorisation...)
- Renforcement du bien-être des occupants, des usagers et des collaborateurs (qualité de l'accueil et de l'assistance, hygiène, propreté, confort et sécurité des locaux, qualité et diversité des services proposés...)
- Promotion des achats responsables (charte achats responsables, charte fournisseurs, code d'éthique...)



atalian@institut-curie

ATALIAN ET LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

L'Institut Curie, leader européen de la lutte contre le cancer, a confié à Atalian Maintenance & Energy en 2022 la maintenance des installations de chauffage, de ventilation, de climatisation et de courants forts de plusieurs de ses sites de recherche, ensembles hospitaliers et services institutionnels : ensemble hospitalier de Paris, ensemble hospitalier de Saint-Cloud, centre de protonthérapie d'Orsay, centres de recherche de Paris et d'Orsay. Choisi pour son expertise en maintenance multitechnique et énergétique des actifs immobiliers, Atalian est chargé d'optimiser

la performance énergétique des bâtiments grâce à des outils et technologies propres en lien avec les objectifs des décrets BACS et Tertiaire. L'Institut Curie bénéficie de la plateforme One Atalian pour piloter sa performance.

- 25 bâtiments
- 1 200 occupants
- 140 000 m² de bâtiments maintenus
- 12 collaborateurs Atalian dédiés



atalian@chu-toulouse

ATALIAN ET LA GESTION AUTOMATISÉE DES DÉCHETS

En partenariat avec la start-up Trinov, Atalian a déployé à l'hôpital Pierre-Paul Riquet du centre hospitalier universitaire de Toulouse une solution de gestion des déchets très innovante. Cette solution SaaS & IoT permet d'automatiser la traçabilité des déchets grâce à des capteurs ou des puces placés dans les différents conteneurs de déchets et de repérer immédiatement les anomalies de gestion des déchets à l'aide d'algorithmes de machine learning. Dans un secteur où les contraintes de séparation entre matières dangereuses et non dangereuses sont très strictes et où les erreurs de tri coûtent très cher, la capacité de tracer les flux par secteur géographique et par type de déchets, et de piloter l'activité en temps réel est une véritable valeur ajoutée pour les établissements de santé.

- 85 000 m²
- 600 lits
- 2 000 professionnels sur site

atalian@euro-disney

ATALIAN ET LE SECTEUR HÔTELIER

Atalian détient une véritable expertise du secteur hôtelier. Le Groupe Euro Disney lui a confié la propreté de l'emblématique Hôtel New York (4 étoiles) de Disneyland Paris qui s'est entièrement réinventé sur le concept des Super Héros Marvel : The art Of Marvel. Atalian assure l'entretien quotidien des 561 chambres et des parties communes ainsi que les prestations de nettoyage en profondeur de l'hôtel.

Atalian assure également l'entretien des espaces publics intérieurs et extérieurs (piscines, bassins pour enfants et jacuzzi, Metro Health Club, Hero Training Zone extérieure, New York Boutique, sauna & hammam) : prestations de nuit (mise à blanc), prestations périodiques de remise en état, régie.

Atalian a mis en œuvre des process de nettoyage éco-responsables et une politique très active de formation, d'intégration et d'engagement des collaborateurs Atalian intervenant sur le site de l'hôtel.

- 561 chambres
- 42 000 m² d'espaces publics dont 34 000 m² en extérieur
- 420 collaborateurs Atalian dédiés (gouvernante générale, superviseurs, chefs d'équipe, agents d'entretien, femmes de chambres, runners...)





atalian@chronopost

Manutention et logistique de colis
183 millions de colis traités
630 collaborateurs Atalian dédiés sur 7 sites



3 RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

LE DIALOGUE AVEC NOS PARTIES PRENANTES	36
NOTRE DÉMARCHE DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE	36
VEILLER À LA SANTÉ ET À LA SÉCURITÉ DE NOS COLLABORATEURS	38
ENGAGER ET FAIRE GRANDIR NOTRE CAPITAL HUMAIN	40
CONTRIBUER À LA DIVERSITÉ ET À L'INCLUSION	42
RÉDUIRE NOS IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ET CEUX DE NOS CLIENTS	44
NOTRE PERFORMANCE SOCIÉTALE	46

LE DIALOGUE AVEC NOS PARTIES PRENANTES

La croissance pérenne et responsable du groupe Atalian dépend de sa capacité à travailler, dialoguer et partager de la valeur avec ses parties prenantes. C'est pourquoi Atalian s'attache à intégrer toutes ses parties prenantes, internes et externes, dans sa stratégie de transformation et de création de valeur.

COLLABORATEURS

Salariés, alternants, stagiaires, organisations syndicales

Modalités de dialogue : Instances de dialogue social, entretiens annuels, réseaux sociaux internes, enquêtes internes, etc.

CLIENTS ET BÉNÉFICIAIRES DE NOS SERVICES

Clients privés et publics, occupants des bâtiments, usagers des services, clients de nos clients, etc.

Modalités de dialogue : Relations professionnelles, services de relation clients, enquêtes de satisfaction, salons professionnels, conférences, réseaux sociaux externes

FOURNISSEURS ET SOUS-TRAITANTS

Entreprises de services sous-traitantes, entreprises industrielles et technologiques, fournisseurs de produits, équipements et technologies

Modalités de dialogue : Relations contractuelles, partenariats de co-innovation et co-développement, audit et évaluation de la performance RSE des fournisseurs et sous-traitants

COMMUNAUTÉ FINANCIÈRE

Actionnaires, investisseurs et banques. Analystes et agences de notation, presse économique et financière

Modalités de dialogue :

Communication financière, présentations aux investisseurs, entretiens spécifiques, publications et rapports d'activité

SOCIÉTÉ CIVILE

Citoyens, communautés riveraines, associations et ONG (emploi, éducation, santé...), monde académique et scientifique, pouvoirs publics

Modalités de dialogue : Mécénats et partenariats avec les associations, les ONG, les écoles, les établissements de santé et les pouvoirs publics, réseaux sociaux externes



NOTRE DÉMARCHE DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

Depuis 2010, le Groupe Atalian est engagé dans une démarche de responsabilité sociétale et a intégré à son fonctionnement les principes et la structuration de la norme ISO 26000.

La stratégie RSE du Groupe a établi une liste de 17 enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance, et les a priorisés au regard de leur importance pour les parties prenantes du Groupe et de leur impact sur ses activités.

Atalian est membre du Pacte Mondial des Nations Unies depuis 2012. Par ses décisions, ses actions et ses services, le groupe Atalian contribue à l'atteinte de 9 des 17 objectifs de développement durable (ODD) définis en 2015 par l'organisation des Nations Unies, des objectifs en lien direct avec ses métiers.

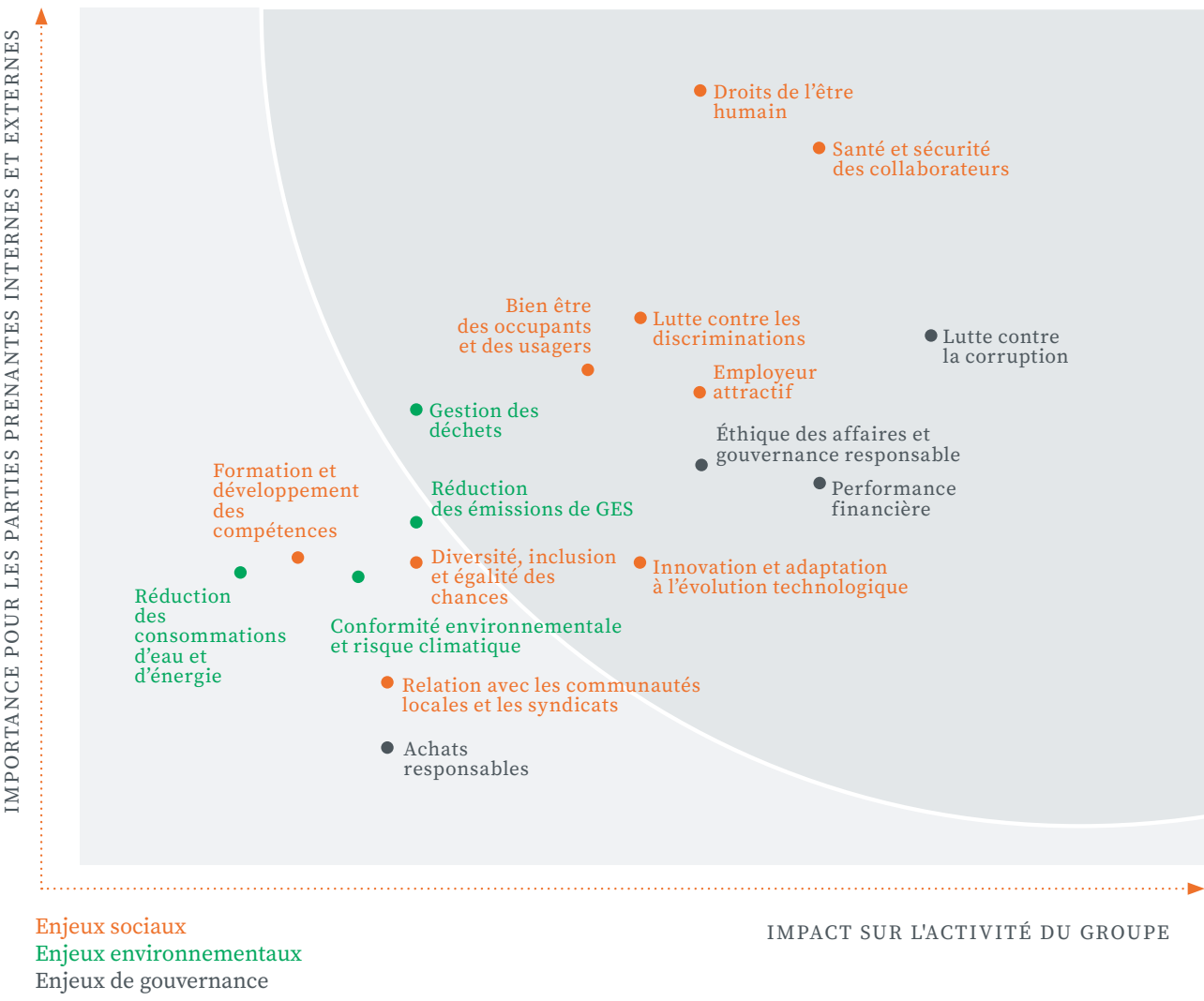
Atalian est signataire de la Charte de la Diversité (2014) et de la déclaration du Caring for Climate (2015).

Pour formaliser ses objectifs et ses engagements à l'égard de ses parties prenantes, le Groupe a édité des principes, des règles de comportement et des procédures qui sont détaillées dans une charte de responsabilité sociétale d'entreprise (2016), un code d'éthique (2017), une charte de déontologie des achats (refonte en 2021) et un code de conduite des affaires (2018). Le Groupe s'attache à les faire respecter en interne et dans les relations avec ses parties prenantes externes : les clients, les fournisseurs, les prestataires, les sous-traitants et partenaires ainsi que les communautés impactées par ses activités.

NOS 10 ENJEUX RSE PRIORITAIRES

1. Santé et sécurité des collaborateurs
2. Lutte contre la corruption
3. Droits de l'être humain
4. Performance financière
5. Employeur attractif
6. Lutte contre les discriminations
7. Éthique des affaires et gouvernance responsable
8. Bien-être des occupants et des usagers
9. Innovation et adaptation à l'évolution technologique
10. Gestion des déchets

MATRICE DE MATÉRIALITÉ ATALIAN



LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE AUXQUELS ATALIAN CONTRIBUE

Par ses décisions et ses activités le groupe Atalian contribue directement ou indirectement à l'atteinte de 9 des 17 objectifs de développement durable (ODD) définis en 2015 par l'organisation des Nations Unies.



VEILLER À LA SANTÉ ET À LA SÉCURITÉ DE NOS COLLABORATEURS



UNE PRIORITÉ ABSOLUE POUR ATALIAN

La santé et la sécurité des collaborateurs ont toujours été une priorité pour Atalian. Sa politique en matière de santé et sécurité au travail lui a permis d'atteindre des standards très élevés, attestés par de multiples certifications et par l'amélioration constante des indicateurs de performance dans l'ensemble du Groupe.

Atalian a fait preuve au plus fort de la pandémie de Covid d'une grande capacité d'adaptation et d'une grande efficacité pour garantir un respect optimal des consignes de santé et de sécurité, et ce malgré des conditions d'exercice très dégradées. Dans le contexte sanitaire plus favorable que nous connaissons aujourd'hui, la santé et la sécurité des collaborateurs demeurent prioritaires et les bonnes pratiques (modules de formation, documentations, affichettes, signalétique, EPI, gel, plexiglass...) continuent d'être observés dans tous nos pays.

RÉDUIRE LES RISQUES LIÉS AUX PRODUITS CHIMIQUES

Pour ses activités de nettoyage, Atalian privilégie les solutions d'entretien les plus sûres pour ses agents : des solutions sans effet irritant sur la peau, à base d'eau, des produits prêts à l'emploi évitant que les employés n'aient à manipuler des produits concentrés. Le port des EPI est observé avec la plus grande rigueur.



CHIFFRES CLÉS

90 % Part du CA Atalian réalisée dans des entités certifiées Santé et Sécurité*

31 Nombre de certifications Santé et Sécurité dans le monde*

Accidents du travail :

19,1 Taux de fréquence Groupe

0,62 Taux de gravité Groupe

*ISO 45001 ou équivalent

RÉDUIRE LES TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES

Atalian est très impliqué dans la prévention des TMS qui résultent de gestes répétitifs, du port de charges lourdes et de mauvaises postures... Pour apporter plus de confort à nos équipes, nous testons régulièrement et déployons de nouvelles solutions ergonomiques : exosquelettes, robots et cobots porteurs de charges...

En ultra-propreté, dans le secteur pharmaceutique, les prestations de mise à gris et mise à blanc, notamment les tâches liées à la décontamination des plafonds et cloisons, sont physiquement très exigeantes : nous testons des exosquelettes et des perches télescopiques motorisés.

VEILLER À LA SÉCURITÉ DES TRAVAILLEURS ISOLÉS

Nos agents de Propreté et de Sécurité opèrent parfois seuls sur site, ou hors de vue ou de voix. Pour assurer leur sécurité et générer des alertes en cas de problème, Atalian a choisi l'application Beepiz qui transforme tout smartphone en dispositif d'alarme pour travailleurs isolés (DATI). Beepiz peut déclencher une alerte automatique, manuelle ou de prévoyance lorsqu'un travailleur isolé est en danger. Une alerte enrichie comprenant toutes les informations nécessaires pour une intervention rapide (position GPS et localisation intérieure précise, rapports d'activité et d'utilisation).



people@atalian

Zuzana Thiele – République Tchèque

Mon parcours chez Atalian

J'ai rejoint Atalian en septembre 2021 en tant que Directrice RH et j'ai été désignée en février 2022 mandataire sociale et responsable Conformité. Je suis également responsable du département QHSE et du centre d'appels. Mes principaux objectifs sont d'améliorer tous les process RH, d'établir un modèle de partenariat RH, des plans d'apprentissage et de développement et d'augmenter la satisfaction des employés.

Mon engagement sociétal

Sur le plan professionnel : je préviens les comportements non conformes au sein de l'entreprise. Sur le plan personnel, je crois que je dois rendre à la société les connaissances et compétences acquises au cours de ma carrière, pour les investir dans notre avenir. En tant que coach et mentor, j'aide, je forme et je parraine de jeunes candidats RH dans une organisation éducative à but non lucratif.



ENGAGER ET FAIRE GRANDIR NOTRE CAPITAL HUMAIN



Carol Rambon
Group Human Resources Director

CHIFFRES CLÉS

- 70 600 collaborateurs
- 265 314 heures de formation dispensées
- 500 contrats en alternance

LES ENJEUX RH SONT MAJEURS POUR ATALIAN

Les activités et le développement du Groupe reposent dans une large mesure sur les savoir-faire et l'engagement de ses collaborateurs, à tous les échelons. De plus, Atalian opère sur un marché où l'emploi est en tension et dans des métiers qui évoluent rapidement et exigent de nouvelles compétences, de nouveaux profils, parfois rares : contract manager, chef de projet FM, Energy manager, etc.

ATTIRER ET RECRUTER LES TALENTS

Pour faire grandir son capital humain, Atalian s'appuie sur 3 piliers principaux. Le recrutement tout d'abord. Le Groupe a des besoins importants de techniciens et de managers de proximité (assistants d'exploitation et chargés de clientèle), en particulier pour les pôles Propreté et Maintenance & Energy. Pour faciliter le recrutement, le Groupe développe la notoriété et l'image de sa marque employeur et de ses métiers en utilisant les réseaux sociaux. Il développe des relations étroites avec les écoles en lien avec ses métiers pour recruter de jeunes diplômés, qui deviendront ses futurs managers. Il mise également sur les contrats en alternance. Plus de 500 postes en alternance ont été proposés en 2022 !

people@atalian

Gyula IFSICS – Hongrie

Mon parcours chez Atalian

J'ai rejoint Atalian en décembre 2004 comme Responsable d'une équipe de vente de trois personnes. Ça me semble être hier... J'ai appris beaucoup de mes collègues seniors et des responsables de zone, ce qui m'a conduit en 2012 au poste de Directeur de la division Propreté. À ce poste, j'assume de nouvelles responsabilités et de nouveaux défis presque tous les jours, ce qui conserve ma motivation intacte, 10 ans après ma nomination.

Mon engagement sociétal

Le bien-être et l'engagement de nos collaborateurs, des membres de l'équipe, sont très importants pour moi, car c'est grâce à leur implication que nous pouvons fournir un service de haute qualité à nos clients et partenaires. Donc, j'essaie d'aider et faire grandir nos collaborateurs, chez qui il y a du talent et du potentiel. Et quand nous développons nos collaborateurs, nous nous développons nous-mêmes...



DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES ET LA PROMOTION INTERNE

Le second pilier de la stratégie RH Atalian est le développement des talents. Atalian investit fortement dans la formation. Au-delà des formations obligatoires qui concernent la sécurité, le Groupe a mis en place des parcours de renforcement des compétences à destination des directeurs d'agence et des chargés de clientèle. Ces parcours en blended learning ont d'ores et déjà été suivis par la totalité des directeurs d'agence et plus de 400 chargés de clientèle. Atalian a également mis en place des parcours de formation, dispensés par Atalian Academy, permettant d'évoluer au sein du Groupe vers de nouvelles responsabilités. Un premier parcours, d'une durée de 12 mois, pour devenir directeur d'agence et un second parcours de 9 mois qui permet aux chefs de site d'évoluer vers un poste de chargé de clientèle. Atalian poursuit par ailleurs la formation de l'ensemble de ses agents de propreté grâce à son réseau de formateurs internes.

GÉRER LES CARRIÈRES ET FIDÉLISER LES TALENTS

Le troisième pilier de la stratégie RH Atalian est la gestion des carrières. Atalian est convaincu qu'il est préférable de faire grandir les talents qui se trouvent dans ses entités plutôt que d'en chercher à l'extérieur. Atalian s'attache donc à connaître ses collaborateurs, à détecter les talents et développer leur potentiel pour leur permettre de faire leur chemin au sein du Groupe. La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences est une des priorités RH du Groupe, qui conduit des revues de personnels sur l'ensemble de ses pôles métiers et des milliers de collaborateurs pour :

- avoir une vision globale des potentiels d'évolution et des niveaux d'engagement,
- consolider les souhaits d'évolution,
- établir des plans de succession,
- définir les plans d'actions pour développer et fidéliser les talents.



DÉVELOPPER LA CRÉATIVITÉ

Atalian a choisi de former ses collaborateurs à l'innovation technologique et managériale, une démarche proactive pour anticiper les réponses aux besoins de ses clients. Atalian a mis en place, en collaboration avec le Groupe DMM, pionnier de la formation sur les soft skills, un Campus Innovation constitué d'un parcours de formation 100 % digital et d'une plateforme proposant des webinaires, podcasts et vidéos interactives... Les collaborateurs peuvent ainsi expérimenter l'intelligence artificielle, l'IoT ou encore les techniques de management durable... au service du Facility Management.

people@atalian

Sandy Franceschi – France

Mon parcours chez Atalian

J'ai commencé mon parcours professionnel en avril 2006 comme Animatrice QSE en Alsace Lorraine, puis je suis devenue Responsable QSE de la région Est en 2010 après le rachat de VPNM par Atalian. J'ai ensuite été nommée Responsable QSE de la région Est Nord Normandie en 2015 puis Directrice de l'agence de Fléville-devant-Nancy en octobre 2016.

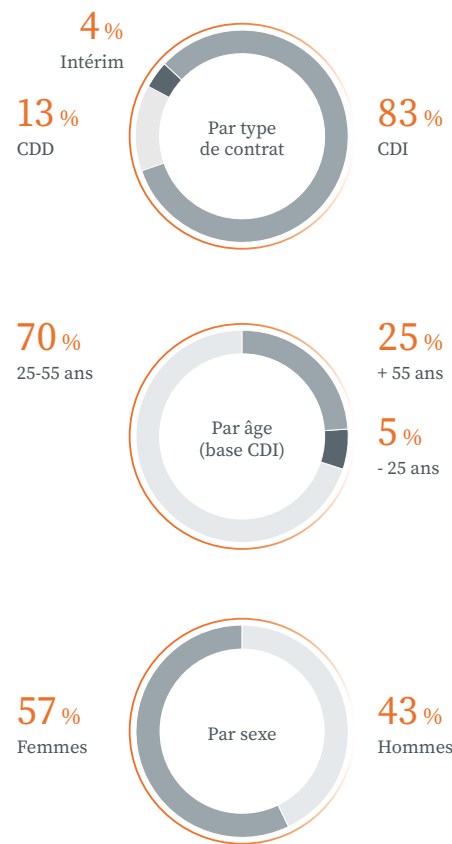
Mon engagement sociétal

Atalian m'a fait confiance et m'a permis de progresser et d'évoluer professionnellement tout me laissant m'organiser afin que je puisse m'occuper de mon fils qui a été hospitalisé durant de nombreux mois consécutifs pendant plusieurs années. J'aime travailler avec les personnes et, comme Atalian l'a fait avec moi, j'aide mes collaborateurs à se dépasser et à grandir professionnellement. C'est enrichissant de voir ses collaborateurs évoluer. Cette année, trois personnes de mon équipe ont évolué vers des postes à responsabilité (chef d'équipe, chef de site et responsable d'exploitation).



CONTRIBUER À LA DIVERSITÉ ET À L'INCLUSION

RÉPARTITION DES EMPLOIS AU PLAN MONDIAL



Le facility management est l'une des grandes activités de main d'œuvre ayant une échelle de qualifications aussi large. Atalian propose un grand nombre d'emplois de proximité, qui ne nécessitent pas forcément de qualification particulière ou la maîtrise de la langue locale. Nous proposons aussi des emplois à temps partiel, qui peuvent constituer un travail d'appoint, agir sur la précarité ou éviter d'y tomber. Pour ces raisons, Atalian contribue à l'inclusion et à la diversité au travail, partout où il est implanté.

Atalian est engagé pour lutter contre toutes les formes de discrimination (âge, sexe, origine ethnique, conviction religieuse...) à toutes les étapes de gestion des ressources humaines (embauche, formation, avancement ou promotion professionnelle) et pour l'inclusion des personnes souffrant de handicap, des personnes illettrées, des travailleurs pauvres et des chômeurs de longue durée. Atalian est signataire de la Charte de la Diversité depuis 2014.

ENGAGÉ POUR L'ALPHABÉTISATION DE NOS COLLABORATEURS



Engagé depuis de nombreuses années en faveur de l'alphabétisation, Atalian forme ses agents pour développer ou renforcer des apprentissages incomplets, des savoirs oubliés, des capacités acquises mais qui ont du mal à se transférer dans la sphère professionnelle. En France, grâce à la Fédération des entreprises de propreté et au dispositif *Clés en main* de la Propreté, Atalian permet à ses agents de Propreté de suivre 150 heures de formation consacrée au français, écrit et oral.

people@atalian

Mirjana Lelić - Croatie

Mon parcours chez Atalian

J'ai rejoint Atalian Croatie en janvier 2020 en tant que directrice des infrastructures avec l'objectif d'optimiser les process, de créer une équipe solide et d'améliorer les relations avec les clients. Depuis lors, grâce à diverses actions sur les charges d'exploitation, de formation des employés et d'amélioration de la communication avec les clients, nous avons pu créer un environnement de travail stable avec des process clairement définis adaptés aux services fournis dans le cadre de nos contrats stratégiques.

Mon engagement sociétal

Dans mon travail comme dans ma vie personnelle, je suis résolu à créer un environnement où chacun a des chances égales. Encourager la diversité et l'inclusion est l'un de mes principaux objectifs. Dans mes conversations avec mes collègues, je souligne régulièrement l'importance d'un environnement de travail sûr, ainsi que l'importance d'une communication et de relations interpersonnelles confiantes. Chez Atalian Croatie, nous sommes fiers d'être une entreprise où on ne tolère aucune discrimination.



people@atalian

Jérôme DIBON - France

Mon parcours chez Atalian

J'ai intégré Atalian en janvier 2012 comme chef d'équipe dans le cadre d'un transfert conventionnel puis j'ai été en 2013 nommé Chargé de clientèle. En 2016, j'ai été promu Responsable d'exploitation, puis j'ai suivi en 2022 le parcours de formation proposé par Atalian Academy pour devenir Directeur d'agence.

Mon engagement sociétal

J'ai plusieurs engagements sociétaux, auxquels j'accorde beaucoup d'importance. Il s'agit tout d'abord d'agir en faveur de l'égalité femmes-hommes. C'est la raison pour laquelle mon agence applique la parité. Ensuite, à une époque où nous sommes de plus en plus connectés, je considère le droit à la déconnexion comme un enjeu majeur. Enfin, j'accorde une grande importance à l'insertion professionnelle des personnes en difficulté ou en situation de handicap.



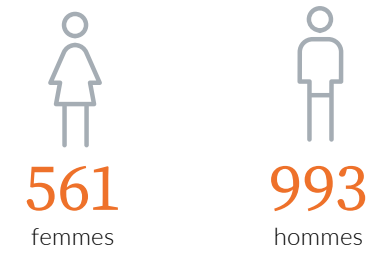
INCLURE LES PERSONNES HANDICAPÉES



Atalian est mobilisé pour l'inclusion des personnes handicapées dans tous les pays où il opère. Les filiales du Groupe mettent en œuvre différentes initiatives de proximité pour faciliter l'inclusion des travailleurs handicapés :

- intégration au sein de nos équipes de personnes issues d'établissements et services d'aide par le travail,
- recrutement de travailleurs handicapés en partenariat avec des associations,
- partenariat avec des associations pour la mise à disposition de personnes handicapées chez nos clients,
- actions pour le maintien dans l'emploi de salariés handicapés (transport, matériel, formation, soutien dans la rédaction de dossiers...).

RÉPARTITION DES MANAGERS AU PLAN MONDIAL



CHIFFRES CLÉS

- 152 nationalités
- 25 % Taux d'emploi seniors
- 4,1 % Taux d'emploi de travailleurs handicapés

RÉDUIRE NOS IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ET CEUX DE NOS CLIENTS

NOS ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

- Tri et recyclage des déchets
- Conformité environnementale et risque climatique
- Réduction des émissions de gaz à effet de serre
- Réduction des consommations d'eau et d'énergie

CHIFFRES CLÉS

80,6 % Part du CA Atalian réalisée dans des entités certifiées ISO 14001 ou équivalent

80 % Pourcentage des pays couverts par une certification ISO 14001 ou équivalent

13 Nombre de certifications ISO 14001 ou équivalent dans le monde

Signataire du Pacte Mondial des Nations Unies et de la déclaration du Caring for Climate, Atalian est engagé pour réduire l'impact environnemental de ses activités et de celles de ses clients. Pour améliorer ses performances environnementales, le Groupe fait évoluer partout où il est implanté ses modes opératoires et développe des solutions innovantes en partenariat avec ses clients et ses fournisseurs. Grâce au déploiement mondial de standards environnementaux élevés, le Groupe contribue à la préservation des ressources non renouvelables et à la lutte contre le réchauffement climatique.

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Atalian est un acteur innovant de la gestion de l'énergie dans les espaces de travail (bureaux, plateformes logistiques, sites industriels, centres commerciaux...). Son offre de solutions intégrant des technologies digitales permet de collecter des données d'occupation et de fonctionnement, de traiter ces données et d'optimiser le pilotage énergétique des bâtiments.

UTILISATION DE PRODUITS ÉCOLOGIQUES

Pour nos activités de nettoyage, nous proposons systématiquement des produits éco-responsables (moins consommateurs d'eau, moins nocifs pour l'homme et l'environnement). Nous le proposons y compris dans des pays qui ne sont pas très demandeurs. Cette démarche différenciante est désormais évaluée au plan mondial. En 2022, la part de produits consommés dans le Groupe ayant un label écologique a atteint 35%.

RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Atalian utilise pour ses activités une flotte de plusieurs milliers de véhicules. Pour réduire son empreinte carbone et sa consommation de carburants, le Groupe privilégie les véhicules moins polluants, optimise les déplacements, forme les conducteurs à l'éco-conduite et propose systématiquement la mise en place de véhicules éco-responsables dans ses offres.

TRI ET RECYCLAGE DES DÉCHETS

Les déchets produits par nos activités sur les sites clients sont traités, soit directement dans la filière mise en place sur site, soit de façon externalisée avec nos partenaires avec lesquels nous avons conclu des accords-cadres. Nous travaillons également avec des organismes de collecte pour certains déchets spécifiques. La réglementation de plus en plus contraignante favorise la généralisation de concepts de tri standardisés permettant d'accélérer leur déploiement.

UNE SECONDE VIE POUR NOS MATÉRIELS DE PROPRIÉTÉ



Atalian a lancé un test de reconditionnement des équipements de nettoyage dans l'une de ses filiales, en partenariat avec Ennea Groupe, un spécialiste du réemploi et du reconditionnement des équipements professionnels. Ce test porte sur une centaine de matériels motorisés et non motorisés : autolaveuses, balayeuses, injecteurs-extracteurs, aspiro-brosseurs, aspirateurs, chariots, etc.

Le projet vise à vérifier la faisabilité du réemploi de nos équipements professionnels usagés et contribuer à notre démarche de développement durable :

- Réduction de la quantité de déchets produits et de notre empreinte carbone,
- transition vers une économie plus circulaire,
- création d'emplois locaux de techniciens,
- incitation de nos fournisseurs à adopter une démarche vertueuse (fourniture de pièces détachées) et évaluer le taux de réparabilité de leurs matériels.



Kelly BRUNO – Belgique

Mon parcours chez Atalian

Je suis entrée dans le groupe en 2010 comme femme de ménage. Un an plus tard, je suis devenue ce qu'on appelle un « papillon », dans une équipe mobile. En 2015, Atalian m'a proposé de suivre une formation pour devenir superviseur. J'ai saisi cette opportunité ! Depuis, je développe mes compétences en tant que District Manager. Mes responsabilités ont grandi avec les clients dont je suis responsable, et certainement aussi grâce à la croissance que nous réalisons en équipe chez notre client H. Essers. Chaque jour, je continue à prendre plaisir dans mon travail.

Mon engagement sociétal

Lorsque ma filleule est née sourde, ma sœur s'est mise à la recherche d'une association organisant des vacances adaptées aux enfants malentendants. Nous nous sommes rendu compte que ça n'existait pas dans notre région. Ma sœur a donc pris l'initiative d'en créer une elle-même : *Wondergebaar*. Depuis, ces enfants malentendants peuvent partir en colonie de vacances accompagnés de personnes qui parlent toutes la langue des signes. Pour récolter les fonds nécessaires, je participe chaque année au Dodentocht, une marche de 100 km très réputée dans la région, entre Anvers et Bruxelles.



people@atalian

NOTRE PERFORMANCE SOCIÉTALE

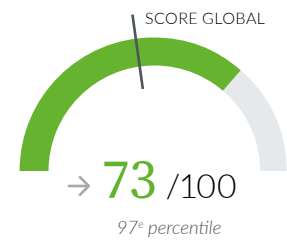


La responsabilité sociétale du groupe Atalian est à la mesure de la place qu'il occupe dans son secteur d'activités. Le Groupe emploie plus de 70 000 collaborateurs dans le monde et exerce des métiers dont les enjeux économiques, sociaux, environnementaux et sociétaux sont considérables.

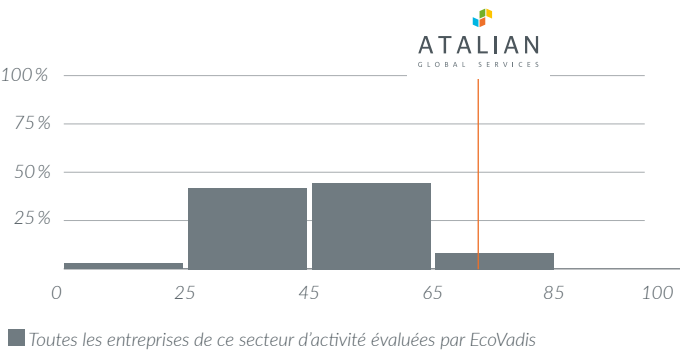
Pour mesurer ses impacts et ses progrès, le groupe Atalian a mis en place un reporting mondial qui intègre près de 70% des indicateurs de la GRI G4. Le Groupe a obtenu le même score qu'en 2021 (73/100) et obtenu la médaille Gold EcoVadis, ce qui traduit son engagement en faveur du développement durable.

SCORE GLOBAL ECOVADIS

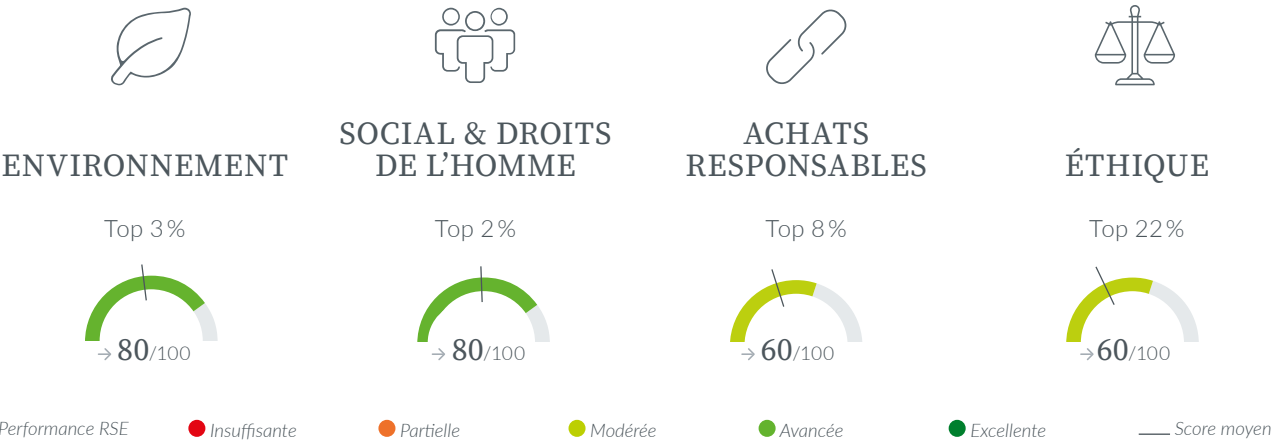
Dans son secteur d'activités, le groupe Atalian fait partie du **top 2%** des entreprises évaluées par EcoVadis.



RÉPARTITION DES SCORES GLOBAUX ECOVADIS DES ENTREPRISES DU FM



DÉTAIL DE NOTRE SCORE ECOVADIS SUR LES DIFFÉRENTS CRITÈRES



La méthodologie d'évaluation RSE EcoVadis

La méthodologie d'évaluation RSE EcoVadis repose sur des normes internationales en matière RSE (Global Reporting Initiative, Pacte Mondial des Nations unies, ISO 26000). Elle est pilotée par un comité scientifique, composé d'experts de la RSE et de la chaîne d'approvisionnement, afin de garantir des évaluations RSE indépendantes et fiables.

La santé, la sécurité et la qualité de vie au travail des collaborateurs constituent un enjeu essentiel et un élément central de la démarche de responsabilité sociétale d'Atalian. Le Groupe s'attache par ailleurs à contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique et à la préservation de la biodiversité, notamment en limitant ses émissions de gaz à effet de serre.

UNE GESTION SOCIALEMENT RESPONSABLE

Le groupe est un employeur attractif qui assure le développement des compétences de tous ses collaborateurs et garantit l'égalité des chances en combattant toute forme de discrimination et en favorisant la diversité et l'inclusion.

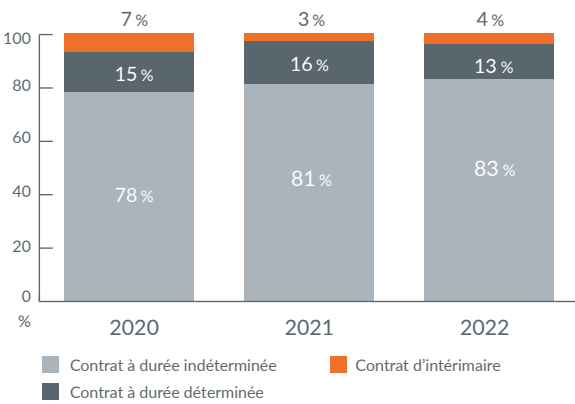
ACTION SUR L'EMPLOI (GRI 201 & 401 ; ODD #8 ; GC #1)

Engagement contractuel

Atalian s'efforce de réduire l'emploi précaire et en particulier l'emploi à temps partiel. Le Groupe s'organise de manière à augmenter la durée du travail des salariés en contrats précaires et privilégier les emplois stables et de durée optimale.

Ainsi, Atalian s'est engagé au cours de ces dernières années, et notamment en France depuis octobre 2022, dans une politique de réduction du nombre des CDD en identifiant les postes pouvant être considérés comme permanents et en convertissant les contrats à durée déterminée en contrats à durée indéterminée. Au cours des 3 dernières années, la part des salariés du Groupe bénéficiant d'un contrat sans terme est passée de 78 à 83 %.

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR TYPE DE CONTRAT



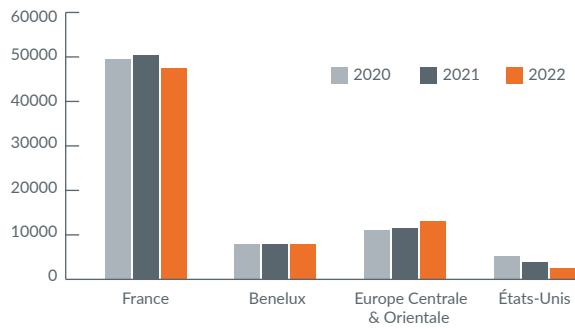
Évolution des effectifs

L'effectif total du Groupe (contrats sans terme, contrats à terme et intérim) s'élève à 70 564 salariés en fin d'année 2022. Il est quasiment stable par rapport à celui de 2021 (-3%). L'effectif permanent (contrats sans terme) progresse de 1% par rapport à 2021 et de 2% par rapport à 2020 pour s'élever à 61 381 salariés.

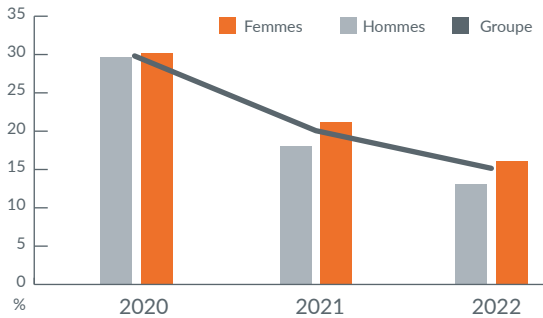
— **Répartition par région :** L'analyse par région montre des évolutions divergentes. La France et les USA ont enregistré une baisse de leur effectif global en 2022 tandis que le Benelux et l'Europe Centrale & Orientale ont vu leurs effectifs croître au cours des 3 dernières années. La tendance est différente pour les effectifs bénéficiant d'un contrat sans terme : seuls les États-Unis enregistrent une baisse depuis 2020.

— **Renouvellement du personnel :** Dans un secteur d'activité caractérisé par un renouvellement des effectifs traditionnellement élevé, le Groupe enregistre une tendance à la baisse de son taux de renouvellement au cours des dernières années, qui traduit les effets bénéfiques des mesures prises pour fidéliser ses collaborateurs.

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR RÉGION



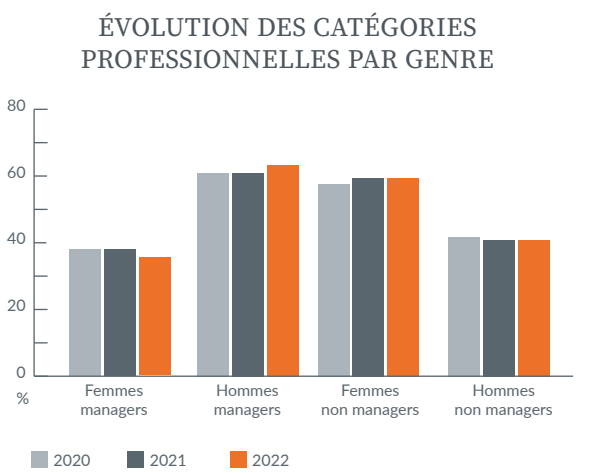
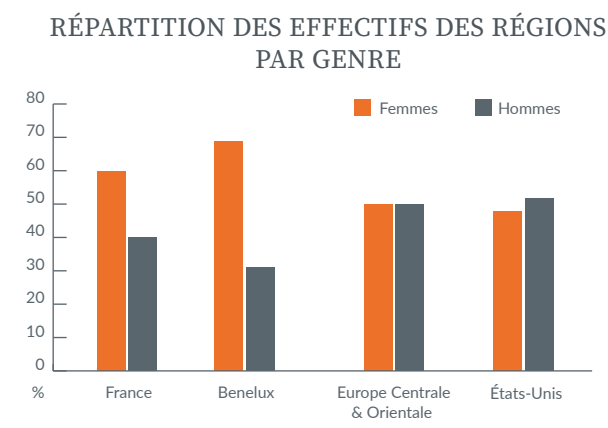
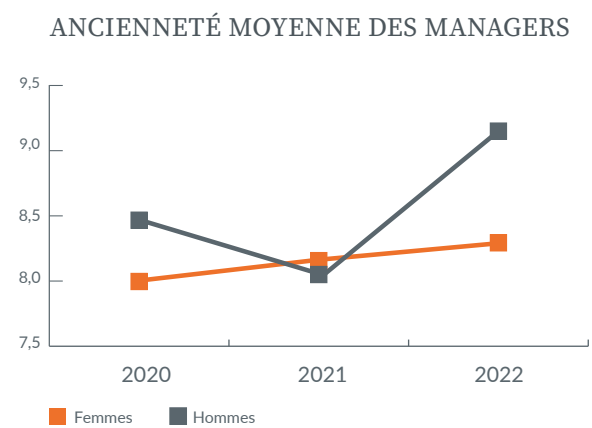
TAUX DE RENOUVELLEMENT DU PERSONNEL



- **Rétention des talents** : Grâce à la baisse du taux de renouvellement du personnel, l'ancienneté moyenne des managers progresse. Elle est de 8,6 ans en 2022 alors qu'elle était à peine supérieure à 8 ans en 2020 et 2021.
- **Promotion des collaborateurs** : Comme en 2021, environ 6 % des collaborateurs du Groupe ont été promus à un poste constituant une progression dans leur carrière professionnelle. Ces promotions ont concerné 5 % de l'effectif féminin et 7 % de l'effectif masculin du Groupe. Elles concernent 6 % des collaborateurs qui assurent les prestations de services auprès des clients et 6 % de ceux qui ont des fonctions support.

Avantages sociaux

- **Conventions sociales** : Du fait de l'évolution du périmètre du Groupe, le pourcentage des collaborateurs relevant d'une convention collective s'est amélioré. Aujourd'hui, 78 % des collaborateurs du Groupe bénéficient d'une convention sociale.



- **Congé parental** : Le nombre de collaborateurs ayant pris des congés parentaux en 2022 s'élève à 1 787 personnes (1 134 femmes et 653 hommes). Les congés parentaux ont concerné 3 % des effectifs du Groupe et représentent 151 929 jours de congés, soit en moyenne 85 jours par bénéficiaire.

ACTION EN FAVEUR DE LA DIVERSITE ET DE L'INCLUSION (GRI 405 ; ODD #5 & 10 ; GC #1 & 6)

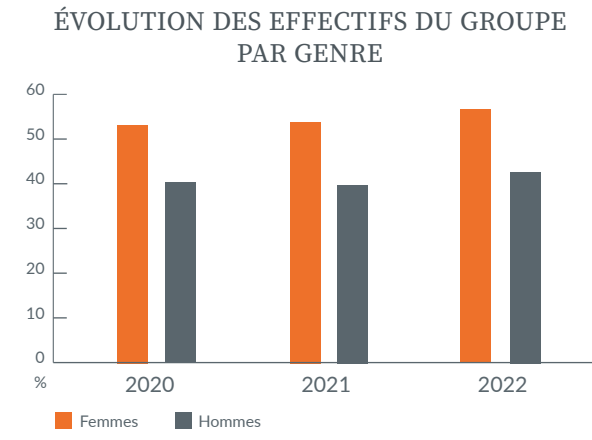
Atalian suit attentivement l'évolution de la composition de ses effectifs pour s'assurer des effets de sa politique en faveur de la diversité, de l'égalité femmes-hommes et de l'inclusion.

Évolution des effectifs du Groupe par genre et tranche d'âge

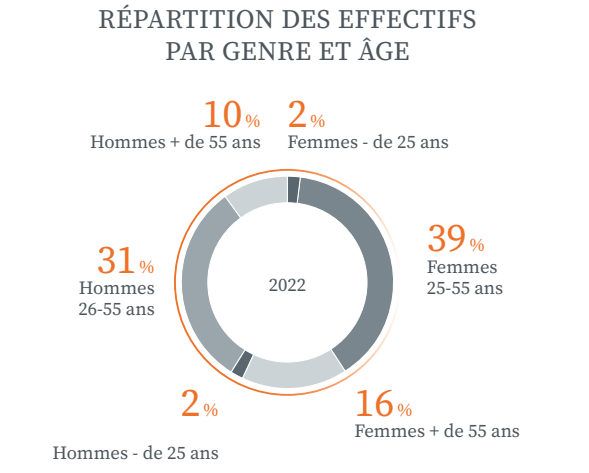
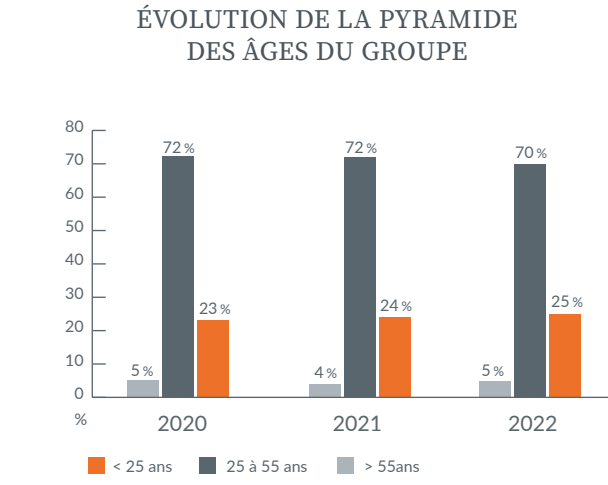
La répartition des effectifs du Groupe par genre est stable depuis 3 ans. Les femmes sont majoritaires et représentent 57 % du total des collaborateurs (43 % pour les hommes).

L'analyse des effectifs par région, montre que la disparité des genres est particulièrement marquée en France et au Benelux où les femmes représentent respectivement 59 % et 69 % des effectifs alors qu'on observe une quasi-parité des genres en Europe Centrale & Orientale et aux États-Unis.

Atalian s'est fixé des objectifs concernant les postes de managers pour établir un équilibre femmes-hommes conforme à sa politique et son engagement pour la diversité.



Atalian maintient par ailleurs une répartition cohérente et pérenne entre les différentes catégories d'âge de son effectif. Depuis 3 ans, son effectif compte environ 75 % de collaborateurs de moins de 55 ans et 25 % de seniors.



Chez Atalian, le handicap n'est pas une barrière à l'embauche. Atalian s'adapte pour favoriser l'accueil des personnes handicapées désireuses d'apporter leurs compétences au Groupe et les accompagne tout au long de leur parcours dans l'entreprise. En 2022, Atalian comptait plus de 2 500 personnes en situation de handicap (près de 1 500 femmes et plus de 1 000 hommes), représentant 4,1 % des effectifs bénéficiant d'un contrat à durée indéterminée. Ce pourcentage est resté stable au cours des dernières années (4,8 % en 2021 et 3,8 % en 2020).

ACTION EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES (GRI 404 ; ODD #4)

Atalian met en place des programmes de formation et de mise à niveau des compétences des collaborateurs. Le nombre d'heures de formation dispensées en 2022 s'est élevé à 265 314 heures, un chiffre quasiment identique (-4 %) à celui de 2021 et en hausse de 24 % par rapport à celui de 2020.

Près de la moitié de ces heures de formation (119 782 heures) ont été consacrées à des formations relatives aux bonnes pratiques à mettre en œuvre pour assurer la sécurité et préserver la santé des collaborateurs. Le nombre d'heures de formation à la sécurité a progressé de 13 % par rapport à 2021.

ACTION SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DES COLLABORATEURS (GRI 403 ; ODD #3 & 8 ; GC #1)

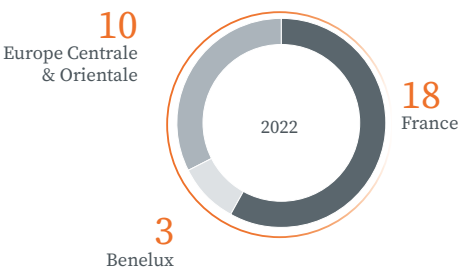
Atalian veille à promouvoir et garantir la santé et la sécurité au travail. Le Groupe s'attache à prévenir les risques professionnels physiques et psychologiques. Pour l'exercice 2022, le taux de fréquence des accidents* s'est élevé à 19,1 et le taux de gravité des accidents** à 0,62.

* rapport entre le nombre total d'accidents (sur le lieu du travail) ayant entraîné la mort ou une incapacité totale d'un jour ou moins (hors jour de l'accident) et le nombre d'heures d'exposition au risque, multiplié par 1 000 000 (afin d'obtenir des chiffres exploitables). Le nombre d'heures d'exposition au risque est calculé au moyen du nombre de jours de travail sur base annuelle. Ce nombre de jours de travail, converti en équivalents temps plein (ETP), est multiplié par 7,6 (nombre d'heures de travail par jour) et 229 (nombre de jours de travail par an).

** Rapport entre le nombre de jours calendaires réellement perdus à la suite d'accidents du travail (sur le lieu du travail) et le nombre d'heures d'exposition au risque, multiplié par 1 000.

Le groupe Atalian s'inscrit dans une démarche de certification ISO 45001 ou équivalent dans toutes les régions où il opère.

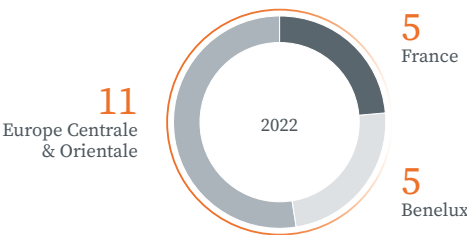
NOMBRE DE CERTIFICATIONS ISO 45001 PAR RÉGION



UNE GESTION RESPONSABLE DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

Pour renforcer sa démarche en faveur d'un développement durable, Atalian a établi en 2022 une feuille de route RSE – Impact 2030 – qui ajoute aux indicateurs de performance sociale et de gouvernance déjà en place des indicateurs de performance environnementale, notamment en matière de **réduction des émissions de gaz à effet de serre et de réduction des déchets et des consommations d'énergie** résultant de ses activités.

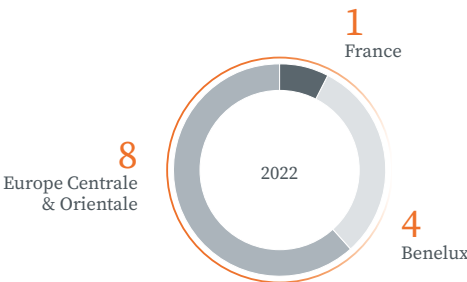
NOMBRE DE CERTIFICATIONS ISO 9001 PAR RÉGION



ACTION EN FAVEUR DE LA QUALITÉ ET DE L'ENVIRONNEMENT

Atalian a conservé en 2022 la totalité des certifications ISO 9001 et ISO 14001 détenues, démontrant sa volonté et sa capacité de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue en matière de management de la qualité et de management environnemental.

NOMBRE DE CERTIFICATIONS ISO 14001 PAR RÉGION



4 PERFORMANCE FINANCIÈRE

BILAN FINANCIER

52

atalian@tour-alto-paris

51 000 m² maintenus techniquement
1 000 occupants
7 collaborateurs Atalian dédiés



PRÉSENTATION DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE DU GROUPE EN 2022



Bruno Bayet
Group CFO

PANORAMA

2022 restera pour Atalian une année marquée par des événements importants. Le Groupe a procédé à un recentrage de ses activités en cédant d'une part ses filiales situées au Royaume-Uni, en Irlande, en Asie (y compris Aktrion) en février 2023 aux termes de l'acte de vente du 16/12/2022 et, d'autre part, celles situées en Afrique à l'exception des filiales en Inde, à Maurice et au Liban. Cette transaction s'est faite à un niveau de valorisation assurant une réduction importante de la dette du Groupe. Elle permet de se concentrer dorénavant sur le continent européen et de renforcer les mesures pour redresser sa performance.

En effet, la crise économique mondiale consécutive au conflit en Ukraine a considérablement freiné le rebond économique et financier du Groupe, amorcé au cours de l'exercice 2021. La hausse du coût de l'énergie et l'inflation qui en ont résulté ont eu un impact sur notre structure de coûts (hausse du coût des produits et des salaires) partiellement compensé par un ajustement de la facturation de nos prestations.

La présentation des données de la performance financière 2022 et du comparatif avec les données de l'exercice 2021 est faite dans le cadre de la nouvelle configuration du Groupe, conformément aux règles d'IFRS 5.

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 2 065,1 M€ pour l'exercice 2022 en hausse de 1,6 % (+ 33 M€) comparativement à 2021.

Cette variation résulte :

- d'une croissance organique de 58,8 M€ (+ 2,9 %),
- d'une variation du périmètre des sociétés intégrées pour un montant de - 10,3 M€ (déconsolidation de Harta en Malaisie en avril 2021, de Northcom aux Philippines en décembre 2021 et de Atalian Global Services Vietnam au 30 juin 2022),
- d'un effet de change négatif de - 15,6 M€ (essentiellement dû à la dépréciation de la livre turque par rapport à l'euro, en partie compensée par une appréciation du dollar US contre l'euro).

En 2022, l'évolution du chiffre d'affaires versus 2021 est contrastée selon les différentes zones géographiques où le Groupe opère.

En France, dans un contexte économique tendu, le chiffre d'affaires, qui s'établit à 1 390,3 M€, est resté stable (+ 1 %) comparé à celui réalisé en 2021 qui était de 1 378,3 M€ et enregistrait encore la contribution des travaux spéciaux générés par la Covid 19.

Le chiffre d'affaires réalisé en France a notamment bénéficié du développement soutenu de l'activité Facility Management qui répond aux besoins des grands groupes internationaux. Cette activité enregistre une progression de près de + 80 % de son chiffre d'affaires qui est passé de 52 M€ en 2021 à 94 M€ en 2022.

La zone Benelux enregistre une croissance organique de + 12,6 % reflétant la bonne performance commerciale des 3 pays de la zone, avec notamment la croissance de 21 % du chiffre d'affaires des Pays-Bas.

En Europe Centrale & Orientale, le chiffre d'affaires augmente de 4,6 % par rapport à 2021, résultant :

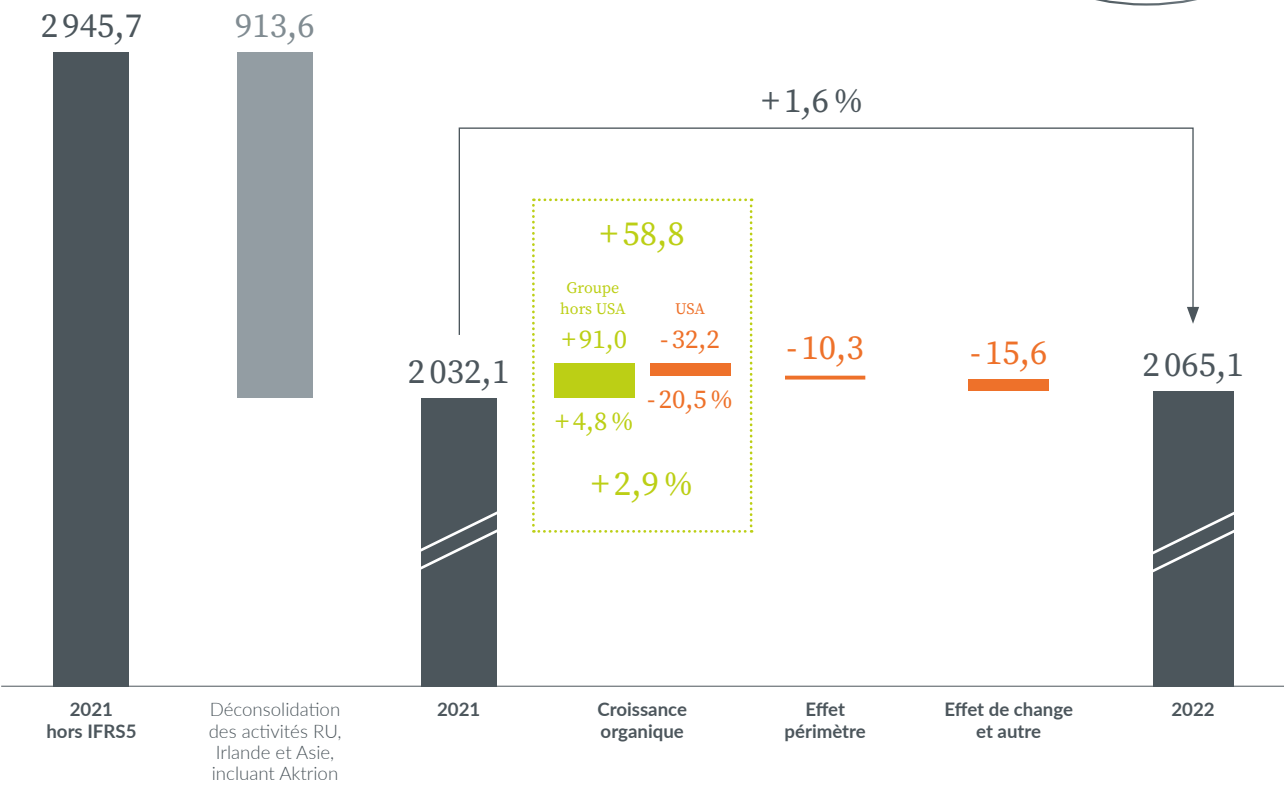
- d'une part d'une croissance organique de + 21,5 %, dont une partie provient de l'inflation significative dans certains pays de la zone (Turquie)
- et d'autre part d'un effet négatif de change de - 12,4 % (forte variation à la baisse du taux de change de la livre turque contre l'euro).

Les États-Unis, confrontés à un marché atone qui peine à redémarrer, enregistrent une baisse du chiffre d'affaires de 10 % (- 15,8 M€) par rapport à 2021. Cela correspond à une baisse de 32,2 M€ du chiffre d'affaires facturé, partiellement compensé par un effet de change positif de 16,4 M€ dû à l'appréciation du dollar US contre l'euro.



ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES GROUPE

En millions d'euros



EBITDA

Le résultat opérationnel consolidé (EBITDA) s'élève à 94,7 M€ en baisse de 56,3 M€ (- 37,3 %) par rapport à l'exercice 2021, avec une marge sur EBITDA de 4,6 % en 2022 contre 7,4 % en 2021.

Le résultat opérationnel 2022 traduit les effets de la conjoncture économique actuelle sur nos coûts opérationnels directs. Malgré la stricte discipline de

contrôle des coûts mise en place ces dernières années, les coûts opérationnels directs (achat de produits et consommables, charges externes et salariales) ont en effet augmenté globalement de 70 M€ soit + 3,7 % comparativement à 2021 et ils représentent 94 % du chiffre d'affaires en 2022, contre 92 % en 2021.

CASH FLOW

Le cash flow opérationnel (CFFO) généré en 2022 s'établit à -9,4 M€, en baisse de 77,6 M€ par rapport à 2021. Cette diminution s'inscrit logiquement dans celle du résultat opérationnel, les autres composantes du cash-flow opérationnel faisant l'objet d'une gestion vigilante.

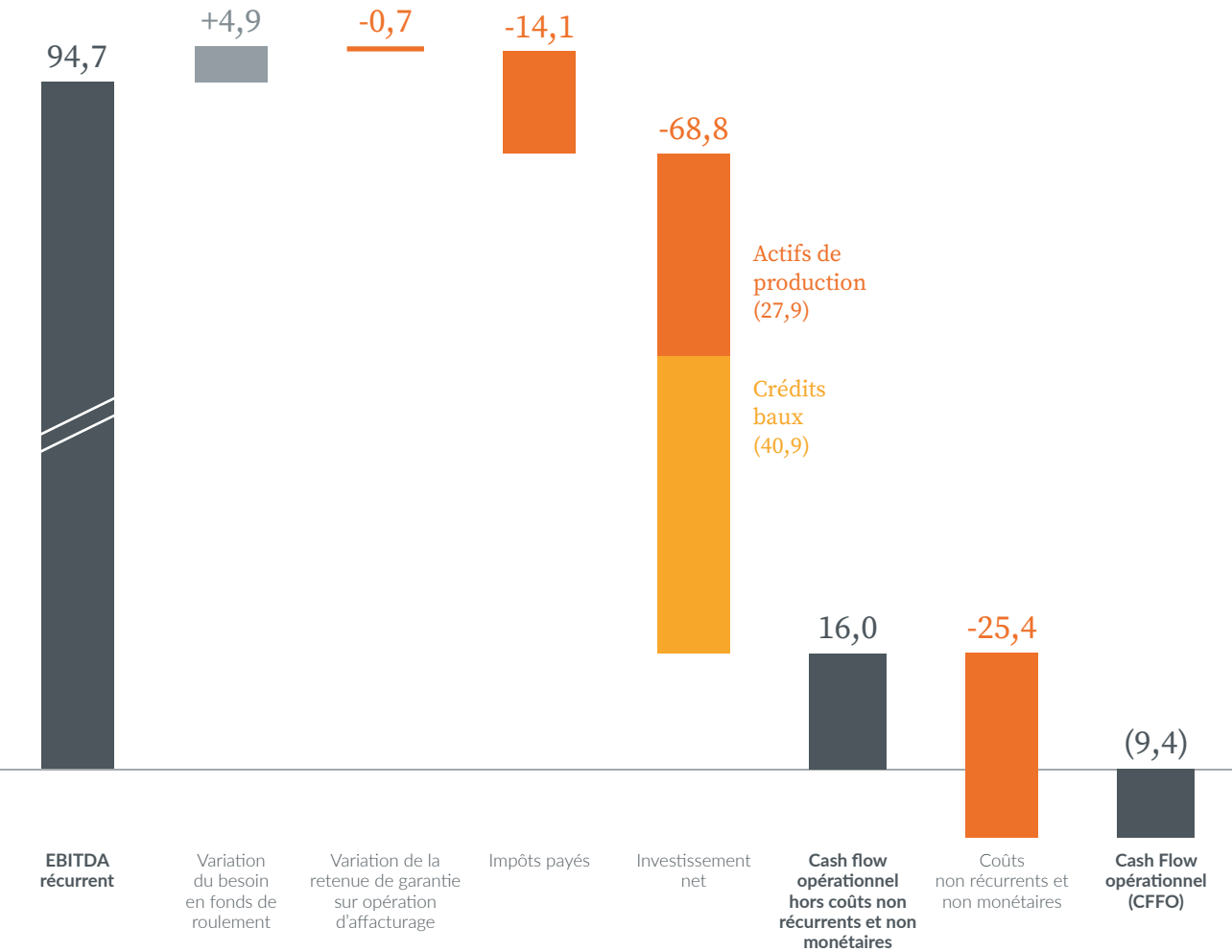
En effet, le Groupe a poursuivi ses efforts sur le besoin en fonds de roulement grâce à la gestion proactive du recouvrement des créances afin de réduire le délai moyen de recouvrement (DSO) et grâce au factoring sans recours en mobilisant une partie du portefeuille clients. En 2022, le BFR reste stable, enregistrant une variation de +4,9 M€ par rapport à 2021.

Par ailleurs, les dépenses d'investissements ont fait l'objet d'un encadrement strict, notamment en optimisant la gestion de l'utilisation du parc (mutualisation et disponibilité des matériels ; rénovation et recyclage). Cela a permis de maintenir les dépenses d'investissements (dont les leasings) qui s'élèvent en 2022 à 68,8 M€ à leur niveau de 2021 (63,4 M€).

Le CFFO a été principalement impacté par les dépenses non-récurrentes de près de 30 M€ pour la transaction avec CD&R et les autres coûts liés aux litiges dont la CJIP.

CASH FLOW OPÉRATIONNEL 2022

En millions d'euros



ENDETTEMENT

La dette financière nette figurant dans les états financiers au 31 décembre 2022 est de 1 343,9 M€ en augmentation de 113,8 M€ sur l'année 2022.

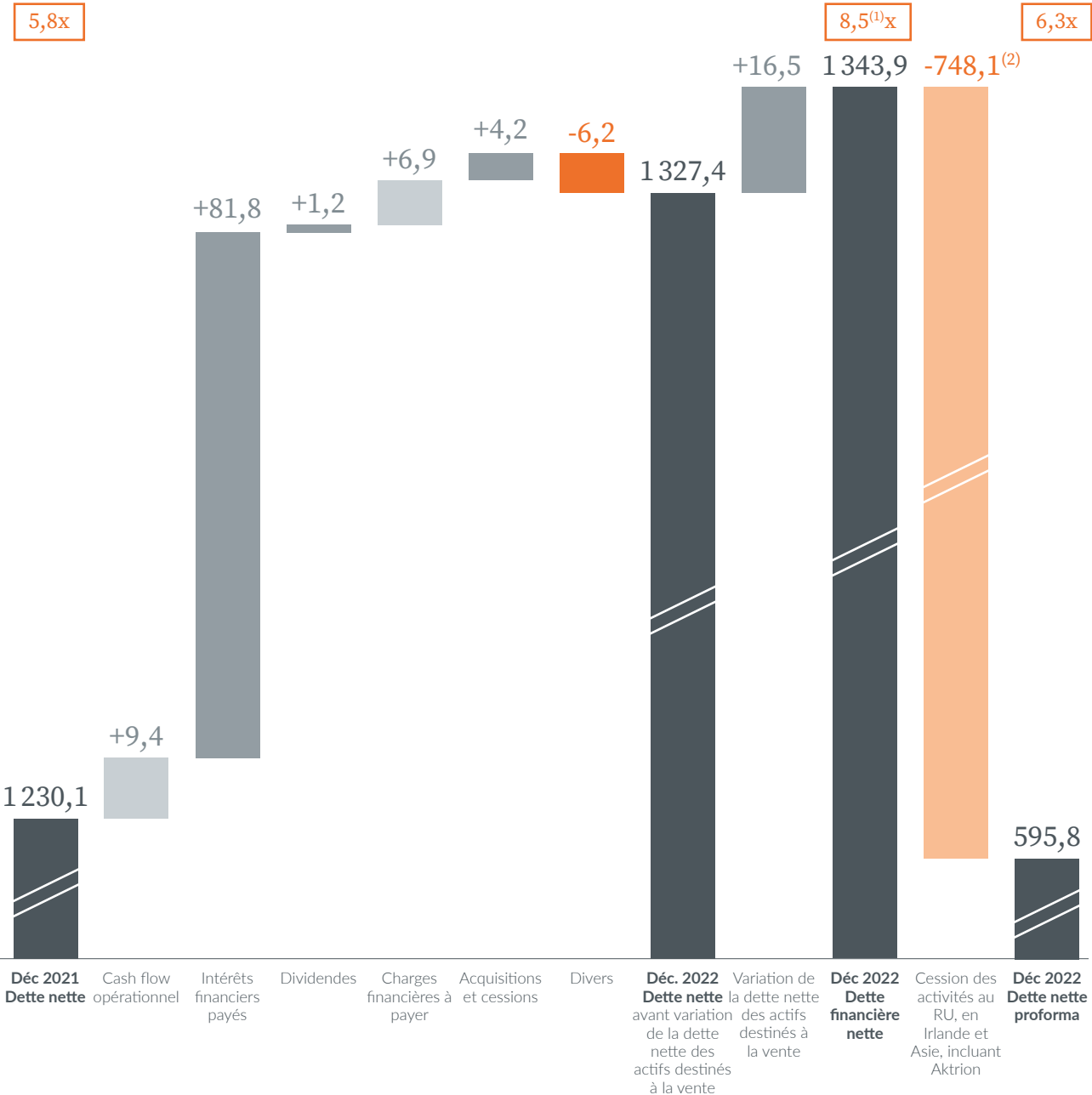
Toutefois, la dette nette ajustée des cessions d'actifs au 28 février 2023, actées mais non finalisées au 31 décembre 2022, s'élève à 595,8 M€ et correspond à un ratio d'endettement de 6,3.

Cette variation résulte :

- de la faible génération de cash due à l'impact de la baisse du résultat opérationnel et aux dépenses non-récurrentes,
- des intérêts payés principalement au titre de la dette obligataire,
- des dividendes versés aux actionnaires,
- du reclassement en BFR du compte courant de AHDS pour 9 M€ (inclus dans « Divers »).

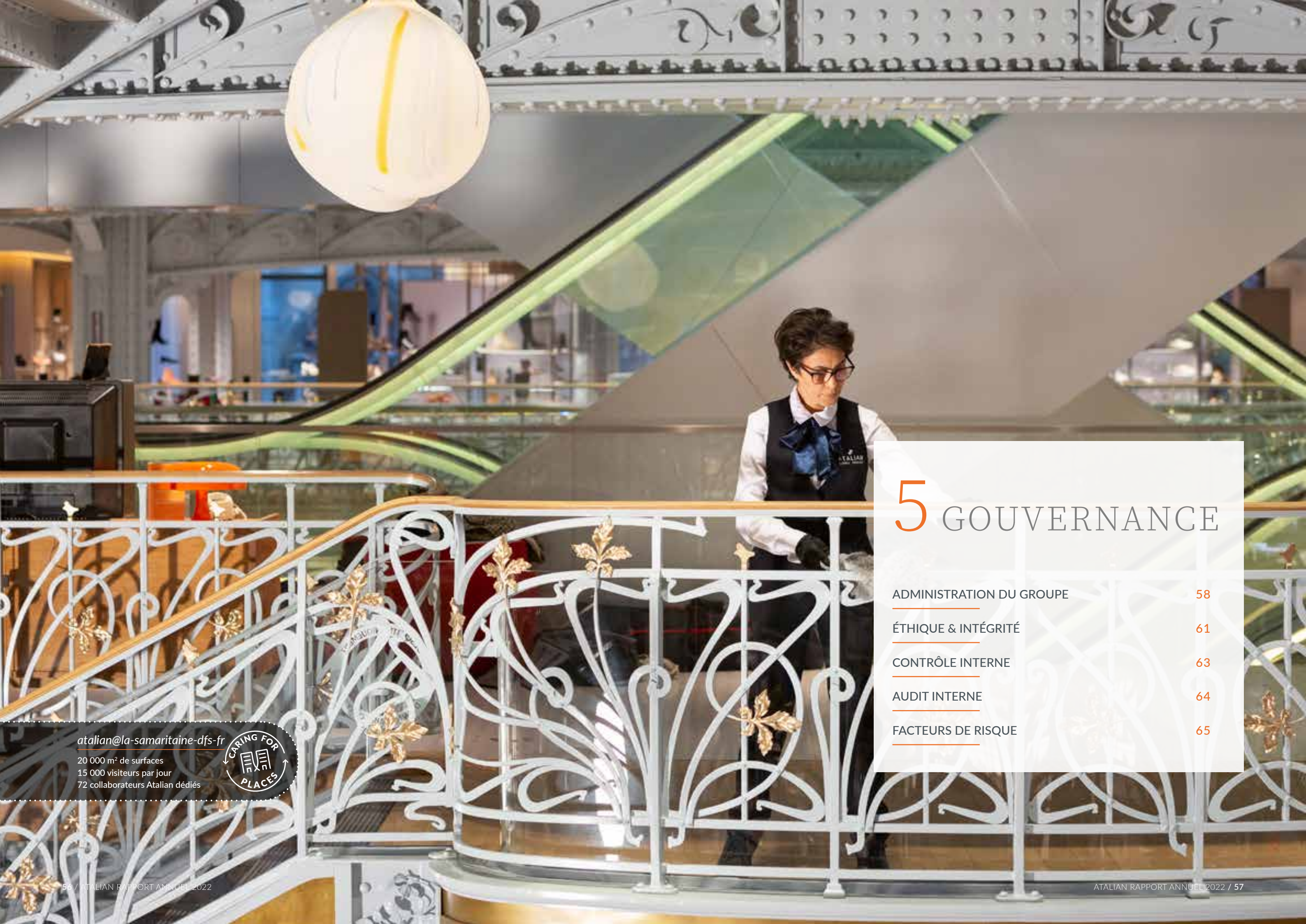
ÉVOLUTION DE L'ENDETTEMENT

En millions d'euros



⁽¹⁾ Sur la base d'un EBITDA récurrent de 158,8 M€ pré-IFRS5 pour l'année 2022

⁽²⁾ Réduction de la dette de 748,1 M€ résultant de la cession des activités au Royaume-Uni, en Irlande et en Asie, et la cession d'Aktrion.



5 GOUVERNANCE

<u>ADMINISTRATION DU GROUPE</u>	58
<u>ÉTHIQUE & INTÉGRITÉ</u>	61
<u>CONTRÔLE INTERNE</u>	63
<u>AUDIT INTERNE</u>	64
<u>FACTEURS DE RISQUE</u>	65

atalian@la-samaritaine-dfs-fr

20 000 m² de surfaces
15 000 visiteurs par jour
72 collaborateurs Atalian dédiés



ADMINISTRATION DU GROUPE

Les Administrateurs d’Atalian Holding Development and Strategy et l’actionnaire majoritaire du Groupe veillent à la bonne gouvernance du Groupe et sont garants du bon fonctionnement des organes de direction afin de permettre l’accroissement de la valeur du Groupe dans le respect des principes d’éthique et de transparence.

NOS ADMINISTRATEURS

Les Administrateurs d’Atalian Holding Development and Strategy ont été choisis pour leurs compétences et leurs expériences dans les domaines de la stratégie et de la transformation des organisations, du développement international, des marchés financiers, de l’audit, du contrôle interne et de la compliance, ainsi que de la RSE. Les Administrateurs se sont réunis en 2022 à 4 reprises avec un taux de participation de 100% sous la présidence de Franck Julien.

- Au cours de l’exercice clos le 31 décembre 2022, les Administrateurs ont validé :
- l’arrêté des comptes trimestriels et annuels ;
 - l’examen du budget ;
 - la revue des activités des directions fonctionnelles et des filiales ;
 - la revue et la validation des travaux des Comités ;
 - l’évaluation du fonctionnement des Comités.

LES COMITÉS

Le Conseil d’administration est épaulé dans l’exercice de ses missions par deux comités spécialisés – **le Comité d’Investissements et de Stratégie et le Comité d’Audit et de Compliance** – qui se réunissent avant les Conseils d’administration. Tous les membres des Comités sont issus du Conseil d’administration.

LE COMITÉ D’INVESTISSEMENTS ET DE STRATÉGIE

Le Comité d’Investissements et de Stratégie assiste les Administrateurs dans leur mission relative à la détermination des orientations de l’activité du Groupe en matière de stratégie et d’investissements. Il examine les programmes d’investissements et leur financement ainsi que les projets de cessions ayant une incidence significative sur le périmètre du Groupe avant qu’ils ne soient présentés aux Administrateurs.

- Composition du Comité d’Investissements et de Stratégie**
- Henri Proglío – Administrateur indépendant – Président du Comité
 - Franck Julien – Administrateur
 - Laurent Levaux – Administrateur indépendant

LE COMITÉ D’AUDIT ET DE COMPLIANCE

Le Comité d’Audit et de Compliance, qui s’est réuni à 4 reprises en 2022, assiste les Administrateurs dans leur mission d’examen et d’approbation des comptes annuels et donne son avis sur toute transaction, acte ou événement susceptible d’avoir un impact significatif dans le Groupe en termes d’engagement ou d’exposition aux risques. Le Comité a pour mission de vérifier la qualité des comptes, de challenger éventuellement le Group CFO et la façon dont ont été établis les comptes, de sélectionner les auditeurs et d’échanger avec eux sur leur vision de l’établissement des comptes. Il a enfin pour mission de vérifier que le Groupe a un contrôle interne qui fonctionne et qu’il applique correctement les lois et réglementations en matière de compliance.

- Composition du Comité d’Audit et de Compliance**
- Laurent Levaux – Administrateur indépendant – Président du Comité
 - Henri Proglío – Administrateur indépendant



FRANCK JULIEN
Président-Directeur Général du groupe Atalian
Administrateur
Membre du Comité d’Investissements et de Stratégie

Franck Julien est entré en 1992 dans le groupe familial TFN. Il en est devenu le Directeur Général en 1995 puis le Président en 2000. Il a dès lors impulsé la diversification et l’internationalisation continue du Groupe, rebaptisé Atalian Global Services en 2009, jusqu’à le positionner dans le Top 5 mondial des acteurs du Facility Management.



SOPHIE PÉCIAUX JULIEN
Administratrice

Sophie Péciaux Julien est la fondatrice et la Présidente du groupe City One, un groupe indépendant et un acteur incontournable des métiers de l’accueil et du service en entreprise dans les domaines de l’événementiel, l’animation et la promotion des ventes, au sein des plateformes aéroportuaires et ferroviaires ainsi qu’au travers de la concession d’espaces. Elle est également Présidente honoraire du SNPA (Syndicat National des Prestataires de Services en matière d’Accueil, d’Animation et de Promotion des ventes) et Présidente du Fonds de Dotation de la Communauté Aéroportuaire.



JEAN-PIERRE JULIEN
Administrateur

Jean-Pierre Julien a été de 1962 à 2000 Président-Directeur Général de l’entreprise familiale TFN, créée par son père et spécialisée dans le nettoyage industriel. Il a fait de son entreprise un des leaders du marché français. En 2000, c’est son fils, Franck Julien, qui lui a succédé.



HENRI PROGLIO
Administrateur indépendant
Président du Comité d’Investissements et de Stratégie
Membre du Comité d’Audit et de Compliance

Henri Proglío a dirigé plusieurs grands groupes (CGEA, Veolia environnements, EDF, Edison...). Il est Administrateur de Dassault Aviation depuis 2008, Natixis depuis 2009, Fomento de Construcciones y contratos depuis 2015, ABR Management CJSC depuis 2013, Akkuyu depuis 2015. Henri Proglío est Président honoraire de EDF.



LAURENT LEVAUX
Administrateur indépendant
Président du Comité d’Audit et de Compliance
Membre du Comité d’Investissements et de Stratégie

Laurent Levaux est dirigeant d’entreprises. Il est actuellement Président de Aviapartner NV. et Président du Conseil d’Administration des sociétés Investsud, Nethys et Sogepa, et membre du Conseil d’Administration des sociétés Proximus, FN Herstal, Hamon, Interparking, Circuit de Francorchamps et Ardent Group.



GEORGES FENECH
Administrateur indépendant

Georges Fenech est un ancien juge d’instruction et Député du Rhône de 2002 à 2008 puis de 2012 à 2017. Il a présidé la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (MIVILUDES) de 2008 à 2012, a été nommé membre de la Commission des lois et a présidé la Commission d’enquête parlementaire sur les attentats de Paris de 2015. Georges Fenech est aujourd’hui consultant pour la chaîne CNews sur les questions liées au terrorisme et à la sécurité en général et chargé de cours à l’Université Panthéon-Assas.

NOTRE COMITÉ EXÉCUTIF

Le Comité exécutif assure la direction générale du Groupe. Il est composé de 6 membres : le Chairman & Group CEO, les CEO des zones régionales où opère le Groupe, la Group Corporate Secretary et le Group CFO. Sous la responsabilité du Chairman & Group CEO, le Comité exécutif participe à la définition de la stratégie et joue un rôle essentiel dans la coordination entre le Siège et ses filiales mais aussi entre les filiales. Il pilote les activités du Groupe, valide ses principales politiques et veille à leur mise en œuvre. Plus précisément, il fixe les objectifs financiers et opérationnels, réalise périodiquement des revues de marques et de marché, évalue les performances et propose les ajustements d'organisation nécessaires.



FRANCK JULIEN
Chairman & Group CEO

Franck Julien est entré en 1992 dans le groupe familial TFN. Il en est devenu le Directeur Général en 1995 puis le Président en 2000. Il a dès lors impulsé la diversification et l'internationalisation continue du Groupe, rebaptisé Atalian Global Services en 2009, jusqu'à le positionner en 2018 dans le Top 5 mondial des acteurs du Facility Management.



RUTHY ZAGHDOUN
Group Corporate Secretary

Ruthy Zaghdoun a plus de 20 ans d'expérience dans le domaine de la fiscalité tant nationale qu'internationale. Après treize années passées au sein de la direction générale des Finances publiques. Elle a rejoint le cabinet d'avocats Deloitte-Taj en qualité d'avocate fiscaliste. En janvier 2018, elle devient la Directrice Fiscale et Compliance du groupe Atalian puis est nommée Secrétaire Générale du Groupe en juillet 2019 en charge des départements juridique, fiscal, audit interne, compliance et communication.



BRUNO BAYET
Group CFO

Bruno Bayet a près de 25 ans d'expérience en finance, contrôle de gestion, fusions, acquisitions et investissements. Il a successivement été Corporate Finance manager chez PricewaterhouseCoopers (2000-2005), Analyste Investisseurs et Trésorier du Groupe Bruxelles Lambert (2005-2011), Directeur financier d'Entreprise General Malta Forrest (2011-2013), Directeur financier du groupe Lafarge Africa (2014-2019). Il a rejoint Atalian comme Group Controller en juillet 2019, a été nommé Deputy Group CFO en août 2021 puis Group CFO en janvier 2022.



TAREK SEHNAOUI
CEO France & Benelux

Tarek Sehnaoui a plus de 20 ans d'expérience dans les opérations et le développement commercial en EMEA et en Amérique du Nord avec LafargeHolcim. Il a rejoint le groupe Atalian en septembre 2019 et a été nommé CEO France-Benelux en 2020.



NORBERT MOUSSART
CEO Europe Centrale & Orientale

Norbert Moussart a une forte expérience en France et à l'étranger de la direction générale dans les secteurs concurrentiels de la construction et des services de distribution, l'industrie et le Facility Management, avec de solides réalisations en fusions et acquisitions, ventes, excellence opérationnelle, achats, redressement et transformation. Il a rejoint Atalian en novembre 2017.



PETER WALSH
CEO États-Unis

Diplômé expert comptable de l'Université de Cape Town en Afrique du Sud. Peter Walsh a été directeur financier du groupe Servest de 2011 à 2018. En décembre 2020, il a rejoint Atalian Royaume-Uni pour manager un projet avant de rejoindre Atalian États-Unis en juillet 2021 et d'être nommé CEO États-Unis en octobre 2021.

ÉTHIQUE ET INTÉGRITÉ



Le respect sans faille des législations et réglementations nationales et internationales ainsi que les engagements pris par le Groupe en matière de compliance guident nos décisions et nos actions dans tous les domaines.

Ruthy Zaghdoun
Group Corporate Secretary
(Global Head of Tax, Legal, Compliance, Internal Audit and Communication)



Les valeurs fondamentales d'éthique et d'intégrité sont solidement ancrées dans nos relations d'affaires au quotidien avec nos partenaires. Elles sont l'essence même de nos pratiques professionnelles au sein du groupe Atalian.

Depuis 2018, le Groupe Atalian s'est construit et renforcé autour d'un programme de conformité afin de répondre aux exigences du cadre législatif et réglementaire des territoires où il opère.

Ce programme s'appuie sur des codes, des procédures, des contrôles et des initiatives couvrant l'ensemble des problématiques de conformité et répondant aux huit piliers de la loi Sapin II. Les codes sont traduits en 13 langues et largement diffusés, au sein des filiales, à l'ensemble des collaborateurs.



Le Code de conduite anti-corruption et anti-blanchiment et le Code de conduite des affaires édictent les règles de conduite de nos instances dirigeantes et la tolérance zéro prônée à l'égard des pratiques contraires à l'éthique et à la conformité (corruption, blanchiment...).



La cartographie des risques, élaborée avec la participation de nombreux acteurs du Groupe, répertorie les risques de corruption et de trafic d'influence région par région au sein du Groupe.



La procédure d'alerte interne guide les collaborateurs qui souhaitent signaler une situation ou un comportement non éthique sans craindre de répercussions. Elle met en avant la volonté du Groupe de prévenir toute situation pouvant potentiellement devenir problématique.

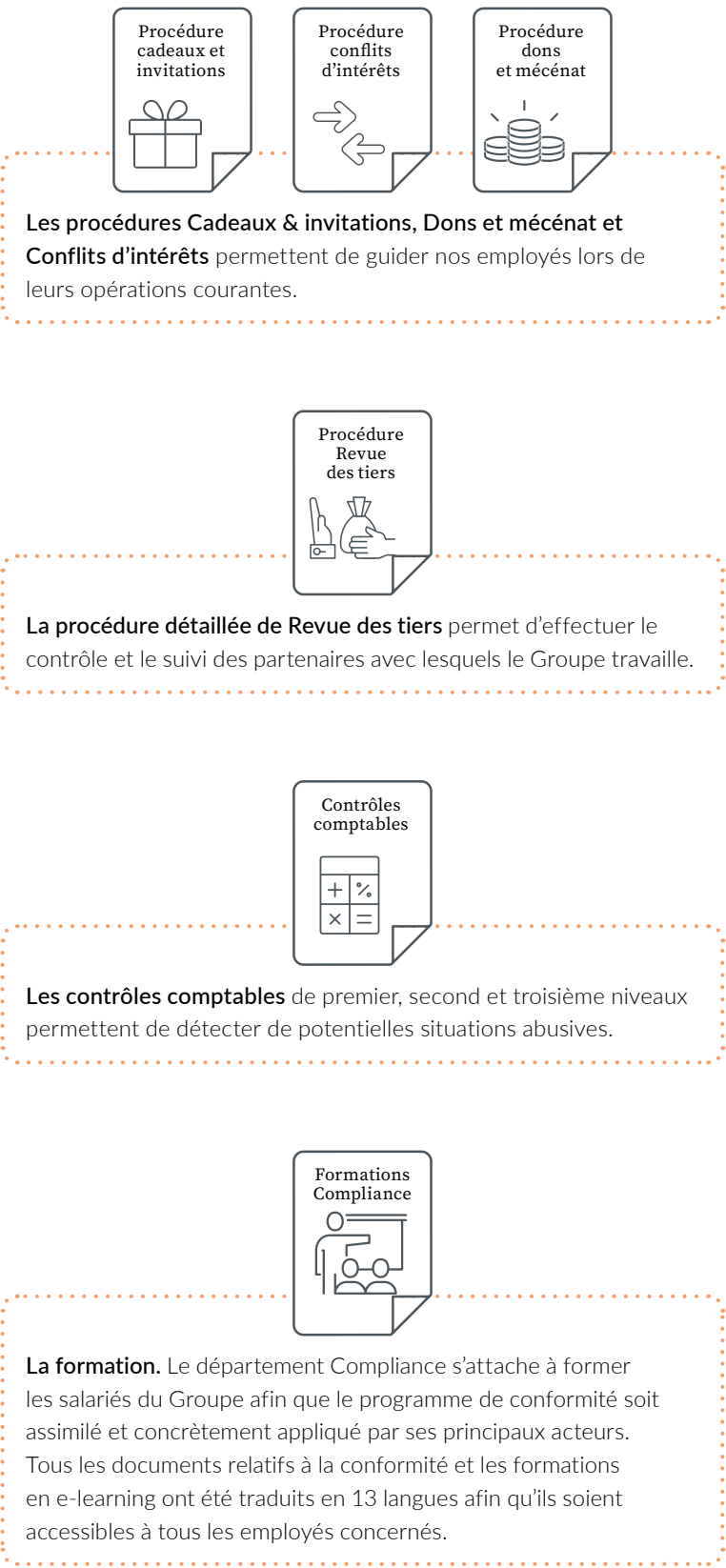
Le Groupe bénéficie également d'un réseau mondial de Compliance Officers qui contribue à garantir une culture de la transparence partout où il opère.

Le Groupe Atalian, actuellement sous monitoring de l'Agence Française Anticorruption, verra son programme de conformité renforcé sur tous les points d'amélioration potentiellement identifiés. À l'issue des deux années de monitoring, le programme de conformité du groupe Atalian répondra ainsi aux standards les plus élevés en termes de conformité.

Ce renforcement a déjà été traduit début 2023 par l'achat de la solution One Trust, plateforme dédiée à la Compliance, qui permettra un suivi précis du déploiement et de l'efficacité de notre programme au sein du Groupe mais également d'ouvrir notre ligne d'alerte à nos tiers.



Solution One Trust



CONTRÔLE INTERNE



Stéphane Guilluy
Group Head of Internal Control

Le Contrôle interne est un processus mis en œuvre par le Conseil d'administration, la Direction générale, l'encadrement et les collaborateurs du groupe Atalian. Ce processus vise à fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs liés à la performance des processus opérationnels, à la fiabilité du reporting financier, à la conformité aux lois et règlements et à la protection des actifs. La mise en place d'un dispositif de Contrôle interne efficace demeure une priorité du groupe Atalian. En 2022, nous avons poursuivi notre démarche d'amélioration continue en renforçant notre dispositif de contrôle et en veillant à son application.

La direction du Contrôle interne Groupe a été créée en 2019. Rattachée à la Direction financière du Groupe, elle est constituée d'une équipe centrale, dont les effectifs ont été renforcés en début d'année 2023 pour accélérer le déploiement de notre référentiel de Contrôle interne.

Le déploiement du Contrôle interne s'appuie également sur un réseau de Coordinateurs locaux, généralement rattachés aux Directeurs financiers des différents pays où nous opérons. Ces Coordinateurs sont chargés de s'assurer de la bonne application des règles et procédures au sein de leurs organisations respectives, en collaboration avec les équipes managériales locales et régionales.





Cette organisation décentralisée nous permet de prendre en compte les spécificités locales tout en assurant la cohérence et l'efficacité globale de notre dispositif de Contrôle interne. En 2022, la Direction du Contrôle interne a mené des actions pour renforcer l'environnement de contrôle. Parmi celles-ci, la mise en place d'un Code de conduite signé par nos principaux fournisseurs (72% du chiffre d'affaires réalisé avec nos 51 principaux fournisseurs est couvert par le Code de conduite fournisseurs), ou la sensibilisation aux règles de séparation des tâches. Elle a aussi travaillé à garantir l'efficacité des processus financiers et opérationnels, en accompagnant les équipes dans la mise en œuvre les plans d'action identifiés lors de la campagne annuelle et en organisant des webinars de formation à l'attention des équipes locales et régionales.

Dans le cadre du nouveau périmètre du Groupe, resserré sur l'Europe et les États-Unis, l'année 2023 aura pour objectif de contribuer à l'amélioration de l'efficacité, de la performance et de la sécurité des processus, tout en continuant à déployer le dispositif de contrôle interne. À ce titre, la mise en place d'une plateforme digitale de contrôle interne d'un des leaders du marché, fin 2022, permettra également d'optimiser la gestion des campagnes de contrôle interne.

AUDIT INTERNE



Jérémie Dieusaert
Group Head of Internal Audit

CHIFFRES CLÉS*

Nombre de missions d'audit réalisées

2020 : 4 missions

2021 : 4 missions

2022 : 5 missions

2023 : 1 mission

Le département Audit interne Groupe a réalisé les audits conformément au plan d'audit annuel 2022 ainsi que la mise à jour de la cartographie des risques du Groupe. Ce plan d'audit et la cartographie des risques sont présentés chaque année par la Secrétaire Générale au Comité d'Audit et de Compliance pour validation puis au Comité exécutif et aux Commissaires aux Comptes du Groupe.

L'audit interne évalue par ses audits et la cartographie des risques la maîtrise des risques, la mise en œuvre du référentiel de contrôle interne du Groupe ainsi que l'application des politiques et procédures Groupe.

Les conclusions des audits donnent lieu à des recommandations et plans d'action élaborés en collaboration avec les Directions des pays et services audités. Ils font l'objet d'un suivi mensuelle strict par la Secrétaire Générale du Groupe afin d'assurer une résolution rapide des dysfonctionnements identifiés.

Les rapports d'audit et les plans d'action présentés au Comité d'Audit et de Compliance, au Comité exécutif et aux Commissaires aux Comptes du Groupe chaque trimestre par la Secrétaire Générale du Groupe et le Responsable Groupe de l'Audit interne.

14 audits ont été réalisés par le Département d'Audit Interne depuis sa création en septembre 2019

FACTEURS DE RISQUE

Ce rapport annuel contient des déclarations prospectives qui comportent des risques et des incertitudes. Nos résultats effectifs peuvent différer sensiblement de ceux prévus dans ces déclarations prospectives à la suite de divers facteurs, y compris les risques décrits ci-dessous et ailleurs dans ce rapport annuel.

RISQUES LIÉS À NOS ACTIVITÉS ET À NOTRE SECTEUR

Toute détérioration des conditions économiques mondiales et régionales, des évolutions politiques et d'autres facteurs indépendants de notre contrôle peut avoir un impact négatif sur nos activités.

Nous sommes sensibles aux récessions ou aux ralentissements économiques, et le caractère cyclique de la macroéconomie représente donc un défi pour nous. La croissance de la demande pour nos services est généralement en corrélation avec les conditions économiques, y compris la croissance du produit intérieur brut sur nos principaux marchés géographiques. Par exemple, dans un environnement économique peu favorable, nos clients peuvent chercher à réduire leurs activités, à retarder leurs projets d'externalisation ou à réduire leur demande de services, en particulier les services que les clients perçoivent comme discrétionnaires (y compris, par exemple, en ce qui concerne les heures, les types de services, ou la portée des services). Les périodes de récession ou de déflation peuvent également avoir un impact négatif sur les prix et les conditions de paiement, y compris en ce qui concerne les services que les clients peuvent percevoir comme non discrétionnaires. En outre, en période d'incertitude économique, nos clients du secteur public peuvent faire face à des pressions budgétaires ou politiques significatives. Nous avons historiquement été exposés aux ralentissements des marchés dans les pays où nous opérons.

Nos performances financières et opérationnelles ont été affectées par des périodes de récession et de déflation et pourraient être encore affectées par une dégradation des conditions économiques générales sur les marchés où nous opérons, ainsi que par les conditions du marché commercial international et les facteurs connexes. En outre, lors des ralentissements économiques survenus dans le passé, nos clients ont souvent réduit le volume de services supplémentaires qu'ils ont commandés en complément de leurs contrats existants, car ils réduisent généralement ces services dans un environnement économique difficile. Nous ne pourrions peut-être pas maintenir nos revenus actuels ou nos niveaux de profit

si des événements économiques ou des circonstances défavorables se produisent ou continuent de se produire dans les pays où nous exerçons nos activités. En outre, les économies des pays dans lesquels nous opérons pourraient ne pas bénéficier d'une croissance à l'avenir et l'augmentation de la demande de nos services sur ces marchés pourrait ne pas se produire.

Bien que les progrès de l'ajustement national et une réponse politique renforcée à l'échelle de l'Union européenne à la crise de la zone euro aient amélioré dans une certaine mesure la situation financière des États de l'Union européenne, les perspectives à moyen terme de la zone euro restent incertaines. Ce contexte de crédit incertain peut avoir une incidence négative sur notre accès au financement ou sur notre capacité de financer notre activité de la même manière et à un coût similaire au financement que nous avons recueilli dans le passé.

Nos activités, notre situation financière, nos résultats d'exploitation et nos perspectives peuvent être affectés négativement par une épidémie telle que la Covid-19.

La pandémie de Covid-19 a eu des répercussions sur les pays, les communautés, les chaînes d'approvisionnement et les marchés, ainsi que sur les marchés financiers mondiaux.

Une autre épidémie, telle que celle de la Covid-19 pourrait impacter nos activités et notre situation financière et pourrait avoir un effet négatif significatif sur nos activités, nos résultats d'exploitation, notre situation financière et nos perspectives.

Nous ne pourrions pas forcément mettre en œuvre nos stratégies avec succès.

Nos stratégies sont les suivantes : (i) favoriser une croissance durable et rentable, (ii) améliorer les performances opérationnelles par le biais d'initiatives locales, régionales et mondiales et (iii) se concentrer sur des mesures de désendettement, pour garantir des positions de leader dans chacune de nos régions. Nous n'avons pas l'assurance que le coût de nos objectifs sera conforme aux niveaux prévus et que nos objectifs seront atteints dans le délai prévu (2023) ou ultérieurement. Nos stratégies peuvent également être affectées par des

facteurs qui échappent à notre contrôle, tels que l'inflation et la volatilité de l'économie mondiale et de chacun de nos marchés et les niveaux d'activité de nos clients. Tous les problèmes, retards significatifs ou coûts imprévus liés à la mise en œuvre de nos stratégies pourraient avoir un effet négatif évident sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Nous ne pourrions peut-être pas intégrer avec succès les acquisitions passées, ce qui risque d'affecter nos activités et notre situation financière.

Au fil des années, notre entreprise a connu une croissance significative grâce à l'acquisition d'entreprises dans de nouvelles régions. Il y a des risques associés à la poursuite de l'intégration de nos acquisitions qui peuvent avoir un effet négatif significatif sur notre activité, les résultats d'exploitation et la situation financière, notamment les coûts et les problèmes liés au pilotage, à l'embauche et à la formation du personnel, ou l'intégration des systèmes informatiques, de comptabilité et de contrôle interne ; les coûts associés pour adapter nos services aux exigences du marché local des sociétés acquises et aux pratiques locales, ou pour élaborer des structures appropriées de gestion des risques et de contrôle interne des opérations sur un nouveau marché, ou pour comprendre et se conformer à un nouveau dispositif réglementaire ; de nouveaux tarifs, taxes, restrictions et dépenses qui pourraient augmenter les prix de nos services et nous rendre moins compétitifs ; la fidélisation des collaborateurs et des comptes clés des entreprises acquises ; des événements imprévus, circonstances ou obligations juridiques liés aux entreprises acquises ; et le fait que nos acquisitions ne permettent pas d'atteindre les synergies prévues ou d'autres avantages attendus.

En outre, nous pouvons encourir des charges d'amortissement et de dépréciation ou des passifs imprévus, ou rencontrer d'autres difficultés liées à des acquisitions réalisées, qui pourraient nuire à notre activité, à nos résultats d'exploitation et à notre situation financière.

Nos activités internationales peuvent nous exposer à des risques supplémentaires.

Suite à la vente, le 28 février 2023, de nos activités au Royaume-Uni, en Irlande et en Asie, y compris Aktrion, depuis le 1^{er} mars 2023, nous intervenons directement dans vingt pays, principalement en Europe et aux États-Unis. En raison de la portée de plus en plus internationale de nos activités, nous sommes soumis à un certain nombre de risques et de défis, dont pour certains d'entre eux, nous ne pouvons exercer notre contrôle.

Il s'agit notamment de la gestion de nos opérations internationales et des complexités associées au respect des exigences législatives et réglementaires, comprenant les règles fiscales et la législation du travail et de la sécurité sociale de multiples juridictions différentes, ou l'effet négatif de la variation des taux de change sur nos opérations réalisées dans les pays qui n'utilisent pas l'euro. Par exemple, lorsque les règles fiscales locales sont complexes ou que leur applicabilité est incertaine, le respect de ces règles peut entraîner des conséquences fiscales imprévues. En outre, la structuration des décisions et la conformité à la législation locale peuvent se heurter aux conflits entre des lois et des réglementations contradictoires, portant notamment, entre autres, sur ce qui suit :

- Emploi, sécurité sociale et négociation collective ;
- Immigration ;
- Santé et sécurité ;
- Protection de l'environnement ;
- Marchés publics ;
- Concurrence ;
- Application des droits légaux.

Nous sommes exposés à des risques économiques et à des incertitudes dans les pays dans lesquels nous exerçons nos activités. Tout ralentissement du développement de ces économies, toute détérioration ou perturbation de l'environnement économique dans les pays dans lesquels nous opérons ou toute réduction des dépenses publiques ou du secteur privé peuvent avoir un effet négatif significatif sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation. En outre, certains incidents pourraient entraîner des tensions internationales, provoquant des boycotts ou restreignant d'une autre manière notre capacité à fournir nos prestations. Cela peut avoir un effet négatif significatif sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Nous pouvons également être soumis à des incertitudes politiques et sociales dans certains pays où nous sommes présents ou dans lesquels nous prévoyons d'étendre nos activités. Les réformes nécessaires pour réaliser des transformations politiques dans certains de ces pays peuvent ne pas se poursuivre. Les systèmes politiques de ces pays peuvent être fragilisés par le mécontentement de la population à l'égard des réformes, par des troubles sociaux et des changements dans les politiques gouvernementales. Toute perturbation ou instabilité de l'environnement politique ou social dans ces pays peut avoir un effet négatif sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

En raison de nos opérations internationales, nous sommes soumis à des risques associés à l'exploitation dans des

pays étrangers, relatifs à :

- Une grande instabilité du PIB ;
- Une instabilité politique, sociale et économique, ou de la corruption ;
- Une pratique commerciale informelle et non réglementée ;
- Une incapacité à encaisser des paiements ou à tenter un recours ou à se conformer à des lois commerciales ambiguës ou vagues ;
- Une difficulté à embaucher ou à retenir du personnel ;
- Des conflits du travail ;
- La guerre, des troubles civils ou des actes de terrorisme ;
- La saisie de biens par nationalisation ou expropriation sans dédommagement équitable ;
- Des incohérences et des changements inattendus dans la législation et les politiques du gouvernement ;
- Des dévaluations et des fluctuations des taux de change ;
- L'imposition ou l'augmentation de retenues et d'autres taxes sur les versements et autres paiements effectués par des filiales étrangères ;
- Des risques accrus liés à l'inflation ;
- Des restrictions sur le rapatriement de devises, de revenus, de capitaux ou d'actifs ;
- Des restrictions imposées par la législation locale sur notre capacité à détenir ou à exploiter des filiales, à encaisser des dividendes de filiales, à faire des placements ou à acquérir de nouvelles entreprises dans certaines juridictions ;
- L'imposition ou l'accroissement des investissements, du commerce ou d'autres restrictions ou exigences des gouvernements étrangers ; Le recours à des sous-traitants pour nos opérations internationales qui peut nous exposer à des risques de non-respect des politiques s'appliquant à l'ensemble du Groupe et de notre code d'éthique.

Nous effectuons également certaines de nos opérations commerciales par l'intermédiaire de sociétés associées dont nous détenons moins de 100 % du capital social, et nous pouvons conclure des accords de coentreprises ou acquérir à l'avenir des participations dans des sociétés associées. Nos co-actionnaires ou nos partenaires de coentreprise peuvent (a) avoir des intérêts ou des objectifs économiques ou commerciaux qui sont incompatibles avec les nôtres, (b) prendre des mesures contraires à nos politiques ou à nos objectifs, (c) éprouver des difficultés financières et autres ou (d) être incapables ou peu disposés à s'acquitter de leurs obligations en vertu de l'accord d'acquisition et de tout accord connexe, ce qui peut avoir une incidence sur notre situation financière ou nos résultats d'exploitation. Pour certaines décisions

importantes, nous pourrions donc ne pas être en mesure d'influencer la prise de décision ou devoir obtenir le consentement d'autres actionnaires. Nous conservons souvent les équipes de direction locales des entités acquises dans les pays étrangers, et ces équipes peuvent aussi avoir des intérêts contraires aux nôtres, ou entraver la prise de décision ou la mise en œuvre de nos stratégies. De telles limitations pourraient limiter notre capacité à poursuivre nos objectifs économiques et d'entreprise à l'avenir et avoir un effet négatif important sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Le 24 février 2022, la Russie a envahi l'Ukraine. En raison de la survenue de cet événement et du large éventail de sanctions financières imposées à la Russie, l'impact de la crise en Ukraine est très incertain sur la situation macroéconomique mondiale. Atalian n'exerce pas d'activités en Ukraine. Concernant nos activités en Russie et Biélorussie, nous avons arrêté toutes les activités de financement et d'investissement vers ces filiales et n'avons perçu aucun fond de celles-ci, les laissant opérer de façon autonome. En 2022, le chiffre d'affaires des activités exercées en Russie a représenté près de 1 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe. Atalian réexamine actuellement la situation de ses activités en Russie et en Biélorussie. Atalian ne pense pas que la crise en Ukraine aura des répercussions sur ses activités en Russie ou que toute mesure prise au niveau local en réponse à ces événements aura un impact négatif important sur les résultats d'exploitation consolidés du Groupe.

Les fluctuations des taux de change pourraient avoir un effet négatif important sur nos activités, nos résultats d'exploitation ou notre situation financière.

Nos résultats d'exploitation sont et pourront être sujets aux effets de change, principalement au risque de conversion de devises. Les résultats de nos opérations ou de celles de nos filiales opérant en dehors de la zone euro sont convertis en euros, notre devise fonctionnelle et de présentation des comptes, au taux de change applicable, pour l'arrêté de nos états financiers consolidés. En 2022, 21 % de nos revenus ont été générés par des entités utilisant pour monnaie fonctionnelle des devises autres que l'euro. Une baisse de la valeur des devises étrangères par rapport à l'euro peut donc avoir un effet négatif sur notre chiffre d'affaires et notre EBITDA, tel qu'il est indiqué en euros. Nous sommes exposés au risque de change du fait de nos activités internationales dans des pays dont la devise n'est pas l'euro. De même, nous sommes exposés au risque de change sur les bénéfices de nos opérations internationales payés en dividendes

ou d'une autre manière, à nos holdings en France. Nous encourons un risque de transaction monétaire chaque fois qu'une de nos filiales génère des revenus ou des coûts d'exploitation dans une devise différente de celle de la devise dans laquelle elle opère. Même si les filiales locales de nos zones à l'international sont caractérisées par des niveaux de risques de change relativement bas, étant donné que le chiffre d'affaires généré et les coûts encourus sont généralement réalisés dans la même devise, les fluctuations des taux de change peuvent cependant avoir un effet négatif important sur nos activités, résultats d'exploitation ou situation financière.

Les services que nous fournissons peuvent être exposés à une pression sur les prix et sur les marges, et nous pouvons ne pas réussir à attirer de nouveaux clients et conserver les clients existants à des prix et des niveaux de marge compétitifs.

Nous pouvons être obligés de baisser les prix de nos services en raison de plusieurs facteurs, notamment en cas de tension de la situation macroéconomique ou d'une concurrence accrue dans le cadre de clauses contractuelles prévoyant une renégociation périodique des conditions tarifaires. Nous ne pouvons pas forcément compenser ces baisses de prix en attirant de nouveaux clients, en réduisant nos coûts d'exploitation (par exemple, par des réductions d'effectifs, des augmentations de productivité ou d'autres optimisations des coûts) ou autrement, ce qui pourrait conduire à une baisse de nos bénéfices. Ces dernières années, des activités telles que la propreté et la sécurité (hormis la sécurité aéroportuaire) ont été particulièrement exposées à la concurrence sur les prix. La pression continue sur les marges réalisées avec nos clients les plus importants ou la perte de ces contrats peuvent avoir un effet négatif important sur nos activités et nos résultats d'exploitation.

De surcroît, puisque les achats de consommables, les frais externes et les coûts de personnel ont représenté au total 94 % de nos charges au cours de l'année 2022, la rentabilité de nos contrats dépendra généralement de notre capacité à maîtriser avec succès ces coûts, notamment en cas d'inflation et une erreur ou une impossibilité de gérer ou d'estimer ces coûts lors de la tarification de nos services pourrait entraîner une baisse des bénéfices et de la rentabilité. Par exemple, au cours des premiers mois de l'exécution d'un nouveau contrat, nous pouvons engager des coûts de démarrage liés à l'équipement technique et aux uniformes des employés qui se traduisent le plus souvent par une perte d'exploitation. En règle générale, nous constatons une réduction progressive de ce déficit d'exploitation

dans les mois suivants et le contrat génère finalement un bénéfice d'exploitation dans les six mois suivant son démarrage. Si nous ne parvenons pas à maîtriser ces coûts de démarrage ou si nous n'estimons pas avec précision le montant de ces coûts lors de la tarification de nos services, nous pouvons subir des pertes importantes pour un contrat donné, ce qui peut avoir un effet négatif important sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

L'inflation des prix peut être déclenchée par plusieurs facteurs, tels que la pénurie, les hausses de prix du pétrole et du transport ou la situation géopolitique comme la guerre en Ukraine. Les hausses des coûts salariaux (notamment consécutives aux hausses réglementaires du salaire minimum) représentent une autre composante significative de nos coûts opérationnels car notre activité nécessite d'employer un grand nombre de salariés.

Notre capacité à anticiper les évolutions de ces coûts et à les maîtriser est fondamentale pour gérer nos résultats financiers de manière efficace. Notre capacité à répercuter les hausses des coûts de nos contrats de services est déterminée par les termes de ces contrats. Le niveau de risque supporté en raison des évolutions des coûts et leurs conséquences sur les marges envisagées dépendent du type de contrat régissant les services fournis. Si nous n'étions pas en mesure de renégocier les conditions tarifaires avec nos clients en temps utile, nous serions exposés à des pertes dues à des coûts plus élevés que prévu.

Si nous ne parvenons pas à contrôler les coûts ou à nous adapter à leur hausse, cela peut se traduire par un impact négatif important sur nos gains et sur notre situation financière.

En outre, les contrats multiservices sont plus complexes à deviser en termes de prix que les contrats mono-service en raison de leur étendue et de leur complexité, et cette complexité peut s'accroître dans la mesure où le contrat comporte des performances sur des services nouvellement externalisés dans plusieurs zones géographiques. Tout contrat de ce type, portant sur des services que nous venons de lancer, nous obligera également à évaluer avec précision les conditions de tarification et à prévoir les coûts d'exploitation, alors que certains de ces coûts nous seront inconnus au moment de la conclusion du contrat. Cela demandera au management beaucoup de temps et de ressources pour les évaluer. En outre, nos contrats peuvent inclure des indicateurs liés à la performance de nos prestations et limiter notre capacité d'ajuster, suffisamment ou à temps, nos prix en fonction de l'augmentation de nos coûts, d'un indice d'inflation ou de tout autre indice approprié, ce qui

augmente le risque associé à nos contrats et pourrait avoir un impact négatif sur notre rentabilité.

En outre, l'impact des lois et des règlements, en particulier des lois et des règlements sur le travail et l'emploi, peuvent restreindre notre capacité à réduire nos coûts et à réaliser d'autres gains de productivité. Voir « Nos entreprises sont soumises à diverses lois et réglementations, y compris en ce qui concerne le travail et l'emploi, et les changements ou les violations de ces lois ou règlements peuvent nuire à nos entreprises et à notre rentabilité. » La pression exercée sur les prix et sur les marges peut donc conduire à une réduction de la moyenne des prix et des marges de nos prestations, ce qui pourrait également avoir un effet négatif significatif sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Nous sommes confrontés à une concurrence intense et variée et une incapacité à rivaliser avec nos concurrents pourrait entraîner une perte de part de marché, une baisse d'activité ou de rentabilité.

Notre activité est extrêmement compétitive. Le Facility Management (FM) rassemble de nombreuses catégories d'acteurs, qui visent la taille mondiale et/ou un large éventail de services. Le paysage concurrentiel du FM est composé de plusieurs types d'acteurs tels que les généralistes mondiaux (principalement les anciens spécialistes du soft FM) ; les généralistes nationaux ; les spécialistes mondiaux de l'immobilier offrant des services aux bâtiments et bénéficiant de leur relation privilégiée avec les clients ; des spécialistes du multi-service ciblant des services complémentaires et de nouveaux pays, fournissant des contrats groupés de soft et de hard services ; des purs players mondiaux, spécialistes mono-service ; des purs players locaux se concentrant sur un service donné, principalement au profit de clients locaux. Ces concurrents peuvent avoir plus de ressources que nous, une présence plus importante sur le marché, ou un rayon d'action géographique plus grand et donc une capacité plus forte pour s'engager sur des appels d'offres multi-pays. En ce qui concerne les services moins complexes sur le plan technique, avec de faibles barrières à l'entrée, tels que les services de propreté traditionnels, nous sommes également confrontés à la concurrence de plus petits acteurs opérant au niveau local, dont beaucoup ont une forte présence sur le marché local et des relations avec les clients locaux. Outre la concurrence d'autres prestataires de services aux bâtiments, nous sommes également confrontés à la concurrence des prestataires locaux.

En outre, les marchés des services externalisés de la

propreté et de la sécurité restent très fragmentés malgré un certain degré de concentration. Au fil du temps, nos concurrents, qu'ils soient mondiaux, nationaux, régionaux ou locaux, pourraient consolider leurs activités et les offres de services diversifiées ou les synergies renforcées de ces entreprises regroupées pourraient accroître la concurrence dans les secteurs de la propreté et de la sécurité. Ces changements ou d'autres évolutions du paysage concurrentiel de notre secteur pourraient entraîner une perte de parts de marché, une baisse des revenus ou une baisse de la rentabilité, et pourraient ainsi avoir un effet négatif significatif sur nos activités, nos résultats d'exploitation, notre situation financière ou nos perspectives.

Par conséquent, en raison de cette concurrence intense, nous devons déployer des efforts constants pour rester compétitifs et convaincre les clients potentiels de la qualité et de la compétitivité des prix de nos offres de services. Nous sommes en concurrence avec d'autres acteurs de notre secteur sur différents critères dont la couverture et l'éventail de nos services, l'expertise technique et les prix. Nos clients sont de plus en plus concentrés sur les coûts d'entre tien et d'exploitation de leurs installations. La tarification est également un critère important pour assurer le renouvellement des contrats, en particulier les contrats pluriannuels. Nous devons également continuer à développer de nouveaux services ou à pénétrer sur de nouveaux marchés géographiques afin de maintenir ou de renforcer notre position concurrentielle ou d'atteindre nos objectifs stratégiques. Si nos clients ne perçoivent pas la qualité et la valeur du coût de nos services, ou s'il n'y a pas suffisamment de demande pour nos nouveaux services, notre activité, nos résultats d'exploitation et notre situation financière pourraient être affectés de manière importante.

Nos entreprises sont soumises à diverses lois et réglementations, y compris en matière de travail et d'emploi, et les changements ou les violations de ces lois ou règlements peuvent nuire à nos activités et à notre rentabilité.

En raison de la nature de notre industrie et de la portée mondiale de nos opérations, nous sommes soumis à une variété de lois et de réglementations régissant les domaines tels que le travail, l'emploi, les pensions, l'immigration, la santé et la sécurité, la fiscalité (y compris la sécurité sociale, les impôts sur les salaires et les politiques de prix de transfert), la gouvernance d'entreprise, la protection des clients, les pratiques commerciales, la concurrence, l'environnement et les réglementations sur la conformité. Nous supportons,

et devons sans doute continuer à le faire, des coûts substantiels et nous consacrons beaucoup de temps et de ressources pour respecter des réglementations de plus en plus complexes et restrictives. Le total des coûts de personnel représentait 69 % de notre chiffre d'affaires en 2022. Les lois et les règlements sur le travail et l'emploi ont historiquement eu un effet important sur nos activités. Les changements apportés à ces lois et règlements peuvent augmenter nos coûts d'exploitation et diminuer notre flexibilité opérationnelle. En outre, tout manquement aux lois ou réglementations des pays dans lesquels nous exerçons nos activités peut entraîner des amendes, des sanctions ou d'autres moyens de suspension ou de résiliation de notre droit à fournir certains services dans la juridiction concernée.

Certaines enquêtes menées par le passé par les autorités judiciaires françaises à notre rencontre et à l'encontre de notre principal actionnaire, de même que celles menées actuellement pourraient avoir un impact négatif sur notre réputation, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

En février 2022, le président du tribunal judiciaire de Paris a approuvé une convention judiciaire d'intérêt public (CJIP) conclue entre nous et le parquet de Paris. La CJIP porte sur des faits qui remontent à 2014 et 2015 et qui concernent deux filiales du Groupe. En concluant la CJIP, la société LFA a mis fin aux poursuites judiciaires engagées à son encontre sans reconnaître sa culpabilité. Dans le cadre de la CJIP, la société LFA a accepté de verser une pénalité d'intérêt général d'un montant de 15 millions d'euros. Bien que ces procédures soient désormais définitivement terminées, elles ont généré des coûts supplémentaires, notamment des frais de justice.

Dans le cadre de la CJIP conclue en février 2022, nous avons accepté de nous soumettre, pour une durée de deux années aux audits et vérifications diligentés par l'Agence Française Anticorruption (AFA). Dans ce contexte, nous devons mettre en œuvre les recommandations de l'AFA dans le délai convenu.

Si nos efforts pour améliorer nos contrôles internes et notre programme de conformité ne sont pas efficaces, ou si d'autres défaillances de nos contrôles internes ou de notre programme de conformité se révèlent, notre capacité à les répercuter avec précision et en temps opportun dans notre situation financière pourraient être compromise, ce qui pourrait nuire à notre réputation, à nos résultats d'exploitation et à notre situation financière.

La fourniture de services aux entreprises de certaines

industries hautement réglementées et le non-respect des réglementations en vigueur pourraient nous exposer à des amendes, des pénalités et autres passifs, ainsi qu'à d'autres conséquences négatives.

Nous fournissons des services aux entreprises dans des industries hautement réglementées, notamment le nucléaire, la défense, les transports et l'aéronautique. Nous proposons également des services de nettoyage spécialisés dans des domaines tels que la santé et l'industrie agro-alimentaire. Comme les entreprises de ces secteurs, nous sommes soumis à des lois et des réglementations très précises et restrictives concernant la prestation de ces services et l'exploitation et la sécurité des installations dans les juridictions dans lesquelles nous opérons. Le respect des cadres législatifs et réglementaires de ces industries hautement réglementées, qui sont de plus en plus stricts, exige de consacrer toujours plus de ressources techniques et financières à nos efforts de conformité. L'impact de ces changements est difficile à prévoir. Le non-respect de ces exigences pourrait nous exposer à des amendes, des pénalités, des réclamations pour dommages corporels ou matériels et à d'autres coûts ou passifs, ainsi qu'à une publicité négative. En outre, des exigences légales et réglementaires plus strictes pourraient avoir un impact négatif sur la croissance à long terme des secteurs auxquels nous fournissons nos services et sur les demandes de services venant des clients opérant dans ces secteurs, ce qui pourrait avoir un effet négatif sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Nous pourrions faire face à des risques en ce qui concerne les cessions d'actifs que nous entreprenons.

Nous pourrions également faire face à des risques liés à tout désinvestissement que nous pourrions entreprendre. Le 28 février 2023, nous avons vendu à une société détenue directement ou indirectement par des fonds gérés ou conseillés par Clayton, Dubilier & Rice (« CD&R ») nos activités au Royaume-Uni, en Irlande et en Asie, y compris Aktrion, aux termes du contrat de vente dont la signature a été annoncée dans notre communiqué de presse du 16 décembre 2022. La valeur d'entreprise retenue dans le cadre de cette vente s'élève à 735 millions d'euros pour l'ensemble du périmètre vendu. Le montant réglé par CD&R s'élève à circa 753 millions d'euros. Ce montant comprend un paiement comptant d'environ 698 millions d'euros et un paiement sous forme d'un crédit vendeur (« vendor loan note ») de 55 millions d'euros, portant intérêts au taux annuel de 7% (capitalisés annuellement) pour une durée de deux ans. Conformément aux termes du contrat de vente,

la somme payée à la date de la transaction est basée sur une estimation effectuée par Atalian de la dette financière nette consolidée des activités cédées, de la variation du BFR des activités cédées et du solde de la dette intragroupe des activités cédées à la date de la transaction. CD&R dispose de quatre-vingt-dix jours pour valider ou contester l'estimation faite par Atalian dans le cadre d'une procédure de revue des états financiers à la date de la cession du périmètre cédé.

Parmi les risques associés à ces cessions, qui pourraient avoir un effet négatif significatif sur notre entreprise, les résultats d'exploitation et les conditions financières, figurent les suivants :

- Les cessions pourraient donner lieu à des responsabilités contractuelles aux termes du contrat de vente ;
 - Les cessions pourraient avoir pour conséquence l'impossibilité de participer à des appels d'offres pour signer des contrats internationaux englobant des territoires couverts par des activités cédées
 - Les cessions pourraient entraîner des pertes et/ou des marges moins importantes ;
 - Les cessions pourraient entraîner une dépréciation de l'écart d'acquisition et d'autres actifs incorporels ;
 - Les cessions pourraient entraîner la perte de personnel qualifié ;
 - Nous pourrions subir des événements ou des retards imprévus et conserver ou engager notre responsabilité juridique relative à l'entreprise cédée à l'égard des employés, des clients, des fournisseurs, des sous-traitants, des autorités publiques ou d'autres parties.
- Tous ces risques pourraient avoir un effet négatif important sur nos résultats d'exploitation et nos perspectives de croissance.

Nous pourrions subir un préjudice si un grand nombre de clients et, en particulier, nos principaux clients, résiliaient leurs contrats de prestations de services avant l'expiration des conditions fixées ou décidaient de ne pas renouveler leurs contrats de prestations de service, ou si nous ne pouvions renouveler que les contrats existants à des conditions moins favorables.

Nos contrats sont généralement renouvelés automatiquement à l'expiration de la durée indiquée, sauf résiliation expresse par le client, à l'exception de nos contrats avec nos principaux clients qui ont souvent une durée fixe initiale renouvelable une ou plusieurs fois sur des durées successives plus courtes selon l'option du client. En vertu de certains de nos contrats (généralement nos contrats les plus importants), nos clients peuvent résilier un contrat à tout moment à leur discrétion après

l'expiration d'un délai de préavis convenu. Même si nous pensons que notre entreprise n'est tributaire d'aucun contrat, la résiliation d'un nombre important de contrats avant l'expiration de leurs conditions, et en particulier de contrats avec nos clients les plus importants, ou notre incapacité à renouveler nos contrats de service à des conditions favorables, ou le mécontentement des clients à l'égard de nos services, pourrait avoir un effet négatif important sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière, notamment en nuisant à notre réputation, nous rendant plus difficile le gain des contrats similaires avec d'autres clients.

Nos contrats dans le secteur public pourraient être affectés par des décisions politiques et administratives ou des contraintes budgétaires.

Le secteur public est un segment important pour nous, en particulier en France. Nos filiales peuvent donc être affectées négativement par des décisions politiques et administratives concernant les niveaux de dépenses publiques, telles que les baisses de dépenses publiques qui peuvent se produire dans le cadre de l'accent mis en France, et dans d'autres pays européens, au cours des dernières années, sur la réduction des déficits budgétaires des pouvoirs publics nationaux et locaux. Toute perte future de grands contrats dans le secteur public pourrait avoir un effet négatif significatif sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Dans certains cas, en raison des réglementations applicables, telles que les règles d'appel d'offres de l'Union européenne, certaines conditions des contrats du secteur public, telles que les conditions de tarification, la durée du contrat, l'utilisation de sous-traitants et la possibilité de transférer des créances dans le cadre des contrats, sont moins flexibles pour nous que les contrats similaires du secteur privé.

Les contrats dans le secteur public sont également soumis à un examen et à une surveillance par les autorités locales afin d'assurer le respect des lois et réglementations interdisant les pratiques anti-concurrentielles et nous pourrions nous trouver en violation de ces lois ou réglementations, ce qui entraînerait des amendes, des pénalités et d'autres sanctions, notamment l'impossibilité de participer aux appels d'offres des marchés publics. Tout événement de ce type pourrait avoir un impact négatif significatif sur notre réputation, notre activité, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Nous ne pourrions pas forcément gagner de nouveaux contrats, y compris des contrats passés de manière concurrentielle, et les contrats que nous décrocherons

pourront ne pas produire les résultats attendus.

Nous devons constamment obtenir de nouveaux contrats pour soutenir notre croissance, et ces nouveaux contrats peuvent faire l'objet d'appels d'offres concurrentiels. La décision d'un client existant ou potentiel d'externaliser des services aux occupants et aux bâtiments dépend, entre autres, de sa perception du prix et de la qualité de ces services externalisés. Certains clients peuvent avoir un préjugé défavorable à l'externalisation de leurs fonctions support.

Nous ne pourrions pas forcément continuer de remporter des contrats par appels d'offres et de gagner d'autres nouveaux contrats. En outre, nous pouvons consacrer beaucoup de temps et engager des dépenses afin de préparer une offre ou une proposition, ou participer à un processus d'appel d'offres, au terme duquel nous ne sommes finalement pas retenus. Lorsqu'un contrat nous est attribué, il ne produit pas forcément les résultats attendus, en particulier si nous ne sommes pas en mesure de correctement calculer les prix, maîtriser les coûts et gérer l'activité quotidienne. Par exemple, le calendrier ou la structure des coûts peuvent différer des estimations antérieures, car ils dépendent tous les deux d'un large éventail de paramètres, dont certains sont difficiles à prévoir, tels que l'augmentation des coûts de personnel résultant de changements pénalisants des lois ou des règlements sur le travail et l'emploi, ce qui peut entraîner des difficultés d'exécution et des dépassements de coûts que nous ne pourrions peut-être pas répercuter sur nos clients. Notre incapacité à prévoir avec précision le coût réel de nos prestations de services pourrait entraîner une diminution de nos marges ou même des pertes dans le cadre de ces contrats, ce qui aurait un effet négatif important sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Nous ne réussissons pas forcément à embaucher et conserver suffisamment de techniciens qualifiés pour mener à bien nos opérations. En outre, nous pourrions rencontrer des problèmes pour recruter et conserver des salariés qualifiés en période de croissance économique rapide.

Sur certains des segments du marché sur lesquels nous opérons, tels que les services multitechniques, notre succès dépend de notre capacité à attirer et à conserver des techniciens qualifiés, et toute difficulté à les conserver pourrait perturber nos opérations. Notre croissance exige également que nous recrutions et formions continuellement de nouveaux techniciens qualifiés. Un turnover élevé de nos techniciens qualifiés se traduit par une augmentation de nos coûts de recrutement et

de formation et limite en conséquence le nombre de techniciens expérimentés disponibles pour constituer des équipes adaptées aux projets. Si cela devait se produire, nous ne pourrions pas forcément mener à bien ces projets efficacement et exploiter ces activités de manière rentable. En outre, en période de croissance économique rapide, nous pouvons rencontrer des problèmes de recrutement et de maintien en poste des employés qualifiés dans toutes nos activités ou plus généralement faire face à une augmentation des coûts de recrutement et fidélisation des employés que nous ne pourrions peut-être pas répercuter de manière satisfaisante sur nos clients, ce qui pourrait avoir un effet négatif important sur nos activités, les résultats d'exploitation et la situation financière.

Une détérioration des relations avec nos employés ou nos syndicats ou l'impossibilité de prolonger, renouveler ou renégocier favorablement les conventions collectives spécifiques au Groupe pourraient avoir un impact négatif sur nos activités.

Étant donné que nous restructurons continuellement notre main-d'œuvre pour obtenir des gains de productivité, maintenir de bonnes relations avec nos employés, les syndicats et les autres représentants des employés est essentiel pour que nous puissions mettre en œuvre ces restructurations avec succès. Par conséquent, toute détérioration des relations avec nos employés, les syndicats et les autres représentants des employés pourrait avoir un effet négatif sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

La majorité de nos employés sont couverts par des conventions collectives nationales et des accords d'entreprise spécifiques au Groupe. Ces accords complètent généralement les dispositions légales applicables en ce qui concerne notamment les conditions générales de travail de nos employés, telles que le temps de travail, les congés, la rupture du contrat de travail, la retraite, la mutuelle et les primes annuelles. Les conventions collectives nationales et les conventions spécifiques au Groupe contiennent également des dispositions qui pourraient affecter notre capacité à restructurer nos opérations et nos installations, à licencier nos employés ou à externaliser certains services.

Nous ne pourrions pas forcément proroger les accords existants spécifiques au Groupe, les renouveler selon leurs modalités actuelles ou, à l'expiration de ces accords, négocier ces accords de manière favorable et opportune ou sans arrêts de travail, grèves ou actions similaires des salariés. Nous pouvons aussi être assujettis à des conventions supplémentaires spécifiques au Groupe ou à des modifications des conventions collectives

nationales existantes. Par exemple, les négociations à venir sur le regroupement des branches professionnelles telles que la propreté, la sécurité, le travail temporaire, la restauration, pourraient à long terme déboucher sur des augmentations de salaire et l'octroi d'avantages sociaux supplémentaires fondés sur les conventions collectives les plus avantageuses concernées par ce regroupement. D'autres accords ou modifications spécifiques au Groupe pourraient augmenter nos coûts d'exploitation et avoir un effet négatif significatif sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

En outre, nous sommes tenus de consulter et de demander conseil à nos comités d'entreprise pour un large éventail de questions, ce qui pourrait empêcher ou retarder l'exécution de certaines transactions du Groupe.

Les consultations avec les comités d'entreprise, les grèves ou les actions similaires des salariés ou d'autres perturbations causées par notre personnel, en particulier là où il y a des délégués syndicaux, pourraient perturber nos activités, entraîner une perte de réputation, une augmentation des salaires et des avantages sociaux ou avoir un effet négatif significatif sur notre activité, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Nous avons enregistré un montant important d'écarts d'acquisition (« goodwill ») et il se peut que nous ne puissions jamais réaliser la valeur totale de celui-ci.

Nous avons enregistré une survalueur comptable importante sur nos acquisitions. L'écart d'acquisition total, qui représente la différence entre le montant de la juste valeur de l'acquisition et l'actif net des entreprises ou des actions acquises, s'élevait à 523 millions d'euros au 31 décembre 2022 (1 062 millions d'euros au 31 décembre 2021), soit 45 % de notre actif total après la vente de nos activités au Royaume-Uni, en Irlande et en Asie, y compris Aktrion et du niveau de performance aux États-Unis qui a baissé.

Le goodwill est enregistré à la date d'acquisition et il fait l'objet chaque année d'un test de valeur susceptible d'un ajustement de sa valeur si une perte de valeur est constatée. La dépréciation peut résulter, entre autres, d'une détérioration de notre rendement, d'une baisse des flux de trésorerie futurs prévus, de conditions de marché défavorables, de changements défavorables dans les lois et règlements applicables (y compris des changements qui limitent nos activités ou affectent les services que nous fournissons) et de divers autres facteurs. Le montant de toute perte de valeur doit être imputé immédiatement à notre compte de résultat. Nous avons enregistré une dépréciation du goodwill en 2022 pour un montant de

72 millions d'euros pour nos activités aux États-Unis. Toute dépréciation significative de l'écart d'acquisition à l'avenir pourrait résulter d'une réduction importante de nos revenus et de nos capitaux propres et pourrait avoir un effet négatif important sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Le départ de membres clés de notre équipe de direction ou d'autres membres clés de notre personnel, ou notre incapacité à attirer et à conserver des membres qualifiés pour notre équipe de direction ou d'autres membres clés, pourrait avoir un effet négatif sur notre entreprise.

Notre succès dépend, dans une large mesure, de l'activité effective et des compétences de notre équipe de direction. Si un ou plusieurs de nos dirigeants ou d'autres membres du personnel clé ne peuvent pas ou ne veulent pas conserver leurs fonctions actuelles, nous ne pourrions pas forcément les remplacer facilement et notre activité pourra en être perturbée, ce qui pourra avoir des répercussions importantes et négatives sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière. Il y a une forte demande pour les managers de ce calibre, qui sont peu nombreux et dont le profil est très recherché ; nous ne serons donc peut-être pas en mesure d'attirer et de conserver à l'avenir des cadres ou du personnel clé expérimentés, ce qui pourrait entraver notre capacité à diriger et à développer notre activité avec succès. En outre, si l'un de nos dirigeants ou une autre personne clé rejoignait un concurrent ou créait une entreprise concurrente, nous pourrions perdre des clients, des savoir-faire et d'autres membres clés du personnel, ce qui pourrait avoir un effet significatif important sur notre activité, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Nous pourrions ne pas être en mesure de nous défendre contre les réclamations formulées contre nous par des clients ou d'autres tiers ou ne pas réussir à recouvrer correctement nos créances à l'égard de clients ou de tiers.

Nous pouvons conclure des accords avec des tiers partenaires, des fournisseurs d'équipements et des sous-traitants en lien avec la prestation de services dans le cadre de nos contrats avec nos clients. Le recours à ces tiers réduit notre capacité à contrôler directement à la fois notre personnel et la qualité des prestations fournies.

Par conséquent, nous sommes exposés à des risques liés à la gestion des tiers et au risque que ces tiers ne respectent pas les critères de qualité convenus dans le cadre du contrat ou plus généralement ne soient pas en

conformité avec les normes législatives ou réglementaires en vigueur.

Des réclamations impliquant ces tiers pourraient être requises contre nous, et par nous. Les réclamations déposées contre nous pourraient inclure les dépenses encourues pour des travaux prétendument défectueux ou incomplets, les violations de garantie ou l'achèvement tardif du projet et des réclamations pour des projets annulés. Les réclamations et les charges à payer pourraient impliquer des dommages-intérêts réels, ainsi que le paiement de montants forfaitaires fixés contractuellement. Ces réclamations, ainsi que celles que nous pourrions formuler à l'encontre de clients ou d'autres tiers, si elles ne sont pas résolues par la négociation, pourraient entraîner des procédures contentieuses ou d'arbitrage longues et coûteuses. Les dépenses associées aux réclamations, ou notre incapacité à recouvrer suffisamment de dommages-intérêts ou d'indemnités forfaitaires pour les réclamations déposées contre des tiers, pourraient avoir un effet négatif significatif sur nos activités, notre situation financière et les résultats d'exploitation.

En outre, les tiers partenaires, les fournisseurs d'équipement et les sous-traitants peuvent avoir une couverture d'assurance insuffisante ou des ressources financières insuffisantes pour s'acquitter des réclamations ou des condamnations du fait des dommages-intérêts ou des pertes occasionnés au client par ces tiers. Tout manquement de ces tiers à respecter leurs obligations pourrait nuire à notre réputation, avec pour résultat la perte de clients et la charge de passifs financiers, ce qui pourrait avoir un effet négatif significatif sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Nous pouvons faire l'objet de réclamations ou de sanctions à propos des conditions de travail de nos employés.

Nos activités sont soumises aux lois et règlements sur l'environnement, la santé et la sécurité au travail. Les nouvelles technologies, la mise en œuvre de nouveaux processus de travail, services, outils et machines, peuvent avoir des effets négatifs imprévus sur les conditions de travail de nos employés. Certaines des prestations que nous fournissons dans le cadre de notre activité mettent nos collaborateurs et d'autres personnes en contact avec de gros équipements mécanisés, des véhicules en mouvement et des produits chimiques dangereux. Les sites sur lesquels nous intervenons qui présentent des risques, peuvent également augmenter le turnover des effectifs, augmenter le coût d'une prestation pour nos clients ou de l'exploitation d'un site et augmenter le coût

de nos opérations. Les infractions et les responsabilités liées aux lois et réglementations en vigueur en matière d'environnement ou de santé et de sécurité au travail peuvent se traduire par des amendes, des pénalités, des réclamations légales, ainsi qu'une augmentation des coûts d'exploitation et des dommages réputationnels, et peuvent avoir un effet négatif significatif sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Notre responsabilité peut être engagée pour des actions commises par nos employés.

Comme pour les autres prestataires de services aux bâtiments, nos employés fournissent nos services dans des bâtiments et dans des lieux appartenant à nos clients ou exploités par eux. Par conséquent, nous pouvons être impliqués dans des contentieux liés à des dommages matériels, des interruptions d'activité, la propagation d'infections dans les établissements de santé, la contamination des aliments, la violation des réglementations environnementales et/ou de santé et sécurité au travail, l'utilisation non autorisée de la propriété du client, des fautes volontaires ou d'autres actes délictueux de nos employés ou des personnes ayant obtenu un accès non autorisé aux locaux par notre intermédiaire. De tels contentieux peuvent être de grande ampleur et peuvent susciter une publicité qui nous est défavorable. De plus, de tels contentieux pourraient ne pas être couverts par nos polices d'assurance. Par conséquent, ces procès peuvent avoir un effet négatif significatif sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

En outre, le processus d'appel d'offres comporte des risques associés à la fraude, à la corruption et aux activités frauduleuses dans le processus d'achat. Bien que nous maintenions des systèmes de surveillance internes et que nous n'ayons jamais été mis en examen, condamnés à une amende ou sanctionnés pour fraude, corruption ou pots-de-vin, nous pourrions ne pas être capables de détecter ou d'empêcher tous les cas de fraude, de pots-de-vin et de corruption impliquant nos employés ou agents dans le futur. La participation ou l'association de nos employés ou agents à une fraude, une corruption ou d'autres violations ou allégations ou rumeurs s'y rapportant pourrait avoir un effet négatif significatif sur nos activités, nos résultats d'opérations et notre situation financière.

Notre responsabilité peut être engagée sans qu'elle ne soit couverte par l'assurance.

Nous avons souscrit des assurances de divers types comprenant une assurance dommages matériels, une

responsabilité civile et une assurance responsabilité civile des mandataires sociaux. Compte tenu de nos activités internationales, de la diversité de nos implantations et des contextes dans lesquels nos employés fournissent des prestations et de la diversité des activités dans lesquelles nos employés sont engagés, il est possible que nous ne puissions pas toujours prévoir avec précision toutes les activités et situations pour nous assurer qu'elles sont entièrement couvertes par nos polices d'assurance et, par conséquent, nous pourrions ne pas être couverts par nos assurances dans certains cas précis. Bien que nous cherchions à maintenir des niveaux de couverture d'assurance adaptés, toutes les réclamations potentielles ne peuvent être couvertes et nous pouvons subir des incidents majeurs de nature telle qu'ils ne sont pas couverts par l'assurance. En outre, la survenue de plusieurs événements entraînant des demandes significatives de dommages-intérêts dans une année civile peut avoir un effet négatif important sur nos primes d'assurance. Enfin, nos coûts d'assurance peuvent augmenter avec le temps en réponse à toute évolution négative de nos antécédents de sinistres ou en raison de l'augmentation importante des prix sur le marché de l'assurance en général. Nous ne pourrions peut-être pas maintenir notre couverture d'assurance actuelle ou le faire à un coût raisonnable, ce qui pourrait avoir un effet négatif important sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Notre responsabilité peut être engagée de manière significative en cas de non-respect des normes applicables en matière de propreté, de sûreté ou de sécurité, et faire l'objet d'une publicité défavorable concernant tout manquement réel ou présumé à ces normes, ce qui pourrait nuire à notre réputation.

Nos activités sont liées à la santé et à la sécurité des personnes, en particulier nos services de nettoyage des installations de l'industrie agroalimentaire et des établissements de santé ainsi que notre large éventail de services de restauration collective. Nous pouvons encourir des responsabilités importantes si nous ne parvenons pas à respecter les normes de propreté ou de sécurité applicables et si notre défaillance nuit à des personnes ou des entités, y compris, par exemple, par la contamination des produits alimentaires préparés dans les installations que nous nettoyons ou par l'apparition de maladies dans les hôpitaux dans lesquels nous intervenons. En outre, nous pourrions être tenus responsables de toute infraction par nos employés des règles de sécurité sur des sites clients sensibles, tels que les aéroports et les centrales nucléaires. De plus, notre réputation pourrait être entachée par tout manquement réel ou présumé au respect des normes convenues

de propreté ou de sécurité. Toute publicité relative à des incidents de ce type pourrait avoir un effet négatif important sur notre réputation et, par conséquent, sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Nous nous appuyons sur des systèmes informatiques pour mener nos activités. Nos systèmes informatiques pourraient ne pas fonctionner correctement ou être interrompus, ce qui pourrait nuire à nos activités.

Nous nous appuyons sur de nombreux systèmes informatiques qui nous permettent de suivre et de facturer nos services, de communiquer avec nos clients, de gérer nos employés et de recueillir des informations sur lesquelles la direction fonde ses décisions concernant notre activité. L'administration de nos activités dépend de plus en plus de l'utilisation de ces systèmes. Par conséquent, les défaillances des systèmes ou les perturbations résultant de virus informatiques, de piratages informatiques ou d'autres causes pourraient avoir un effet négatif significatif sur nos activités, les résultats d'exploitation et la situation financière.

Nous pouvons faire face à des risques fiscaux.

Nous avons structuré nos activités commerciales et financières à la lumière de diverses exigences réglementaires et de nos objectifs commerciaux et financiers. Ces structures créent donc de la valeur grâce aux synergies et à la puissance commerciale d'un groupe multinational. Étant donné que les lois et règlements fiscaux dans les diverses juridictions dans lesquelles nous exerçons nos activités ne fournissent pas de doctrines claires ou définitives, le régime fiscal appliqué à nos opérations et transactions intra-groupe ou réorganisations est parfois fondé sur nos interprétations des lois et règlements fiscaux français ou étrangers. Nous ne pouvons garantir que ces interprétations ne seront pas remises en question par les autorités fiscales compétentes, ce qui pourrait nuire à notre situation financière ou à nos résultats d'exploitation. Plus généralement, tout manquement aux lois ou réglementations fiscales des pays dans lesquels nous exerçons nos activités peut entraîner des réévaluations, des intérêts de retard pour paiement tardif, des amendes et des pénalités.

En outre, nous pouvons enregistrer des actifs d'impôt différé dans notre bilan, reflétant les économies d'impôt futures résultant de décalages entre la taxation effective et son montant comptabilisé à l'actif ou au passif ou en ce qui concerne les reports fiscaux déficitaires de nos

sociétés. La réalisation effective de ces actifs dans les années à venir dépend des lois et règlements fiscaux (y compris l'évolution du mécanisme du CICE), des résultats des vérifications fiscales potentielles et des résultats futurs attendus des entités concernées. En particulier, en vertu des règles actuellement applicables en France, les pertes fiscales reportées ne peuvent compenser qu'un million d'euros de revenu imposable plus 50% du revenu imposable de l'année en cours qui dépasse ce montant. Au 31 décembre 2022, nos actifs nets d'impôts différés représentaient un total de 53,6 millions d'euros, principalement lié aux reports fiscaux déficitaires du groupe fiscal constitué par Atalian Cleaning. Toute réduction de la capacité d'utiliser ces actifs en raison de modifications des lois et des règlements, de réévaluations fiscales potentielles ou de résultats inférieurs à ceux prévus, pourrait avoir un impact négatif important sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Nous sommes soumis à des risques de procédures juridiques et d'arbitrage, ce qui pourrait nuire à nos résultats financiers et à notre situation.

De temps en temps, nous sommes impliqués dans des procédures juridiques ou d'arbitrage en droit du travail, en droit fiscal et en droit commercial, dont les résultats sont difficiles à prévoir. Nous pourrions être engagés à l'avenir dans des litiges juridiques et des arbitrages, ce qui pourrait entraîner des demandes de dommages-intérêts ou d'autres paiements significatifs. En outre, en partie en raison de la réorganisation constante de notre personnel, nous sommes engagés dans un grand nombre de procédures avec les employés, généralement en ce qui concerne les indemnités de départ liées aux licenciements et les réclamations de requalification d'un contrat d'emploi à durée déterminée en contrat d'emploi à durée indéterminée ou d'un contrat d'emploi à temps partiel en contrat d'emploi à temps plein, ainsi que dans des procédures relatives à l'application des conventions collectives nationales appropriées concernant le transfert automatique des employés. Bien qu'individuellement ces procédures ne portent généralement pas sur des montants substantiels, l'ensemble de ces procédures ou toute augmentation du nombre de ces procédures peut avoir un impact négatif significatif. Au 31 décembre 2022, nous avons constitué 11 millions d'euros de provisions pour litiges.

En cas de résultat négatif significatif d'une procédure juridique ou d'arbitrage, que ce soit sur la base d'un jugement ou d'un accord de règlement, nous pourrions être tenus de payer des montants importants, ce qui pourrait avoir un effet significatif sur nos activités, notre

situation financière et nos résultats d'exploitation. En outre, les coûts liés aux procédures de litige et d'arbitrage peuvent être conséquents. Même si de telles procédures ont une issue favorable pour nous, il faudra peut-être cependant que nous assumions tout ou partie de nos frais de conseil et autres frais dans la mesure où ils ne sont pas remboursables par la partie adverse, les assurances ou par d'autres, ce qui pourrait avoir un effet négatif significatif sur notre activité, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

RISQUES LIÉS À NOTRE ENDETTEMENT

Notre niveau d'endettement conséquent pourrait avoir des répercussions importantes et négatives sur notre capacité à respecter nos obligations en vertu des accords pris sur nos dettes, notre capacité à réagir aux changements du marché et notre capacité à contracter des dettes supplémentaires pour financer les besoins futurs. En outre, les augmentations des taux d'intérêt pourraient nuire à notre capacité d'assurer le service de la dette conformément aux accords contractuels.

Au 31 décembre 2022, nous et nos filiales consolidées avons 1 423 millions d'euros de dette brute (y compris l'affacturage sans recours (factor déconsolidant) et les engagements de location selon l'IFRS 16) dont un accord de crédit renouvelable de 103,0 millions d'euros.

Notre endettement substantiel pourrait avoir des conséquences importantes. En particulier, cela pourrait :

- Accroître la difficulté de satisfaire à nos obligations, incluant celles relatives à nos emprunts obligataires ;
- Imposer que nous consacrons une part importante de notre cash-flow opérationnel pour le paiement de notre dette, réduisant ainsi les fonds disponibles pour le besoin en fonds de roulement, les investissements en actifs immobilisés, les acquisitions, la recherche et le développement ou toutes autres utilisations ;
- Accroître notre vulnérabilité à une conjoncture économique et industrielle défavorable ;
- Limiter notre flexibilité pour planifier des changements ou réagir aux évolutions dans nos activités et dans les secteurs dans lesquels nous opérons ;
- Nous empêcher de poursuivre l'exploitation de certaines opportunités commerciales ;
- Nous placer dans une position défavorable par rapport à nos concurrents qui ont relativement moins de dettes ;
- Limiter notre capacité d'emprunter des fonds supplémentaires ou de disposer d'actifs pour lever des fonds, si nécessaire, pour le fonds de roulement, les dépenses en actifs immobilisés, les acquisitions ou toutes autres utilisations.

En outre, notre dette au titre de notre facilité de crédit renouvelable porte intérêt à un taux variable qui est égal à la somme (i) du taux EURIBOR pour les périodes d'intérêt d'un, trois ou six mois [ou toute autre période convenue entre Atalian S.A.S.U. et l'Agent qui représente et agit au nom de tous les prêteurs contribuant à la facilité de crédit renouvelable], ou, si EURIBOR n'est pas disponible, le taux de remplacement tel que décrit dans la convention de crédit renouvelable et (ii) la marge applicable, qui était initialement égale à une marge de base de 2,25 % sous réserve d'un cliquet de marge vers le haut ou vers le bas sur la base de la notation de crédit qui nous est attribuée par Moody's et S&P, et qui, à la suite de la baisse de nos cotes de crédit par Moody's et S&P en décembre 2022, est actuellement de 2,75 %. Les fluctuations du taux EURIBOR ou du taux de remplacement (le cas échéant) ou les changements de notre cote de crédit peuvent augmenter notre charge globale d'intérêts et pourraient avoir un effet négatif important sur notre capacité à rembourser nos obligations en matière de dette.

Pour une discussion sur nos flux de trésorerie et nos liquidités, voir « le rapport de gestion de la direction sur la situation financière et les résultats des opérations – liquidités et ressources en capital ».

6 RAPPORT FINANCIER

RAPPORT AUX INVESTISSEURS 80

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES 88

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés 88

États financiers consolidés 90

Annexes aux états financiers consolidés 95

atalian@saint-gobain-fr

49 000 m² entretenus

2 500 occupants

42 collaborateurs Atalian dédiés



LA FINANCIÈRE ATALIAN

RAPPORT DESTINÉ AUX INVESTISSEURS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

RAPPORT DE GESTION (EXAMEN DE LA SITUATION OPÉRATIONNELLE ET FINANCIÈRE)

Le présent rapport de gestion résume les principaux facteurs qui ont eu une incidence sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022. Les données historiques présentées ci-dessous pour le Groupe concernent l'exercice clos le 31 décembre 2022. Elles ne sont pas nécessairement représentatives des résultats d'exploitation du Groupe pour toute période future ou de notre situation financière à l'avenir. Les états financiers consolidés du Groupe, audités pour la période allant du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022 et présentés dans ce document, sont établis selon les normes IFRS.

1. APERÇU

Nous sommes l'un des principaux fournisseurs indépendants de services externalisés aux entreprises et collectivités. Au 31 décembre 2022, nous étions présents dans 19 pays, dont la France, notre principal marché, au service de clients des secteurs public et privé venant d'horizons différents. Créée en 1944 en tant que prestataire de services de nettoyage en France, la société a commencé à se transformer en 1999 en prestataire multidisciplinaire de services externalisés aux entreprises. Nos offres de gestion multiservice et multitechnique couvrent de nombreux secteurs du marché des services externalisés aux entreprises. Nous fournissons nos services en nous appuyant essentiellement sur notre expertise et nos ressources internes. Nous sommes un fournisseur réputé dans le domaine des différents services externalisés aux entreprises que nous proposons dans chacun des pays où nous sommes présents.

De 2009 à 2018, nous avons pris de l'expansion grâce principalement à l'acquisition, tant en France qu'à l'étranger, de sociétés dont les services, l'expertise et la portée géographique sont non seulement complémentaires aux nôtres, mais aussi indispensables. En France, notamment,

Le présent rapport présente des facteurs prévisionnels fondés sur des hypothèses relatives à nos activités futures. Nos résultats futurs pourraient être sensiblement différents de ceux indiqués dans ces énoncés prospectifs. Les pourcentages peuvent être calculés sur des chiffres non arrondis et peuvent donc différer de pourcentages calculés sur des chiffres arrondis.

Les termes « Groupe », « nous » et « notre », sauf indication contraire, désignent collectivement La Financière ATALIAN SAS et ses filiales consolidées.

nous avons considérablement développé nos activités grâce aux acquisitions en 2009 de Veolia Propreté Nettoyage et Multiservices (« VPNM »), un fournisseur de services de nettoyage doté d'un important portefeuille clients de grandes entreprises et d'Eurogem, un fournisseur multiservices spécialisé dans l'externalisation des services aux entreprises. Depuis 2014, notre croissance en France s'est poursuivie avec l'acquisition de diverses entités spécialisées dans les services de nettoyage, tels Vitsolnet, HEI, Net'Express, Facilicom Services Group France SA (« Facilicom »), filiale française détenue à 100 % du groupe néerlandais Facilicom, et Clean Residences. Notre expansion en France a continué récemment, notamment avec l'acquisition en 2018 de Limpa et BBA, deux sociétés spécialisées dans les services de nettoyage. Ces acquisitions nous ont permis d'élargir notre offre de services et notre expertise et de proposer ainsi un large éventail de services externalisés aux entreprises.

Nous avons appliqué le business model français pour accroître notre présence de manière significative sur les marchés internationaux afin de répondre aux besoins de nos clients et de les anticiper. Depuis 2003, nous avons acquis environ 300 entités dans 36 pays (dont la France). Depuis 2015, nous possédons des filiales aux États-Unis,

en Europe centrale et de l'Est et nous avons étendu nos opérations en Asie du Sud-Est et en Afrique du Nord et de l'Ouest.

En 2018, nous avons acquis la totalité du capital social de Servest Limited, un des acteurs majeurs du Facility Management au Royaume-Uni (« Servest UK »). Servest UK fournit une gamme complète de services et de solutions de nettoyage, d'entretien d'entreprises, de restauration, de sécurité, de lutte contre les parasites, de gestion de la conformité ainsi que d'autres services de gestion des installations à plus de 2 200 clients des secteurs public et privé et à plusieurs milliers d'autres clients dans tout le Royaume-Uni.

Ces dernières années, le Groupe s'est concentré sur les trois piliers stratégiques suivants :

- générer une croissance durable, forte et rentable ;
- améliorer constamment les performances opérationnelles ; et
- réduire l'endettement.

Dans le cadre de cette stratégie, le Groupe s'est recentré sur ses activités principales et a lancé un programme de cession de ses activités non stratégiques en vertu duquel l'activité Espaces verts a été vendue en 2019 de même que la société Ramky Cleantech à Singapour en 2020.

Après une année très difficile en 2020 pour la plupart des entreprises en raison de la crise liée à la Covid-19 et du ralentissement mondial des activités du Groupe, principalement dû aux interruptions d'activités causées par les confinements et les restrictions imposées sur certains marchés finaux, le Groupe a su démontrer en 2021 sa capacité à rebondir et à accélérer davantage en 2022 grâce à la mise en œuvre réussie de sa stratégie de Integrated Facilities Management et à la solidité de son pipeline commercial.

Le 16 décembre 2022, Atalian a annoncé qu'un contrat d'achat et de vente avait été signé avec Clayton, Dubilier & Rice (« CD&R »), en vertu duquel les fonds gérés par CD&R acquerraient les activités d'Atalian au Royaume-Uni, en Irlande et en Asie, y compris Aktrion. La valeur d'entreprise de ces entités est de 735 millions d'euros.

Après avoir rempli les conditions habituelles, notamment l'obtention des permis des autorités de régulation et de la concurrence au Royaume-Uni, la transaction a été finalisée le 28 février 2023.

Le 23 décembre 2022, Atalian a finalisé la cession de plusieurs entités (Maroc, Sénégal et Côte-d'Ivoire) à AHDS Management.

2. INFORMATIONS FINANCIÈRES

Mesures financières de gestion

Nous définissons l'EBITDA récurrent comme le résultat opérationnel, tel qu'il figure dans nos états financiers consolidés, ajusté du retrait des postes suivants tel qu'il figure chacun dans nos états financiers consolidés : les dépréciations et amortissements nets ; les provisions et pertes de valeur nettes ; et les autres produits et charges.

L'EBITDA récurrent n'est pas expressément défini par les normes IFRS et n'est pas un indicateur de la situation financière, de la trésorerie ou de la rentabilité et ne peut être considéré comme une alternative au bénéfice pour la période déterminée selon les normes IFRS, aux flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation déterminées selon les normes IFRS ou à toute autre mesure prescrite par les normes IFRS. Nous pensons que faire mention de l'EBITDA récurrent dans le présent rapport est utile aux investisseurs car cela leur fournit les mêmes informations que celles que nous utilisons en interne pour évaluer notre performance opérationnelle. L'EBITDA récurrent a ses limites en tant qu'outil analytique et il ne doit pas être examiné seul ou considéré comme un substitut à l'analyse des résultats d'exploitation. Étant donné que toutes les sociétés ne calculent pas l'EBITDA récurrent de la même manière, cette présentation de l'EBITDA récurrent ne peut pas être comparée à celle d'autres sociétés.

Cession des activités au Royaume-Uni, en Irlande et en Asie, incluant Aktrion

Le 16 décembre 2022, La Financière Atalian (« Atalian ») a annoncé la signature d'un contrat avec Clayton, Dubilier & Rice (« CD&R »), en vertu duquel les fonds gérés ou conseillés par CD&R acquerraient les activités d'Atalian au Royaume-Uni, en Irlande et en Asie, y compris Aktrion. Avec un chiffre d'affaires de 1,075 milliard d'euros en 2022, la valeur d'entreprise de ces entités est de 735 millions d'euros. Les entités du Royaume-Uni, d'Irlande, d'Asie et d'Aktrion représentent une zone géographique d'activités ou des secteurs d'activité significatifs. Par conséquent et suite à l'engagement d'Atalian de céder ces entités par le biais d'un contrat de cession d'actions conjointes, l'opération entre dans le cadre des actifs non courants détenus en vue de la vente et des activités abandonnées de la norme IFRS 5.

Les critères de classement en tant qu'activités abandonnées étant remplis, les traitements comptables suivants ont été mis en œuvre dans les états financiers du Groupe au 31 décembre 2022 :

- les actifs non courants des activités cédées sont classés comme détenus en vue de la vente sur une ligne distincte du bilan consolidé et mesurés au montant le plus faible entre la valeur comptable et la juste valeur moins les coûts de vente,
- la dépréciation des actifs immobilisés a pris fin le 16 décembre 2022,
- la somme du résultat après impôts des activités abandonnées est présentée comme un seul montant à la fois dans le compte de résultat consolidé et dans l'état du résultat global consolidé,
- les flux de trésorerie nets imputables aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement des activités abandonnées sont présentés séparément dans l'état des flux de trésorerie.

Ces opérations n'étant pas auparavant classées comme détenues en vue de la vente ou comme activités abandonnées, les états comparatifs du compte de résultat consolidé et de l'état du résultat global consolidé ont été retraités pour présenter séparément les activités abandonnées de celles qui sont poursuivies. Postérieurement à la cession, le Groupe continuera d'assurer auprès des entités cédées, une prestation d'accompagnement administratif et financier aux termes d'un accord de service de transition signé le 28 février 2023. Ainsi, les opérations intra-groupe correspondant à ces frais de gestion ne sont pas éliminées des comptes des activités poursuivies et de ceux des activités abandonnées afin de refléter la continuité de ces prestations. Cela se traduit par un bénéfice d'exploitation de 6,4 millions d'euros pour les activités poursuivies.

Vue d'ensemble de nos segments opérationnels

Nos deux segments opérationnels sont les suivants :

- **France** : Ce segment comprend toutes les sociétés exerçant leurs activités en France, dans le domaine du nettoyage ou dans d'autres secteurs d'activité (dont notamment le Multitechnique et la Sécurité), dénommé Facility management. En 2022, notre segment France a généré 1 390,3 millions d'euros, soit 67,3% du chiffre d'affaires net du Groupe.

Les deux secteurs d'activité générateurs de notre chiffre d'affaires net en France sont la Propreté et le Facility Management.

Nous proposons des **services de nettoyage et des services connexes** qui comprennent le nettoyage périodique des bureaux et des points de vente et les services de nettoyage spécialisés dans les secteurs de la santé, de l'agroalimentaire, des transports, de l'industrie manufacturière et autre en France. En 2022, notre activité de nettoyage en France a généré un chiffre d'affaires net de 980,6 millions d'euros. Nos **activités de Facility Management** comprennent la gestion multitechnique et multiservices, la sûreté et la sécurité, les services d'accueil et autres. Nous proposons des services groupés de Facility Management, tandis que les services d'accueil sont fournis dans le cadre de notre coopération avec City One. En 2022, notre activité de Facility Management a généré un chiffre d'affaires net de 409,6 millions d'euros.

- **International** : Ce segment comprend toutes les entreprises situées en dehors de la France. Au 31 décembre 2022, hormis la France, nous étions présents dans 18 pays, en Europe, aux États-Unis et au Moyen-Orient, en fournissant des services de nettoyage, des services multitechniques, des services de sécurité et des services groupés de facility management. En 2022, notre segment International a généré 678,7 millions d'euros, soit 32,9% du chiffre d'affaires net du Groupe. La définition du segment international a changé par rapport à l'année précédente en raison de l'application de la norme IFRS 5.

Par ailleurs, dans nos états financiers consolidés, nous présentons dans l'information sectorielle un segment supplémentaire intitulé « **Autres** » qui (i) comprend les activités de nos sociétés holding, telles que la gestion au niveau du Groupe des questions financières, juridiques, comptables, d'achats, de ressources humaines, fiscales et de relations avec la clientèle et (ii) reflète l'élimination des opérations intra-groupe entre les segments opérationnels lors de l'établissement des états financiers consolidés. En 2022, le chiffre d'affaires net du segment « Autres » s'est élevé à (3,8) millions d'euros.

3. RÉSULTATS D'EXPLOITATION
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021 ET LE 31 DÉCEMBRE 2022

En millions d'euros	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
	2022	2021 IFRS
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	2 065,1	2 032,1
Achats consommés	(425,1)	(418,1)
Charges externes	(88,0)	(79,6)
Charges de personnel	(1 427,5)	(1 372,9)
Impôts et taxes (autres que sur les bénéfices)	(35,7)	(27,6)
Autres produits et charges d'exploitation courants	5,9	17,1
EBITDA RÉCURRENT	94,7	151,1
Dotations nettes aux amortissements	(69,3)	(61,4)
Dotations nettes aux provisions et dépréciations	(68,4)	(20,3)
Autres produits et charges d'exploitation	(22,6)	(13,1)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	(65,6)	56,2
Charges financières liées à l'endettement	(81,7)	(78,4)
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	0,5	0,4
Coût de l'endettement financier net	(81,2)	(78,0)
Autres produits et charges financiers	(8,7)	(4,1)
RÉSULTAT FINANCIER	(89,9)	(82,1)
Charges d'impôt	(30,3)	(20,1)
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	(185,8)	(46,0)
Résultat net des activités abandonnées	16,9	(1,6)
RÉSULTAT DE LA PÉRIODE	(168,8)	(47,6)
Part attribuable au Groupe	(172,1)	(52,1)
Part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle le	3,2	4,5

Chiffre d'affaires net

Le tableau ci-dessous présente la ventilation de notre chiffre d'affaires net par segment opérationnel pour les périodes indiquées :

En millions d'euros	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
	2022	2021
France	1 390,3	1 378,3
International	678,7	655,5
Autres	(3,8)	(1,7)
CHIFFRE D'AFFAIRES NET TOTAL	2 065,1	2 032,1

Le chiffre d'affaires net a augmenté de 33,0 millions d'euros, soit 1,6%, et s'établit à 2 065,1 millions d'euros en 2022, contre 2 032,1 millions d'euros en 2021. Ce résultat tient compte de l'impact négatif des variations de change pour 0,8% des mouvements monétaires, due à la dépréciation de la livre turque par rapport à l'euro, partiellement compensée par l'appréciation du dollar américain, et d'un effet de périmètre était négatif de

0,5%, dû aux cessions de Harta en Malaisie, de Northcom aux Philippines et des activités du Groupe au Vietnam. À périmètre constant, le chiffre d'affaires a augmenté de 2,9%. Cette amélioration résulte de l'impact positif des gains de contrats et des indexations négociées, compensant en partie la moindre contribution des travaux spéciaux effectués dans le cadre des mesures sanitaires liées à la Covid-19.

Par segment :

France. En 2022, le chiffre d'affaires net a augmenté de 12 millions d'euros, soit 0,9 % (données publiées et à périmètre constant) pour atteindre 1 390,3 millions d'euros, contre 1 378,3 millions pour l'exercice 2021, en raison des gains de contrat et de la forte croissance de l'activité IFM, partiellement atténués par la non récurrence du bénéfice des travaux spéciaux associés à la Covid-19 en 2021 et d'une hausse de l'attrition.

International. Sur l'exercice 2022, le chiffre d'affaires net a augmenté de 23,2 millions d'euros, soit 3,5 %, pour atteindre 678,7 millions d'euros, contre 655,7 millions d'euros pour l'exercice 2021. L'évolution du chiffre d'affaires net par rapport à l'année précédente comprend les effets des changements de périmètre qui représentent une baisse de 10,3 millions d'euros (cession de Harta

en Malaisie, de Northcom aux Philippines et des activités du Groupe au Vietnam) et les taux de change qui représentent une baisse de 15,6 millions d'euros (dépréciation de la livre turque par rapport à l'euro, partiellement atténuée par l'appréciation du dollar américain). À l'exclusion de ces postes, le chiffre d'affaires net à périmètre constant a progressé de 7,5 % au cours de l'exercice 2022 par rapport à 2021. En ne tenant pas compte de la baisse de 20,4 % du chiffre d'affaires net aux États-Unis, dû à des pertes de contrat et à la reprise tardive de l'activité, la croissance du chiffre d'affaires net à périmètre constant a été de + 16,3 % au cours de l'exercice 2022, grâce au bénéfice des gains de contrats et aux indexations négociées au Benelux, ainsi qu'en Europe centrale et de l'Est.

dépréciations pour perte de valeurs de (68,4) millions d'euros en 2022 par rapport à (20,3) millions d'euros en 2021.

Les provisions et pertes de valeur comprennent le montant de la dépréciation du goodwill sur les activités aux Etats Unis pour 71,8 millions d'euros, tandis que la charge de la CJIP pour 16 millions d'euros est compensée sur la même ligne par la reprise de la provision afférente pour 15,4 millions d'euros comptabilisée en 2021.

Les autres produits et charges comprennent principalement les coûts liés à la cession d'activités au Royaume-Uni, en Irlande et en Asie, y compris Aktrion pour 6,4 millions d'euros, des indemnités de rupture M&A pour 5,8 millions d'euros et des coûts de transaction aux États-Unis pour 3,3 millions d'euros.

Résultat de la période

Le résultat net de la période a été une perte de 168,8 millions d'euros, comparé à une perte de 47,6 millions d'euros en 2021.

EBITDA récurrent

Le tableau suivant présente la ventilation de l'EBITDA récurrent pour chacun des segments opérationnels pour les périodes indiquées :

En millions d'euros	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
	2022	2021 IFRS5
France	123,3	155,5
International	9,4	34,6
Autres	(38,0)	(39,1)
EBITDA RÉCURRENT	94,7	151,0

L'EBITDA récurrent a diminué de 56,3 millions d'euros, soit 37,3 %, et s'établit à 94,7 millions d'euros en 2022, contre 151,0 millions d'euros en 2021. La diminution à périmètre constant a été de 33,7 %. La marge de l'EBITDA récurrent s'établit à 4,6 % en 2022, ce qui représente une baisse de 280 points de base par rapport à 2021. Hors USA, l'EBITDA récurrent est en baisse de 25,8 % et de 23,3 % à périmètre constant.

France. L'EBITDA récurrent a diminué de 32,3 millions d'euros, soit 20,7 %, et s'établit à 123,3 millions d'euros en 2022, contre 155,5 millions d'euros en 2021. La marge de l'EBITDA récurrent a atteint 8,9 %, ce qui représente une baisse de 241 points de base par rapport à 2021, qui s'explique par les conséquences d'une inflation non répercutée en totalité, la contribution inférieure des travaux spéciaux associés à la Covid-19 et les conséquences d'une rentabilité moindre des contrats qui démarre et ne compense pas la bonne rentabilité des contrats non reconduits.

International. L'EBITDA récurrent a baissé de 25,1 millions d'euros en 2022, soit 72,6 %, et s'établit à 9,4 millions d'euros, contre 34,6 millions d'euros en 2021.

La marge de l'EBITDA récurrent a baissé de 388 points de base pour s'établir à 1,4 %, ce qui reflète principalement les conséquences d'un chiffre d'affaires plus faibles aux États-Unis.

Autres. Le segment « Autres » qui comprend des éléments qui ne sont pas des composantes d'un segment opérationnel, notamment les opérations des sociétés holding du Groupe, a vu ses coûts diminuer de 1,1 million d'euros pour s'établir à (38,0) millions d'euros en 2022 contre (39,1) millions d'euros en 2021.

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel est en baisse de 121,8 millions d'euros, passant de 56,2 millions d'euros en 2021 à (65,6) millions d'euros en 2022. Cette baisse s'explique par celle de l'EBITDA récurrent, conjuguée à l'augmentation des dépréciations et amortissements du fait de dépenses d'investissement accrues et de l'accroissement des Autres produits et charges d'exploitation (charges nettes de 22,6 millions d'euros par rapport à 13,1 millions d'euros en 2021), ainsi qu'une augmentation des provisions et

4. LIQUIDITÉ ET RESSOURCES EN CAPITAL

Flux de trésorerie

Le tableau suivant résume nos états consolidés de flux de trésorerie pour les périodes indiquées :

En millions d'euros	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
	2022	2021
Flux net de trésorerie lié aux activités opérationnelles	98,0	163,4
Flux net de trésorerie lié aux activités d'investissement	(79,3)	(51,7)
Flux net de trésorerie lié aux activités de financement	(52,7)	(188,3)
Gains (pertes) de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(11,3)	2,3
VARIATIONS DE LA TRÉSORERIE NETTE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(45,2)	(74,3)

Flux net de trésorerie lié aux activités opérationnelles

En millions d'euros	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
	2022	2021
Résultat net des activités poursuivies	(185,8)	(46,0)
Résultat net des activités abandonnées	16,9	(1,6)
Ajustement et élimination des éléments non monétaires	150,8	128,8
Élimination des coûts financiers nets	86,3	81,2
Élimination des charges d'impôts	33,0	23,2
Élimination des autres charges financières	7,1	6,2
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES AVANT FRAIS FINANCIERS ET IMPÔTS	108,4	191,9
Variation du besoin en fonds de roulement	10,0	(2,8)
Impôts payés sur la période	(16,7)	(26,6)
Variation des dépôts versés au factor	(3,7)	0,8
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	98,0	163,4
Dont flux net de trésorerie d'activité découlant des activités poursuivies	51,3	94,1
Dont flux net de trésorerie d'activité découlant des activités abandonnées	46,7	69,3

Nos entrées de liquidités liées aux activités d'exploitation se sont élevées à 98,0 millions d'euros en 2022 contre 163,4 millions d'euros en 2021, principalement en raison de la baisse de l'EBITDA récurrent.

Flux net de trésorerie lié aux activités d’investissement

En millions d’euros	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
	2022	2021
Achat d’actifs immobilisés ⁽¹⁾	(51,6)	(43,3)
Produits de la vente d’actifs immobilisés	6,8	2,3
Prix d’acquisition de sociétés consolidées (net de la trésorerie acquise)	(32,3)	(0,6)
Prix de cession de sociétés consolidées (net de la trésorerie cédée)	(1,0)	(7,2)
Autres flux liés aux opérations d’investissement	(1,1)	(2,9)
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(79,3)	(51,7)
Dont flux net de trésorerie lié aux opérations d’investissement découlant des activités poursuivies	(35,9)	(32,2)
Dont flux net de trésorerie lié aux opérations d’investissement découlant des activités abandonnées	(43,4)	(19,5)

⁽¹⁾ Incluant la variation des dettes nettes dues sur les actifs immobilisés.

La trésorerie nette utilisée pour les investissements a augmenté, passant de 51,7 millions d’euros en 2021 à 79,3 millions d’euros en 2022, principalement en raison du retour à un niveau normalisé des dépenses d’investissement après les mesures de restriction des coûts mis en œuvre en 2021 du fait de la pandémie de la Covid-19, et par ailleurs de l’acquisition de Incentive FM.

Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement

Le tableau suivant présente les principales composantes de nos flux nets de trésorerie utilisés pour les activités de financement pour les périodes indiquées :

En millions d’euros	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
	2022	2021
Émission d’emprunts	114,0	32,6
Remboursement des emprunts	(89,2)	(118,9)
Coûts financiers, nets ⁽¹⁾	(81,8)	(76,2)
Dividendes	(1,2)	(5,0)
Opérations sur le capital social	-	(12,4)
Autres	5,5	(8,3)
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	(52,7)	(188,3)
Dont flux net de trésorerie lié aux opérations de financement découlant des activités poursuivies	(39,1)	(155,2)
Dont flux net de trésorerie lié aux opérations de financement découlant des activités abandonnées	(13,6)	(33,1)

⁽¹⁾ Montant net des intérêts capitalisés et autres charges d’intérêts non monétaires

La trésorerie nette utilisée pour les activités de financement s’est élevée à 52,7 millions d’euros en 2022, principalement en raison :

- du remboursement des emprunts d’un montant de 89,2 millions d’euros dont 25 millions d’euros relatifs au PGE.
- L’utilisation de la facilité de crédit renouvelable pour 103 millions d’euros.

Évolution de la dette financière nette

En millions d’euros	Au	
	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Trésorerie et équivalents de trésorerie	91,1	157,0
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	(10,1)	(3,8)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE NETS	81,0	153,2
Passifs financiers non courants	1 282,0	1 309,5
Passifs financiers courants	141,4	71,6
Instrument financier (passif)	1,5	2,2
DETTE	1 424,9	1 383,3
DETTE FINANCIÈRE NETTE	1 343,9	1 230,1

Au 31 décembre 2022, la dette financière nette s’élevait à 1 343,9 millions d’euros, contre 1 230,1 millions d’euros au 31 décembre 2021. La dette financière nette au 31 décembre 2022 comprend un financement immédiat

provenant de créances déconsolidées d’un montant de 213,8 millions d’euros, contre 214,0 millions d’euros au 31 décembre 2021.

5. PERSPECTIVES

Parallèlement à la mise en place de la nouvelle gouvernance et à une amélioration de l’EBITDA récurrent en France et aux États-Unis, Atalian prévoit de finaliser son refinancement global d’ici février 2024.

Pour l’ensemble de l’année 2023, Atalian prévoit un chiffre d’affaires net de plus de 2 050 millions d’euros avec une amélioration significative de l’EBITDA récurrent au-dessus de 130 millions d’euros. Ainsi, le levier financier devrait continuer à s’améliorer, et ressortir en dessous de 5,4 fois.

Ce paragraphe « Perspectives » contient des déclarations prévisionnelles concernant l'intention, les estimations ou les attentes actuelles du Groupe. Ces déclarations reflètent le point de vue actuel du Groupe concernant des événements futurs, sont faites à la lumière des informations dont dispose actuellement le Groupe et sont soumises à divers risques, incertitudes et hypothèses qui peuvent échapper au contrôle du Groupe, notamment ceux décrits dans la partieintitulée « Facteurs de risques » du rapport annuel.

LA FINANCIÈRE ATALIAN

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Audit Bugeaud

18, rue Spontini
75116 Paris
S.A.S. au capital de € 50 000 – 418 234 274 R.C.S. Paris

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie régionale de Paris

Aux Associés de la société La Financière Atalian,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décisions collectives des associés, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société La Financière Atalian relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci dessus, nous attirons votre attention sur la note « 1.3. Continuité d'exploitation » de l'annexe des comptes consolidés qui présente les éléments sur lesquels repose l'application du principe de continuité d'exploitation.

ERNST & YOUNG Audit

Tour First – TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable – 344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie régionale de Versailles
et du Centre

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823 9 et R. 823 7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Votre société procède systématiquement, à la clôture de l'exercice, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs non courants. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les hypothèses utilisées et les prévisions de flux de trésorerie dont nous avons examiné la cohérence avec les budgets et les plans à moyen terme approuvés par la direction. Nous avons également apprécié l'information donnée dans la note « 5.1 Ecart d'acquisition » de l'annexe des comptes consolidés.

Votre société reconnaît des actifs d'impôts différés selon les modalités décrites dans les notes « 2.1 Méthodes comptables » et « 5.6 Impôts actifs et passifs non courants » de l'annexe des comptes consolidés. Nous avons examiné la cohérence d'ensemble des hypothèses retenues et vérifié les calculs effectués par votre société.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le président.

RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux ci.

Comme précisé par l'article L. 823 10 1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

- En outre :
- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
 - il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
 - il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
 - il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
 - il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous jacents de manière à en donner une image fidèle ;
 - concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris et Paris-La Défense, le 28 avril 2023

Les Commissaires aux Comptes

AUDIT BUGEAUD	ERNST & YOUNG Audit
Robert Mirri	Christine Staub

LA FINANCIÈRE ATALIAN

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
(POUR L’EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022)

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

En millions d’euros			
	Note	31 décembre 2022	31 décembre 2021 IFRS5*
CHIFFRE D’AFFAIRES	3	2 065,1	2 032,1
Achats consommés		(425,1)	(418,1)
Charges externes		(88,0)	(79,6)
Charges de personnel	4	(1 427,5)	(1 372,9)
Impôts et taxes (autres que sur les bénéfices)		(35,7)	(27,6)
Autres produits d’exploitation	4	15,9	21,5
Autres charges d’exploitation	4	(10,0)	(4,4)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL AVANT DÉPRÉCIATIONS, AMORTISSEMENTS, PROVISIONS ET PERTES DE VALEUR	3 / 4	94,7	151,0
Dotations nettes aux amortissements	4	(69,3)	(61,4)
Dotations nettes aux provisions et dépréciations		(68,4)	(20,3)
Autres produits et charges d’exploitation	4	(22,6)	(13,1)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		(65,6)	56,2
Charges financières liées à l’endettement	12.1	(81,7)	(78,4)
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	12.1	0,5	0,4
COÛT DE L’ENDETTEMENT FINANCIER NET	12.1	(81,2)	(78,0)
Autres produits et charges financiers	12.2	(8,7)	(4,1)
RÉSULTAT FINANCIER	12	(89,9)	(82,1)
Charges d’impôts	14	(30,3)	(20,1)
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES		(185,8)	(46,0)
Résultat net des activités abandonnées	2.2.1	16,9	(1,6)
RÉSULTAT NET DE L’EXERCICE		(168,8)	(47,6)
Part attribuable au Groupe		(172,1)	(52,1)
Part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		3,2	4,5

*Conformément à la norme IFRS 5, afin de présenter pour l’exercice clos le 31 décembre 2022 un comparatif avec l’exercice précédent, le compte de résultat consolidé au 31 décembre 2021 a été retraité en séparant les activités abandonnées des activités poursuivies (voir Note 2.2 - « Activités abandonnées »).

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

En millions d’euros		
	31 décembre 2022	31 décembre 2021
RÉSULTAT NET DE LA PÉRIODE	(168,8)	(47,6)
DONT RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES	16,9	(1,6)
ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL QUI SERONT ULTÉRIEUREMENT RECLASSÉS EN RÉSULTAT NET	(5,6)	18,2
Variation des écarts de conversion	(5,6)	18,2
ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL QUI NE SERONT PAS ULTÉRIEUREMENT RECLASSÉS EN RÉSULTAT NET	(0,1)	(0,1)
Écarts actuariels sur engagements de retraite	(0,1)	(0,1)
PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	(5,7)	18,1
RÉSULTAT GLOBAL	(174,5)	(29,5)
DONT PART ATTRIBUABLE AU GROUPE	(177,7)	(33,9)
DONT PART ATTRIBUABLE AUX PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE	3,2	4,4

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

ACTIFS	Note	31 décembre 2022	31 décembre 2021
En millions d'euros			
Écart d'acquisition (<i>Goodwill</i>)	5.1	523,2	1 062,8
Immobilisations incorporelles	5.2 - 13	10,7	62,8
Immobilisations corporelles	5.3 - 13	128,8	169,1
Autres actifs financiers non courants	5.5	20,7	38,6
Participations dans des entreprises associées	5.4	-	0,3
Impôts différés actifs	5.6	59,3	83,8
ACTIFS NON COURANTS		742,7	1 417,4
Stocks	6.1	4,2	47,8
Avances et acomptes versés	6.2	6,4	6,3
Créances clients	6.3	218,3	342,6
Actifs d'impôts exigibles		4,2	6,3
Autres créances	6.3	88,1	173,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6.5	91,1	157,0
ACTIFS COURANTS		412,3	733,0
Actifs destinés à la vente et activités abandonnées	2.2.2	821,7	0,0
TOTAL DES ACTIFS		1 976,7	2 150,3

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Note	31 décembre 2022	31 décembre 2021
En millions d'euros			
Capitaux propres			
- Capital social	7.1	114,6	114,6
- Primes liées au Capital		22,7	22,7
- Réserves et reports à nouveau		(372,2)	(319,8)
- Réserves de conversion	7.2	(9,8)	(3,9)
- Résultat consolidé de la période		(172,1)	(52,1)
Capitaux propres part du groupe		(416,8)	(238,4)
Participations ne donnant pas le contrôle		25,7	20,4
TOTAL CAPITAUX PROPRES		(391,1)	(218,0)
Dettes financières non courantes	9.4 - 10	1 282,0	1 309,5
Provisions pour pensions et retraites	8.1	23,9	27,2
Autres provisions non courantes	8.1	10,4	6,0
Impôts différés passifs	5.6	5,6	9,5
PASSIFS NON COURANTS		1 321,9	1 352,1
Avances et acomptes reçus	11.1	13,9	9,0
Fournisseurs et comptes rattachés	11.1	209,7	325,3
Provisions courantes	8.2	26,1	60,6
Autres passifs courants	11.1	390,8	502,2
Dettes liées au préfinancement du CICE	11.1	5,6	31,4
Passifs d'impôts exigibles	11.1	5,7	10,0
Dettes financières courantes	9.4 - 10	141,4	71,6
Instruments financiers	9.4 - 10	1,5	2,2
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	10 - 11.2	10,1	3,8
PASSIFS COURANTS		799,2	1 016,2
Passifs liés aux actifs destinés à la vente et aux activités abandonnées	2.2	246,7	
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		1 976,7	2 150,3

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

En millions d'euros	31 décembre 2022	31 décembre 2021	
A - FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES			
Résultat net des activités poursuivies	(185,8)	(46,0)	
Résultat net des activités abandonnées	16,9	(1,6)	
Élimination des dotations (reprises) aux amortissements, dépréciations et provisions	162,8	111,9	
Élimination des plus et moins-values de cession d'actifs	(11,8)	16,9	
Élimination d'autres éléments sans effet sur la trésorerie	(0,2)	(0,0)	
Capacité d'autofinancement des activités poursuivies	(18,0)	81,2	
Élimination du coût de l'endettement financier net	86,3	81,2	
Élimination de la charge d'impôt de l'exercice	33,0	23,2	
Élimination des autres produits et charges financiers	7,1	6,2	
Capacité d'autofinancement des activités poursuivies avant frais financiers et impôts	108,4	191,9	
Variations du Besoin en Fonds de Roulement lié à l'activité (y compris le factor déconsolidant)	10,0	(2,8)	
Augmentation/diminution des dépôts versés au factor	(3,7)	0,8	
Impôts payés sur la période	(16,7)	(26,6)	
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	A	98,0	163,4
Dont flux net de trésorerie d'activité provenant des activités abandonnées		46,7	69,3
B - FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles		(51,6)	(43,3)
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		6,8	2,3
Acquisition de titres de sociétés consolidées (net de la trésorerie acquise)		(32,3)	(0,6)
Cession de titres de sociétés consolidées (net de la trésorerie cédée)		(1,0)	(7,2)
Autres flux liés aux opérations d'investissement		(1,1)	(2,9)
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	B	(79,3)	(51,7)
Dont flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement provenant des activités abandonnées		(43,4)	(19,5)
C - FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT			
Augmentation/(Réduction) de capital		-	(12,4)
Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice		(1,2)	(5,0)
Émission d'emprunts		114,0	32,6
Remboursement d'emprunts		(89,2)	(118,9)
Intérêts financiers versés		(81,8)	(76,2)
Autres charges financières (non liées à l'endettement net)		(7,1)	(6,2)
Autres flux liés aux opérations de financement		12,6	(2,1)
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	C	(52,7)	(188,3)
Dont flux net de trésorerie lié aux opérations de financement provenant des activités abandonnées		(13,6)	(33,1)
INCIDENCE DES VARIATIONS DES COURS DES DEVISES ET AUTRES	D	(11,3)	2,3
VARIATIONS DE LA TRÉSORERIE NETTE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE (A+B+C+D)		(45,2)	(74,3)
TRÉSORERIE NETTE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE D'OUVERTURE		153,2	227,5
Flux net de trésorerie de la période		(45,2)	(74,3)
TRÉSORERIE NETTE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE DE CLÔTURE*		108,0	153,2
Dont trésorerie nette et équivalents de trésorerie de clôture attribuable aux activités abandonnées		27,0	

*Inclut la trésorerie et équivalents de trésorerie des activités poursuivies et abandonnées.

ÉTAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital et primes d'émission	Réserves/ report à nouveau	Résultat consolidé	Réserves de conversion	CAPITAUX PROPRES attribuables aux Groupe	CAPITAUX PROPRES attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	TOTAL CAPITAUX PROPRES
AU 31 DÉCEMBRE 2020 - RETRAITÉ	149,7	(278,0)	(28,3)	(22,2)	(178,7)	16,1	(162,7)
Résultat net			(52,1)		(52,1)	4,5	(47,5)
Autres éléments du résultat global		(0,1)		18,3	18,2	(0,1)	18,1
RÉSULTAT GLOBAL		(0,1)	(52,1)	18,3	(33,9)	4,4	(29,5)
Variation du capital social et des primes d'émission	(12,4)				(12,4)		(12,4)
Affectation du Résultat net de l'exercice 2020		(28,3)	28,3				
Dividendes versés		(5,0)			(5,0)		(5,0)
Changement de périmètre et transaction avec les participations ne donnant pas le contrôle		(8,4)			(8,4)	(0,0)	(8,4)
AU 31 DÉCEMBRE 2021	137,3	(319,8)	(52,1)	(3,9)	(238,6)	20,4	(218,0)
Résultat net			(172,1)		(172,1)	3,2	(168,8)
Autres éléments du résultat global				(5,6)	(5,6)	(0,1)	(5,7)
RÉSULTAT GLOBAL			(172,1)	(5,6)	(177,7)	3,2	(174,5)
Variation du capital social et des primes d'émission							
Affectation du Résultat net de l'exercice 2021		(52,1)	52,1				
Dividendes versés						(1,2)	(1,2)
Changement de périmètre et transaction avec les participations ne donnant pas le contrôle		(0,3)		(0,3)	(0,6)	3,2	(2,6)
AU 31 DÉCEMBRE 2022	137,3	(372,2)	(172,1)	(9,8)	(416,8)	25,7	(391,1*)

*Inclus un montant de -222 millions d'euros correspondant aux réserves attribuables au Groupe au titre des activités abandonnées au Royaume-Uni, en Irlande, en Asie et Aktrion, ainsi que 5,3 millions d'euros relatifs aux participations ne donnant pas le contrôle pour l'Asie, toujours au titre des activités abandonnées.

ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

NOTE 1	INFORMATIONS GÉNÉRALES ET FAITS SIGNIFICATIFS	96
NOTE 2	RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (NORMES IFRS)	100
NOTE 3	INFORMATION SECTORIELLE	110
NOTE 4	RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	111
NOTE 5	ACTIFS NON COURANTS	113
NOTE 6	ACTIFS COURANTS	122
NOTE 7	CAPITAUX PROPRES	124
NOTE 8	PROVISIONS	125
NOTE 9	DETTES FINANCIÈRES NON COURANTES ET COURANTES	129
NOTE 10	VARIATION DE L'ENDETTEMENT NET	132
NOTE 11	AUTRES PASSIFS COURANTS	133
NOTE 12	COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET, AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS NETS	134
NOTE 13	CONTRATS DE LOCATION	135
NOTE 14	IMPÔT SUR LE RÉSULTAT	137
NOTE 15	ENGAGEMENTS HORS BILAN	138
NOTE 16	EFFECTIFS	139
NOTE 17	DIVERS	140
NOTE 18	LISTE DES ENTITÉS CONSOLIDÉES	141

NOTE 1

INFORMATIONS GÉNÉRALES ET FAITS SIGNIFICATIFS

Les termes « le groupe Atalian », « Atalian » et « le Groupe » désignent la société mère, La Financière Atalian, ses filiales consolidées et sociétés mises en équivalence. Le terme « la Société » désigne uniquement la société mère, La Financière Atalian.

FJ International Invest S.A., détenue à 100% par M. Franck Julien, dont le siège social est situé au 239 avenue Winston Churchill 1180 Bruxelles (Uccle) Belgique est l'entité de contrôle ultime du Groupe. La Financière Atalian est détenue majoritairement par une participation intermédiaire : Atalian Holding Development and Strategy (AHDS).

La Financière Atalian, holding du Groupe, est une société par actions simplifiées de droit français dont le siège social est situé au 56 rue Ampère, 75017 Paris, France. Le Groupe Atalian exerce ses activités dans le domaine de la propreté et plus largement du service aux entreprises, en France et à l'international dans 31 pays au total.

1.1. ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE 2022

1.1.1. Acquisition par CD&R des activités du Groupe Atalian au Royaume-Uni, en Irlande, en Asie et d'Akrion

Le 16 décembre 2022, La Financière Atalian a annoncé que l'actionnaire d'Atalian a décidé de ne pas exercer son option de vente de la totalité du capital social émis et des droits de vote d'Atalian à une société affiliée à Clayton, Dubilier & Rice (« CD&R »). À la place, le même jour, la société a signé un accord avec CD&R en vertu duquel les fonds gérés et/ou conseillés par CD&R acquerront les activités d'Atalian au Royaume-Uni, en Irlande, en Asie, et incluant Aktrion. Avec un chiffre d'affaires de 1 075 millions d'euros au 31 décembre 2022, la valeur d'entreprise de ces entités est de 735 millions d'euros.

Le Royaume-Uni, l'Irlande, Aktrion et les entités asiatiques représentent des régions géographiques distinctes. Par conséquent, et suite à l'engagement d'Atalian de céder conjointement ces entités par le biais d'un unique contrat de cessions d'actions, les conditions d'application d'IFRS 5 sont remplies (voir Note 2.2 - « Activités abandonnées »).

1.1.2. Cession des activités du Groupe en Afrique, au Vietnam et au Liban

Les entités du Groupe situées au Liban, en Russie, au Sénégal, au Maroc, en Côte-d'Ivoire, au Myanmar, en Biélorussie ainsi qu'une entité française devaient initialement être cédées dans le cadre de la vente intégrale du Groupe à CD&R. Par conséquent, leurs actifs et passifs

Au 31 décembre 2022, le capital social de la Société se compose de 114 606 584 actions ordinaires d'une valeur nominale de 1 € chacune. Une ventilation du capital social de la Société est fournie à la Note 7 – « Capitaux propres ».

Les présents états financiers du Groupe ont été approuvés par le Président le 26 avril 2023 et seront soumis pour approbation lors de la prochaine assemblée générale.

En raison des arrondis, les chiffres indiqués tout au long de ce rapport peuvent ne pas correspondre exactement aux totaux. Tous les ratios et écarts sont calculés à partir des montants sous-jacents et non à partir des arrondis indiqués.

Les états financiers consolidés sont présentés en millions d'euros sauf indication contraire.

associés avaient été comptabilisés au 30 septembre 2022 comme détenus en vue de la vente, les critères de la norme IFRS 5 étant respectés à cette date.

Bien que l'actionnaire de la Société ait décidé de ne pas exercer son option de vente de l'intégralité du capital social émis et des droits de vote de La Financière Atalian à CD&R, la décision de céder plusieurs des entités préalablement identifiées (Maroc, Sénégal et Côte-d'Ivoire) a été maintenue et le capital social de ces entités a été cédé à AHDS Management le 23 décembre 2022. Avec un chiffre d'affaires de 31 millions d'euros en 2022, la valeur d'entreprise de ces entités représente 1 million d'euro, leur cession générant un produit de 4,4 millions d'euros (Voir Note 2.3.6 - « Parties liées »).

Le 30 juin 2022, Atalian a vendu sa part de 50,49% d'Atalian Global Services Vietnam Pte Ltd, Singapour pour un montant de 1,8 million de dollars singapouriens, soit 1,2 million d'euros, entraînant une perte de 0,5 million d'euros.

Le 9 décembre 2022, le Groupe Atalian a vendu sa part de 59,42% dans MTO Liban à AHDS Management pour un montant de 2 euros.

Parallèlement à ces cessions, les sociétés du Groupe ont consenti des abandons de créances à hauteur de 8,4 millions d'euros (voir Note 2.3.6 - « Parties liées »).

Ces opérations s'inscrivent dans la stratégie du Groupe, qui consiste à se concentrer principalement sur ses activités en Europe.

1.1.3. Litiges

Le 17 janvier 2022, le parquet de Paris et la société La Financière Atalian (LFA) ont conclu une convention judiciaire d'intérêt public (CJIP), en application des articles 41-1-2 et 180-2 du code de procédure pénale. À l'issue d'une audience publique du 7 février 2022, cette convention a été validée par ordonnance du président du tribunal judiciaire de Paris. Les faits, objets de la convention, ont été révélés dans le cadre d'une information judiciaire ouverte le 10 janvier 2015 et revêtent les qualifications de blanchiment de l'infraction prévue et réprimée à l'alinéa 1 de l'article 1743 du code général des impôts, d'escroquerie et de tentative d'escroquerie en bande organisée.

Conformément aux termes convenus de cette convention, le Groupe a versé 15 millions d'euros au Trésor public français (ministère des Finances) le 4 avril 2022 et a repris la provision associée qui était comptabilisée au 31 décembre 2021 (cf. Note 8.2 – « Autres provisions »). Afin de préserver l'intérêt du Groupe, l'actionnaire ultime a réglé la somme de 8 245 867 euros au Groupe en mars 2022, ce montant, versé à titre de provision sur les éventuels dommages et intérêts accordés par le Tribunal aux sociétés du Groupe est comptabilisée comme une avance sur la ligne « autres passifs courants » dans les états financiers du Groupe (voir Note 2.3.6 – « Parties liées »). Un montant supplémentaire de 471,105 euros a été versé le 28 avril 2022 pour les préjudices subis par Vinci Energies France et Vinci S.A., portés parties civiles.

Le Groupe a également versé 438 920 euros le 15 mars 2022 au Trésor public français (ministère des Finances) couvrant deux ans de contrôle de conformité de l'Agence française anticorruption (AFA).

Le Groupe sera sous surveillance de l'AFA jusqu'au 17 février 2024 et suit actuellement les préconisations de l'AFA afin d'adapter son programme de conformité.

Le plan d'actions comprend principalement la mise à jour globale de notre programme de conformité, en ligne avec les principaux piliers des recommandations de l'AFA : renforcement de la gouvernance d'entreprise axée sur le suivi et l'approbation du programme anti-corruption aux bornes du Groupe, mise à jour de notre cartographie des risques sur l'anticorruption et le trafic d'influence, actualisation du contenu de notre code de conduite anticorruption et ses politiques relatives, amélioration de notre dispositif de formation anticorruption, renforcement de nos contrôles comptables anticorruption et déploiement d'un système d'évaluation de l'intégrité des tiers sur la base des résultats de la cartographie des risques de corruption.

1.1.4. Dépréciation de l'écart d'acquisition aux États-Unis

Compte tenu des pertes réalisées par ses sociétés affiliées aux États-Unis au cours de l'exercice 2022, particulièrement impactées par un effort de réorganisation ; le Groupe, conformément à sa politique de gestion des risques, a considéré qu'un indicateur de perte de valeur existait et a donc procédé séparément à un test de dépréciation des actifs de sa contribution aux États-Unis, qui était préalablement testée au sein du groupe d'unités génératrices de trésorerie Internationale conformément aux exigences de la norme IAS 36 « dépréciation d'actifs ».

La valeur recouvrable de ses opérations aux États-Unis a été évaluée et il en résulte une perte de dépréciation d'actifs pour 71,8 millions d'euros, qui a été entièrement imputée à l'écart d'acquisition (*Goodwill*) de sa contribution aux États-Unis (voir Note 5.1 – « Écart d'acquisition »). L'impôt différé actif de 6,5 millions a également été déprécié.

1.1.5. Perte opérationnelle

Au 31 décembre 2022, le Groupe a enregistré une perte opérationnelle de (65,6) millions d'euros. Les performances opérationnelles ont été impactées par la perte de la contribution des travaux spéciaux non récurrents liés au Covid-19 de 2021, l'attrition en France et l'accroissement des pertes aux États-Unis. Par ailleurs, certains événements non récurrents et significatifs ont également impacté négativement les comptes du Groupe, dont la dépréciation du *Goodwill* aux États-Unis pour (71,8) millions d'euros (voir Note 1.1.4), les charges non récurrentes liées à l'opération avec CD&R pour (6,4) millions d'euros ainsi que des indemnités de rupture M&A pour (5,8) millions d'euros (voir Note 4).

1.1.6. Autres mouvements au sein du périmètre

Le 25 mai 2022, par l'intermédiaire de sa filiale au Royaume-Uni, Atalian Servest, le Groupe Atalian a acquis le groupe Incentive FM au Royaume-Uni pour un prix d'achat de 31,9 millions de livres sterling, équivalent à 37,4 millions d'euros.

Le groupe Incentive FM fournit des services de gestion d'installations, de nettoyage, de sécurité, mais également des services d'accueil, techniques, ainsi que des services d'aménagement paysager, de gestion des déchets et de conseil. Il était entièrement consolidé depuis le 25 mai 2022. Un écart d'acquisition de 28 millions d'euros a été comptabilisé suite à l'allocation du prix d'acquisition au 31 décembre 2022. Les activités d'Incentive FM font partie des activités cédées à CD&R, elles sont par conséquent classées au sein des activités abandonnées au 31 décembre 2022.

1.1.7. Part minoritaire

Au cours de l'exercice 2022, le Groupe Atalian a procédé à l'acquisition de 1% de Atalian International dont il détient désormais 100% du capital. En outre, le groupe s'est également porté acquéreur de 10% du capital de Atalian Global Services Vietnam (Singapore), et de 6,25 % de Thailand AFM, étant précisé que ces sociétés ont été cédées au cours de l'exercice.

1.1.8. Structure juridique

Des fusions légales ont eu lieu au cours de l'exercice 2022 afin de simplifier et d'optimiser l'organisation de la structure juridique belge et française.

1.1.9. Conflit en Ukraine et opérations en Russie

L'invasion de l'Ukraine par la Russie et les sanctions qui ont suivi ont incité le Groupe Atalian à évaluer les conséquences potentielles du conflit sur les activités opérationnelles du Groupe, leurs prévisions et la situation financière de ses filiales en Russie et Biélorussie.

Atalian n'a pas d'activités en Ukraine et a continué à opérer en Russie et en Biélorussie durant l'exercice 2022. En 2022, le chiffre d'affaires des activités russes et biélorusses représente environ 1% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe. Au 31 décembre 2022, les événements et circonstances liés au conflit en Ukraine n'ont pas conduit le Groupe à réévaluer la valeur des actifs et passifs de ses filiales russes et biélorusses. Les conséquences du conflit en Ukraine sur ses activités en Russie et Biélorussie sont restées limitées, si bien que le Groupe ne prévoit toujours pas que ces événements puissent avoir des impacts négatifs significatifs sur les états financiers consolidés du Groupe. Le groupe respecte par ailleurs l'interdiction de transférer de la trésorerie à destination ou en provenance de la Russie tandis qu'un *screening* systématique des nouveaux clients est effectué au regard des sanctions internationales.

Concernant le personnel, l'activité du Groupe n'en permet pas le transfert ou la relocalisation de toutes les équipes basées en Russie. Néanmoins, le Groupe Atalian continue à suivre attentivement et régulièrement les impacts potentiels du conflit, afin de prévenir tout risque auquel le Groupe et ses salariés pourraient être confrontés.

1.2. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

1.2.1. Conclusion de l'accord de vente à CD&R des opérations du groupe au Royaume-Uni, en Irlande, en Asie et d'Aktrion.

Le 28 février 2023, Atalian a annoncé avoir conclu la vente à une société détenue directement et/ou indirectement par des fonds gérés et/ou conseillés par CD&R de ses activités au Royaume-Uni, en Irlande, en Asie, et d'Aktrion, en vertu d'un contrat de vente dont la signature avait été annoncée le 16 décembre 2022 (cf. Note 1.1.1 – « Acquisition par CD&R des activités du Groupe Atalian au Royaume-Uni, en Irlande, en Asie et d'Aktrion »).

Cette opération a confirmé une valeur d'entreprise de 735 millions d'euros pour l'ensemble du périmètre vendu. La somme payée par CD&R est d'environ 753 millions d'euros. Elle comprend un versement comptant d'environ 698 millions d'euros et un paiement sous forme de prêt vendeur pour 55 millions d'euros, produisant des intérêts annuels au taux de 7% (capitalisés annuellement) pendant une durée de deux ans.

Atalian prévoit d'utiliser le produit net final de la cession pour réduire la dette d'Atalian et de ses filiales, en particulier dans le cadre du remboursement partiel de 625 millions d'euros d'obligations senior arrivant à échéance en 2024. Le Groupe a par ailleurs remboursé sa ligne de crédit renouvelable dont l'échéance était au 22 avril 2023.

1.2.2. Litiges

La Financière Atalian est en litige avec un tiers qui revendique tant à l'égard d'AHDS que de La Financière Atalian le paiement d'une commission de succès d'un montant de 10,7 millions d'euros en lien avec la cession de certains de ses actifs par La Financière Atalian à une entité contrôlée par CD&R réalisée le 28 février 2023.

Dans le cadre de ce litige, ce tiers a fait procéder à des saisies conservatoires sur les comptes de La Financière Atalian et a fait assigner La Financière Atalian et AHDS devant le tribunal de commerce de Paris aux fins d'obtenir leur condamnation solidaire au paiement d'une somme de 10,7 millions d'euros environ. Les saisies conservatoires pratiquées par le tiers ont rendu indisponible une somme totale de 21,7 millions d'euros (au 26 avril 2023). La Financière Atalian et AHDS ont saisi le Juge de l'exécution du tribunal judiciaire de Paris d'une demande de mainlevée totale des saisies pratiquées et de condamnation du tiers à une indemnité de 0,8 million d'euros environ.

La Financière Atalian et AHDS contestent au fond être redevables d'une quelconque somme à l'égard du tiers en l'absence de tout mandat confié en lien avec l'opération réalisée par La Financière Atalian le 28 février 2023.

1.3. CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Le 28 février 2023, la société La Financière Atalian a réalisé la cession à CD&R de ses activités au Royaume-Uni et en Asie, incluant AKTRION, pour un montant payé de 753 millions d'euros correspondant à un paiement en numéraire de 698 millions d'euros et un versement sous la forme d'un Vendor Loan Note de 55 millions d'euros d'une durée de 2 ans.

En 2023, à la suite de cette cession, la direction concentrera ses efforts de développement dans le domaine du facility management pour devenir leader sur son marché. Compte tenu du contexte inflationniste, la direction du Groupe a mis en œuvre un plan de transformation pour restaurer la performance et rétablir la rentabilité historique de ses activités en France axé autour de la répercussion de l'impact de l'inflation à ses clients et de l'adaptation de sa structure.

En ce qui concerne les États-Unis, le plan lancé en 2022 entraîne une amélioration progressive de la performance contractuelle et un retour à la rentabilité attendu en 2023. La direction du Groupe poursuit néanmoins l'étude de toutes les options possibles et n'exclut pas la cession de ses activités aux Etats-Unis dans le cadre d'une valorisation de son portefeuille d'activité.

Les nouvelles prévisions et le plan d'affaires à moyen terme ont pris en compte l'ensemble des initiatives, la nouvelle ambition du Groupe et plusieurs facteurs de risque susceptibles d'affecter la réalisation de cette ambition, notamment l'impact d'une pression inflationniste plus forte ou un retard dans l'exécution des mesures de productivité.

En outre, la direction du Groupe poursuit, avec l'aide de conseils externes, la réflexion sur sa stratégie globale de refinancement dans l'objectif d'affecter le produit net de la cession susvisée dans le respect de ses engagements contractuels avant le 28 février 2024.

Dans le cadre de la détermination de cette stratégie de refinancement, des incertitudes relatives à l'atteinte des objectifs de son plan d'affaires, à son rythme d'exécution, et à un éventuel resserrement de l'accès aux marchés financiers, sont à prendre en compte, ainsi que leurs potentielles conséquences sur la mise en œuvre du refinancement.

La situation de trésorerie actuelle, le prévisionnel d'activité à court et moyen terme ajusté afin de prendre en compte les facteurs de risques liés à notre activité, ainsi que les produits financiers générés par le placement des produits de cession perçus, doivent permettre à la société La Financière Atalian, et ses filiales, de faire face à ses engagements financiers. Sur ces bases, nous considérons donc qu'il est approprié de préparer nos états financiers au 31 décembre 2022 selon le principe de continuité d'exploitation.

NOTE 2

RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (NORMES IFRS)

2.1. MÉTHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables utilisées pour la préparation des états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 sont exposées ci-après. Ces méthodes ont été appliquées à tous les exercices présentés, sauf indication contraire. Conformément au Règlement (CE) n° 1606/2002 du Parlement européen et du Conseil en date du 19 juillet 2002, ces états financiers consolidés ont été établis conformément aux normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'adoptées par l'Union européenne à la date de préparation, y compris les IAS, les IFRS et les interprétations publiées par l'IFRIC et son prédécesseur, le SIC.

Les normes et interprétations adoptées par l'Union européenne peuvent être consultées sur le site web de la Commission européenne à l'adresse web suivante : https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/company-reporting-and-auditing/company-reporting/financial-reporting_en

Modifications des normes IFRS et des principes comptables

À compter du 1^{er} janvier 2022, le Groupe a décidé de ne plus capitaliser les coûts des uniformes achetés. Cette décision a entraîné un amortissement accéléré de la valeur comptable nette résiduelle des uniformes capitalisés au 31 décembre 2022 pour un montant total de 6 millions d'euros dont une contribution de 1,8 million d'euros liée aux activités abandonnées (voir Note 5.3 - « Immobilisations corporelles »). Hormis ce changement, les principes et méthodes comptables du Groupe restent inchangés par rapport au 31 décembre 2021. L'application des autres normes modifiées indiquées ci-dessous n'a pas d'impact significatif sur les états financiers consolidés au 31 décembre 2022.

Modifications effectives depuis le 1^{er} janvier 2022

Modification de la norme IAS 37, Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels, Contrat déficitaire – Coût d'exécution d'un contrat, qui explique que pour évaluer si un contrat est déficitaire ou non, le coût d'exécution de ce contrat comprend tous les coûts directement associés au contrat.

Modifications de la norme IFRS 3, Regroupement d'entreprises, qui met à jour les références de la norme IFRS 3 au cadre conceptuel révisé de 2018, en introduisant de nouvelles exceptions à la comptabilisation de certains types de passifs et de passifs éventuels.

Modifications de la norme IAS 16, Immobilisations corporelles – Produit de la vente avant l'utilisation prévue, qui introduit de nouvelles indications concernant le produit net de la vente d'éléments produits avant que l'immobilisation corporelle associée ne soit mise en état. Dès lors, les produits ne peuvent plus être déduits du coût des immobilisations corporelles.

Cycle 2018-2020 des améliorations annuelles des IFRS avec les modifications respectives de la norme IFRS 1 (les filiales choisissant d'appliquer la norme IFRS 1 afin d'évaluer les écarts de conversion cumulés de toutes les activités à l'étranger, utilisant le montant déclaré par la maison mère), IFRS 9 (Instruments financiers, qui explique quels frais doivent être intégrés dans le test des « 10 % ») et les exemples illustratifs accompagnant la norme IFRS 16.

Modifications effectives à compter du 1^{er} janvier 2023

Modifications de la norme IAS 1, Présentation des états financiers et de l'énoncé de pratique sur les IFRS 2 – Établir l'importance relative. La divulgation de principes comptables qui vient en complément des explications de l'IASB sur l'application du concept de la matérialité.

Modifications de la norme IAS 8, Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs – Définition des estimations comptables, qui explique comment les sociétés distinguent les changements de méthodes comptables des changements d'estimations comptables.

Modifications de la norme IAS 12, Impôts sur le résultat – Impôts différés associés à l'actif et au passif émanant d'une seule opération qui explique comment les sociétés comptabilisent les impôts différés de transactions comme les locations et les obligations de démantèlement.

Le Groupe n'a appliqué aucune de ces modifications par anticipation au 31 décembre 2022 et évalue actuellement l'influence de ces normes sur ses états financiers.

Recours à des estimations

La direction du Groupe prépare les états financiers consolidés en utilisant certaines estimations qui peuvent avoir un impact sur les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif à la date d'établissement des états financiers, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et charges de la période. Ces estimations et hypothèses sont examinées de façon continue sur la base de l'expérience, ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent les fondements de

l'évaluation de la valeur comptable des actifs et des passifs. Les résultats réels pourraient différer de façon significative de ces estimations si des hypothèses ou circonstances différentes s'appliquent.

Les estimations et hypothèses qui peuvent avoir un impact significatif sur les actifs et passifs et les produits et charges des états financiers consolidés sont les suivantes :

• **Continuité d'exploitation**

En ce qui concerne son appréciation de la continuité d'exploitation, le Groupe a eu recours à plusieurs estimations, en particulier les nouvelles prévisions et le plan d'affaires à moyen terme qui ont pris en compte plusieurs facteurs de risque susceptibles d'affecter la performance du Groupe, notamment l'impact d'une pression inflationniste plus forte ou un retard dans l'exécution des mesures de productivité.

• **Contrats de location**

Certains contrats de location conclus par le Groupe comportent des options de prolongation qui impliquent une appréciation de l'exercice de ces options. S'il est raisonnablement certain qu'une option de prolongation sera exercée, la période couverte par l'option de prolongation sera incluse dans le passif locatif. Dans le cadre de ce jugement, le Groupe tient compte de tous les faits et circonstances pertinents qui incitent sur le plan économique à exercer une option de prolongation, y compris tout changement attendu dans les faits et circonstances entre la date de début de l'option et sa date d'exercice.

• **Reconnaissance des revenus**

Principalement dans les activités Multitechnique et Projet, le contrôle des services fournis est transféré au client au fil du temps et, de ce fait, les revenus sont comptabilisés dans le temps selon la méthode du pourcentage d'avancement. La méthode retenue pour mesurer l'avancement vers l'exécution complète d'une obligation contractuelle repose sur des intrants, à savoir les coûts encourus.

• **Test de dépréciation des écarts d'acquisition (Goodwill)**

Les écarts d'acquisitions font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an, à la même période chaque année, selon la méthode décrite dans la Note 5.1. La valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie (UGT) est déterminée selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie actualisés et repose sur des estimations des flux de trésorerie futurs.

• **Provisions pour retraite et autres obligations à long terme au titre des avantages sociaux**

La valeur actuelle des obligations du Groupe en matière de retraite et autres avantages à long terme du personnel dépend des hypothèses actuarielles retenues à chaque clôture, y compris le taux d'actualisation. Les changements apportés à ces hypothèses ont une incidence sur la valeur comptable des obligations au titre des régimes de retraite

et des autres avantages sociaux à long terme.

À chaque date de clôture, le Groupe détermine le taux d'actualisation à utiliser pour évaluer ces obligations en se référant aux rendements du marché des obligations émises par des sociétés bénéficiant de notations de crédit élevées attribuées par des agences de notation réputées et qui sont libellées dans la devise dans laquelle les prestations seront payées et ont des échéances proches de celles des obligations de prestations.

Le Groupe utilise également d'autres hypothèses qui dépendent notamment des conditions du marché (cf. Note 8 – « Provisions »).

• **Impôts différés actifs**

Le Groupe reconnaît les actifs d'impôts différés lorsque sur la base des prévisions établies pour chaque entité ou groupe fiscal, il est probable que des résultats taxables futurs suffisants seront disponibles pour réaliser ces impôts différés actifs (voir Note 5.6). Au 31 décembre 2022, la recouvrabilité des impôts différés actifs a été évaluée sur la base du dernier plan d'affaires qui a également servi pour les tests de dépréciation des écarts d'acquisition (*Goodwill*).

Autres provisions

Ces provisions concernent principalement les provisions pour risques juridiques et les provisions pour restructurations.

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle résultant d'un événement passé, dont le montant peut être estimé de manière fiable, et dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources représentatrices d'avantages économiques. Ces provisions sont déterminées et mises à jour en fonction des hypothèses formulées par le Groupe à chaque date de clôture et font l'objet d'actualisation financière afin de tenir compte de la valeur temps de l'argent, si l'impact de cette dernière est significatif. Les dotations aux provisions sont constituées sous le poste « Dotation nette aux provisions et dépréciations » du compte de résultat consolidé.

• **Hyperinflation en Turquie**

Avec un taux cumulé sur trois ans supérieur à 100% depuis février 2022, l'International Practices Task Force (IPTF) du Center for Audit Quality a intégré la Turquie à la liste des économies hyperinflationnistes en mars 2022. La norme IAS 29 requiert de retraiter les éléments non-monétaires des actifs et passifs des pays en hyperinflation ainsi que leur compte de résultat afin de refléter l'évolution du pouvoir d'achat de leur monnaie fonctionnels. Ce retraitement induit un profit ou une perte sur la position monétaire nette, qui est enregistré(e) en résultat net au sein des « Autres produits et charges financiers ». De plus, les états financiers des filiales présentes dans ces pays sont convertis aux taux de clôture de la période considérée, conformément à la norme IAS 21.

Le groupe a appliqué la norme IAS 29 pour la première fois aux états financiers de ces filiales turques au

31 décembre 2022. Le groupe a utilisé l'indice des prix à la consommation (CPI) pour procéder à la réévaluation du compte de résultat, des flux de trésorerie et des actifs et passifs non monétaires, en hausse de 64 % par rapport à décembre 2021 et une parité EUR/TRY (17,62) pour la conversion du compte de résultat de ses filiales turques. En application de la norme IAS 29, un résultat de 1,9 million d'euros a été enregistré dans le poste « Autres produits et charges financiers » (voir Note 12.2) au 31 décembre 2022.

2.2. ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Comme indiqué dans la Note 1.1.1, le 16 décembre 2022 la société a signé un contrat avec CD&R en vertu duquel les fonds gérés et/ou conseillés par CD&R ont acheté les activités du Groupe Atalian au Royaume-Uni, en Irlande et en Asie, y compris Aktrion.

Le Royaume-Uni, l'Irlande, Aktrion et les entités asiatiques représentent des régions géographiques distinctes. Par conséquent, et suite à l'engagement d'Atalian de céder conjointement ces entités par le biais d'un unique contrat de cession d'actions, cette opération entre dans le champ d'application des activités abandonnées conformément à la norme IFRS 5.

Les critères de classification en tant qu'activités abandonnées étant remplis, les traitements comptables suivants ont été appliqués dans les états financiers du Groupe au 31 décembre 2022 :

- les actifs non-courants des activités cédées sont classés comme détenus en vue de la vente dans une ligne distincte du bilan consolidé et mesurés au montant le plus faible entre la valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts de vente,
- l'amortissement des actifs immobilisés a pris fin le 16 décembre 2022,

2.2.1. Résultat net des activités abandonnées

Conformément à la norme IFRS 5, tous les postes du compte de résultat des activités au Royaume-Uni, en Irlande, en Asie et d'Aktrion ont été présentés sous une seule ligne intitulée « résultat net des activités abandonnées » dans les états financiers consolidés au 31 décembre 2022.

Ventilation du résultat net des activités d'Atalian au Royaume-Uni, en Irlande, en Asie et d'Aktrion au 31 décembre 2022

En millions d'euros	31 décembre 2022	31 décembre 2021
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ	1 074,6	913,5
Achats consommés	(283,2)	(237,2)
Charges externes	(41,9)	(47,4)
Charges de personnel	(679,1)	(557,7)
Impôts et taxes (autres que sur les bénéfices)	(4,3)	(6,9)
Autres produits d'exploitation	7,0	5,8
Autres charges d'exploitation	(9,0)	(10,7)

• Autres

Malgré l'impact durable de la pandémie de COVID-19 en Asie et le déclenchement du conflit en Ukraine, le Groupe est parvenu à maintenir la continuité de ses activités au cours de l'exercice ; ses estimations et jugements restent donc valables. Voir la Note 1.1.9 concernant les activités opérationnelles du groupe en Russie et les risques y afférent.

- la somme du profit ou de la perte après impôts des activités abandonnées est présentée comme un montant unique à la fois dans le compte de résultat consolidé et dans l'état du résultat global,
- les flux de trésorerie nets imputables aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement des activités abandonnées sont présentés séparément dans l'état des flux de trésorerie.

Ces activités n'étant auparavant pas classées comme détenues en vue de la vente ou comme activités abandonnées, le compte de résultat consolidé et l'état du résultat global comparatifs ont été retraités afin de présenter les activités abandonnées séparément des activités poursuivies. Suite à la cession, le Groupe maintiendra certaines relations avec les activités abandonnées via des prestations de services de support au titre d'un Accord de services de transition conclu le 28 février 2023. Par conséquent, les opérations intra-groupe relatives aux frais de gestion ont été ventilées entre les activités poursuivies et les activités abandonnées afin de refléter le maintien de ces relations.

En millions d'euros	31 décembre 2022	31 décembre 2021
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL AVANT DÉPRÉCIATIONS, AMORTISSEMENTS, PROVISIONS ET PERTES DE VALEUR	64,1	59,4
Dotations nettes aux amortissements	(32,9)	(30,5)
Dotations nettes aux provisions et dépréciations	(4,4)	(0,7)
Autres produits et charges d'exploitation	(2,8)	(15,3)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	24,0	12,9
Charges financières liées à l'endettement	(5,1)	(3,2)
Autres produits et charges financiers	0,7	(8,2)
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	19,7	1,5
Charges d'impôts	(2,8)	(3,1)
Quote-part du résultat net des entités associées	0,0	0,0
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	16,9	(1,6)
Part attribuable au Groupe	17,3	(1,6)
Part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(0,4)	0,0

Le compte de résultat consolidé du Groupe présentait un résultat net des activités abandonnées de 16,9 millions d'euros au 31 décembre 2022 et un résultat négatif de 1,6 million d'euros au 31 décembre 2021. Les contributions respectives du Royaume-Uni, de l'Irlande, d'Aktrion et de l'Asie s'élèvent à 18,3 millions d'euros, 2,5 millions d'euros et une contribution négative de 3,9 millions d'euros en 2022, contre 16,4 millions d'euros, 1,1 million d'euros et une contribution négative de 19,1 millions d'euros en 2021. Comme expliqué ci-dessus, ce résultat comprend des charges intra-groupe relatives aux services rendus par le Groupe Atalian, pour des montants respectifs de 6,4 millions d'euros et de 6,8 millions d'euros au 31 décembre 2022 et 2021, incluses dans les Autres produits et charges d'exploitation.

2.2.2. Actifs et passifs détenus en vue de la vente

Conformément à la norme IFRS 5, les actifs associés aux activités abandonnées au Royaume-Uni, en Irlande, en Asie et d'Aktrion ont été classés comme des « Actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées » et des « Passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées » dans l'état financier au 31 décembre 2022.

Ventilation de l'actif et du passif d'Atalian détenus en vue de la vente au Royaume-Uni, en Irlande, en Asie et d'Aktrion au 31 décembre 2022

En millions d'euros	31 décembre 2022
Écart d'acquisition (Goodwill)	470,6
Immobilisations incorporelles	64,7
Immobilisations corporelles	53,0
Autres actifs financiers non courants	18,4
Impôts différés actifs	11,1
ACTIFS NON COURANTS	617,8
Stocks	40,9
Avances et acomptes versés sur commande	0,7
Créances clients	103,2
Actifs d'impôts exigibles	1,5
Autres créances	30,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	27,1
ACTIFS COURANTS	204,0
TOTAL ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE ET ACTIVITÉS ABANDONNÉES	821,7
Dettes financières non courantes	28,1
Autres provisions non courantes	1,9
Impôts différés passifs	14,8
PASSIFS NON-COURANTS	44,8

En millions d'euros	31 décembre 2022
Impôts courants	2,3
Fournisseurs et comptes rattachés	91,1
Provisions courantes	1,0
Autres passifs courants	107,5
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	0,1
PASSIFS COURANTS	201,9
TOTAL PASSIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE ET ACTIVITÉS ABANDONNÉES	246,7
ACTIF NET DIRECTEMENT LIÉ AUX ENTITÉS CÉDÉES	575,0

2.2.3. Flux de trésorerie des activités abandonnées

La variation de trésorerie et équivalents de trésorerie relative aux activités d'Atalian détenues en vue de la vente, intégrées à l'état des flux de trésorerie, est répartie de la manière suivante :

En millions d'euros	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Flux net de trésorerie généré par l'activité	46,7	69,3
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(43,4)	(19,5)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(13,6)	(33,1)
Incidence des variations des cours des devises et autres	(2,2)	(5,4)
ÉVOLUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES	(12,5)	11,3

2.3. CONSOLIDATION

2.3.1. Clôture de l'exercice

Les sociétés du Groupe ont été consolidées sur la base de leurs états financiers pour l'exercice de douze mois clos le 31 décembre 2022. Les sociétés acquises au cours de l'exercice sont incluses dans le compte de résultat à compter de la date à laquelle le Groupe en a

effectivement pris le contrôle. De même, les sociétés cédées au cours de l'exercice n'ont été incluses dans le compte de résultat que jusqu'à la date à laquelle le Groupe en a effectivement perdu le contrôle. L'exercice clos le 31 décembre 2022 a été constitué de douze mois.

2.3.2. Méthodes de consolidation et périmètre de consolidation

Filiales

Les filiales sont les sociétés dans lesquelles La Financière Atalian exerce le contrôle directement ou indirectement. Ce contrôle se caractérise par le pouvoir sur une filiale permettant de diriger ses activités pertinentes, l'exposition, ou les droits, à bénéficier des rendements variables de cette filiale et la capacité d'utiliser son pouvoir afin d'impacter ses rendements. Elles sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale avec constatation des droits des participations ne donnant pas le contrôle. Le contrôle est présumé lorsque le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles afin d'obtenir des avantages de l'activité de ces filiales, ce qui est en général le cas lorsque la participation détenue représente plus de 50% des droits de vote. L'existence d'un contrat conférant au Groupe le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité ou le fait que le Groupe exerce de fait la direction opérationnelle et financière de l'entité peuvent également démontrer l'existence du contrôle exclusif. Les droits de votes potentiels sont pris en compte lors de l'évaluation

du contrôle exercé par le Groupe sur une autre entité lorsqu'ils découlent d'instruments susceptibles d'être exercés ou convertis au moment de cette évaluation.

Les transactions intra-groupes, les soldes et les profits latents sur opérations entre sociétés du Groupe sont éliminés à l'exception des transactions intra-groupe liées aux frais de gestion affectés entre les activités poursuivies et abandonnées, comme précisé dans la Note 2.2 sur les activités abandonnées.

Les filiales sont intégralement consolidées à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré à la Société jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Le résultat des filiales est réparti entre le Groupe et les participations ne donnant pas le contrôle en fonction de leur pourcentage d'intérêt, même si cela conduit à comptabiliser des montants négatifs. Une liste des filiales de La Financière Atalian est fournie à la Note 18.

Entreprises associées

Les entreprises associées sont les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable mais n'exerce pas le contrôle. Les entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, la participation dans une entreprise associée est initialement comptabilisée au coût d'acquisition et la valeur comptable est augmentée ou diminuée pour comptabiliser la quote-part de l'investisseur dans les résultats de l'entreprise détenue après la date d'acquisition. La valorisation de la participation du Groupe dans les entreprises associées comprend le goodwill (net de tout cumul de pertes de valeur) identifié au moment de l'acquisition, qui n'est pas testé séparément. Lorsque la valeur de la participation mise en équivalence détenue par le Groupe devient nulle, une provision est constituée au passif, mais seulement dans la mesure où le Groupe a contracté une obligation légale ou implicite envers l'entreprise associée.

La quote-part du Groupe dans les résultats des entreprises associées est comptabilisée au compte de résultat consolidé. La quote-part du Groupe dans les autres éléments du résultat global est également reflétée dans les autres éléments du résultat global. Les profits non externalisés sur les transactions entre le Groupe et ses entreprises associées sont éliminés au prorata de la participation du Groupe dans les entreprises associées concernées.

2.3.3. Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les états financiers des filiales consolidées qui ont une monnaie fonctionnelle autre que l'euro sont convertis en euro comme suit : (i) l'actif et le passif de chaque bilan présenté sont convertis au taux de clôture à la date de ce bilan (à l'exception des capitaux propres qui sont convertis aux taux historiques) et (ii) les produits et charges et les postes du tableau de flux de trésorerie sont convertis au taux de change moyen de l'exercice. Les différences de change qui en résultent sont comptabilisées dans la « Variation des écarts de conversion » figurant dans les autres éléments du résultat global.

Au Liban, le taux d'inflation cumulé au cours des trois dernières années est supérieur à 100%, d'après les différents indices utilisés pour mesurer l'inflation dans ce

Une liste d'entreprises associées au Groupe est fournie à la Note 18.

Les méthodes comptables des filiales et entreprises associées ont été modifiées lorsque nécessaire afin d'être alignées sur celles adoptées par le Groupe.

Autres investissements

Les actions de sociétés sur lesquelles La Financière Atalian n'exerce aucune influence sont comptabilisées en participations dans des sociétés non consolidées sur la ligne « Autres actifs financiers non courants » et évaluées à la juste valeur enregistrée en compte de résultat.

Nombre de sociétés et évolution du périmètre de consolidation

	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Intégration globale	178	186
Mises en équivalence	1	3
	179	189

L'évolution du nombre de société et du périmètre de consolidation sont principalement dus à la fusion des sociétés du Groupe en France et en Belgique, à l'acquisition du groupe Incentive FM, à la vente du Vietnam, de MTO Liban, du Maroc, du Sénégal et de la Côte-d'Ivoire.

pays, qualifiant le Liban d'économie hyperinflationniste. Depuis le deuxième trimestre 2022, le dollar américain est monnaie fonctionnelle des sociétés du Groupe au Liban.

En Turquie, le taux de l'inflation cumulé au cours des trois dernières années est supérieur à 100%, d'après les différents indices utilisés pour mesurer l'inflation dans ce pays, qualifiant la Turquie d'économie hyperinflationniste. Le Groupe a appliqué pour la première fois la norme IAS 29 aux états financiers de ses filiales turques au 31 décembre 2022 (voir Note 2.1 – « Méthodes comptables »).

Les principales devises au 31 décembre 2022 et en moyenne pour l'exercice 2022 sont les suivantes :

		2022		2021	
Taux de change		Taux moyen	Cours de clôture	Taux moyen	Cours de clôture
Livre sterling	↘	0,8546	0,8869	0,8598	0,8403
Dollar américain	↗	1,0454	1,0666	1,1829	1,1326
CEE					
Couronne tchèque	↘	24,5750	24,1160	25,6430	24,8580
Kuna croate	↘	7,5359	7,5365	7,5285	7,5156
Forint hongrois	↘	394,550	400,870	358,54	369,19

Taux de change		2022		2021	
		Taux moyen	Cours de clôture	Taux moyen	Cours de clôture
Zloty polonais	↘	4,6989	4,6808	4,5651	4,5969
Rouble russe	↗	70,733	77,590	87,178	85,300
Nouvelle livre turque	↘	17,622	19,965	10,510	15,233
Asie					
Dollar singapourien	↗	1,4436	1,4300	1,5892	1,5279
Baht thaïlandais	↗	36,784	36,835	37,834	37,653
Roupie indonésienne	↗	15 571	16 520	16 922	16 100
Ringgit malaisien	↗	4,6173	4,6984	4,9017	4,7184
Peso philippin	↗	57,255	59,320	58,303	57,763
Afrique & Moyen-Orient					
Dirham marocain	↘	10,695	11,166	10,627	10,519

↗ En moyenne (en 2022, comparé à 2021), la devise s'est appréciée par rapport à l'euro

↘ En moyenne (en 2022, comparé à 2021), la devise s'est dépréciée par rapport à l'euro

2.3.4. Conversion des opérations conclues en devises étrangères

Les opérations libellées en devises étrangères sont converties au taux de change de la monnaie fonctionnelle à la date d'opération. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères à la date de clôture sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au taux de clôture. Les écarts de change en découlant sont enregistrés en résultat de l'exercice en tant que charges financières.

En application de la norme IAS 21, une analyse des prêts constituant en substance des éléments monétaires qui

font partie de l'investissement net des filiales étrangères a été effectuée afin d'identifier les prêts pour lesquels le règlement n'est ni planifié ni probable dans un avenir prévisible. Conformément aux paragraphes 15 et 32 d'IAS 21, les écarts de change relatifs à un prêt sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et doivent être recyclés ultérieurement en résultat lors de la sortie de l'investissement net. Les financements qui sont considérés comme des investissements nets dans des filiales étrangères concernent des filiales au Royaume-Uni.

2.3.5. Risques financiers

La présence locale du Groupe limite son exposition au risque de change transactionnel et au risque de taux d'intérêt. En ce qui concerne le risque de change relatif aux actifs, la politique du Groupe consiste, dans la mesure du possible, à adosser les investissements nets à l'étranger à des financements en devises (par exemple, la couverture des actifs britanniques par des obligations en livre sterling). Toutefois, certaines expositions ne sont pas parfaitement couvertes.

La politique de change vise à centraliser le risque de change au niveau de la holding.

Certaines entités du Groupe utilisent des instruments financiers dans le but de limiter l'incidence, sur leur compte de résultat, des variations des taux de change. Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les états financiers consolidés du Groupe à la date à laquelle le Groupe devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Le Groupe détient des produits financiers dérivés afin de couvrir son exposition au risque de change et sa dette à taux variable. Au 31 décembre 2022, la comptabilité de couverture était appliquée à ces produits financiers dérivés.

Le Groupe désigne certains produits dérivés comme instruments de couverture à la juste valeur, lorsque leur objectif vise à éliminer le risque de juste valeur sur les comptes de trésorerie en monnaie locale ou de la dette à taux variable. Ils sont comptabilisés à leur valeur de marché dans l'état consolidé de la situation financière (« instruments financiers »). Les variations de la juste valeur de ces produits dérivés sont comptabilisées dans le compte de résultat sous la rubrique « Autres produits et charges financiers ».

Au 31 décembre 2022, les contrats à terme de gré à gré suivants étaient en place :

Couverture de juste valeur des devises étrangères

Ventilation des instruments financiers comptabilisés comme instruments de couverture à la juste valeur :

Instrument financier	Montant notionnel au 31 décembre 2022 par date d'échéance				Juste valeur des dérivés	
	Montant	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total des actifs	Total des passifs
En millions d'euros						
Achat au comptant/Vente de devises à terme (Monnaie d'emprunt)						
USD	32,5	32,5			0,1	
HUF	0,0	0,0				0,0
PLN	2,5	2,5			0,0	
SGD	3,2	3,2				0,0
SOUS-TOTAL	38,3	38,3			0,1	0,0
Vente au comptant/Achat de devises à terme (Monnaie de prêt)						
GBP	25,8	25,8				0,1
CZK	11,5	11,5			0,1	
RON	0,3	0,3			0,0	
SOUS-TOTAL	37,6	37,6			0,1	0,1
TOTAL DES DÉRIVÉS DE CHANGE	75,9	75,9			0,2	0,1

Les couvertures de juste valeur indiquées ci-dessus consistent principalement en des swaps de devises couvrant des éléments de bilan et principalement des couvertures de financement interne.

Les instruments financiers sont utilisés uniquement à des fins de couverture, sont mis en place auprès de grandes banques françaises et ne présentent aucun risque d'illiquidité si les couvertures doivent être débouclées.

Des rapports sont régulièrement fournis aux organes de direction et de surveillance des sociétés quant à l'utilisation de ces instruments, le choix des contreparties et, plus généralement, l'exposition au risque de change.

Certains produits dérivés ou passifs financiers non dérivés sont également désignés par le Groupe comme instruments de couverture du risque de change résultant d'un investissement net dans une activité à l'étranger et sont qualifiés de couverture d'un investissement net. La partie efficace des variations de la juste valeur des produits dérivés ou des gains et pertes de change des produits non dérivés est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et présentée dans la réserve de conversion au niveau des capitaux propres. La partie inefficace des variations de la juste valeur des produits dérivés ou des gains et pertes de change des produits non-dérivés est comptabilisée immédiatement en résultat. Le montant comptabilisé dans les autres éléments du résultat global est entièrement ou partiellement reclassé en résultat au titre d'ajustement de reclassement lors de la cession totale ou partielle de l'opération étrangère.

Couverture d'investissement net à l'étranger

Les instruments financiers comptabilisés comme instruments de couverture d'investissement net se décomposent comme suit :

Instrument financier	Montant notionnel au 31 décembre 2022 par date d'échéance				Juste valeur des dérivés	
	Montant	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total des actifs	Total des passifs
En millions d'euros						
Achat au comptant /Vente de devises (Monnaie d'emprunt)						
USD	42,2	42,2			1,0	2,6
PLN	3,9	3,9				0,1
TOTAL DES DÉRIVÉS DE CHANGE	46,0	46,0			1,0	2,7
Emprunts en GBP (obligations)	253,7		253,7			Sans objet
TOTAL DES FINANCEMENTS	299,7		253,7			

Les swaps ci-dessus sont à court terme mais généralement renouvelés à l'échéance.

Au 31 décembre 2022, des contrats de swap de taux d'intérêt étaient également en place.

Couverture à la juste valeur des taux d'intérêt

Les instruments financiers comptabilisés comme instruments de couverture à la juste valeur se décomposent comme suit :

Instrument financier	Montant notionnel au 31 décembre 2022 par date d'échéance			Juste valeur des dérivés	
	Montant	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total des actifs
En millions d'euros					Total des passifs
Swap de taux d'intérêt	50,0		50,0		0,9
TOTAL DES COUVERTURES DE TAUX D'INTÉRÊT	50,0		50,0		0,9

Nature des risques financiers auxquels le Groupe est exposé et principes de gestion des risques associés

Risque de change

Globalement, l'exposition du Groupe au risque de change sur les opérations commerciales courantes est limitée. Les contrats facturés en devises donnent lieu à des dépenses qui sont libellées essentiellement dans la même devise. Ceci est particulièrement le cas pour la plupart des chantiers et prestations exécutés hors de France, dont la part des dépenses libellées en monnaie locale est beaucoup plus grande que la part libellée en euro.

Le Groupe est présent dans 31 pays, tous les éléments dans les états financiers sont impactés par la conversion des devises et plus particulièrement la variation de la livre sterling et du dollar américain.

Ce risque de conversion résulte de la consolidation en euro des états financiers des filiales ayant une monnaie fonctionnelle différente de l'euro. Toute fluctuation du taux de change de ces devises par rapport à l'euro a un impact sur le montant des états financiers du Groupe. Les principales expositions du Groupe sont la livre sterling et le dollar américain :

- Si l'euro s'était apprécié de 10% par rapport à la livre sterling, le résultat net des activités abandonnées publié au 31 décembre 2022 aurait été inférieur de 2,0 millions d'euros.
- Si l'euro s'était apprécié de 10% par rapport au dollar US, les ventes et le résultat opérationnel avant amortissements, dépréciations, provisions et pertes de valeur publiés au 31 décembre 2022 auraient été inférieurs de 14,1 et supérieurs de 2,0 millions d'euros respectivement.

Risque de taux d'intérêt

Atalian est principalement exposé au risque de taux d'intérêt par le biais de son programme d'affacturage et de sa ligne de crédit renouvelable. Le risque est que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier évoluent sous l'effet des taux d'intérêt du marché. L'exposition du Groupe au risque d'évolutions des taux d'intérêt du marché est principalement liée à la dette portant intérêt du Groupe, qui inclut la ligne de crédit renouvelable et le programme d'affacturage. L'élément de risque est limité au taux d'intérêt sans risque, à l'exclusion de l'écart de taux et des autres éléments de financement. Afin de neutraliser son exposition aux évolutions des

taux d'intérêt, le Groupe a couvert un montant de 50 millions d'euros pour une durée de cinq ans. La part de l'endettement net du Groupe à un taux d'intérêt variable représente 19% de l'endettement net total du Groupe. Le Groupe a mis en place des swaps de taux d'intérêt dans lesquels il accepte d'échanger à des intervalles donnés la différence entre les montants des intérêts à taux fixe et à taux variable calculés par rapport au montant nominal de référence convenu.

Risque de contrepartie

Le Groupe procède périodiquement à l'analyse du risque de contrepartie. Par conséquent, seules les transactions financières avec des institutions financières de 1^{er} rang sont autorisées.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle de la probabilité que les clients du Groupe puissent se retrouver en défaut amenant à une perte sur les créances commerciales.

Le Groupe estime le risque de crédit faible sur le solde des créances commerciales au bilan, qui sont réparties sur de très nombreux clients en France et à l'étranger, aucun client ne représentant plus de 10% du chiffre d'affaires consolidé. De plus amples détails sur les créances commerciales du Groupe sont fournis à la Note 6 - « Actifs courants ».

Risque de liquidité

Le Groupe gère son risque de liquidité en utilisant des lignes de crédit mises en place avec les banques. Les montants et les échéances de ces lignes sont adaptés pour faire en sorte que le Groupe dispose d'une trésorerie suffisante pour respecter ses engagements. Se référer également à la Note 1.2 - « Événements significatifs postérieurs au 31 décembre 2022 » aux fins de prise en compte des entrées de liquidités issues des ventes à CD&R. En outre, le Groupe finance une partie de son fonds de roulement grâce à un programme de cession de créances commerciales dans le cadre de contrats d'affacturage négociés pour un encours maximum de 293,3 millions d'euros à la clôture. Des informations détaillées sur ces éléments sont fournies par la Note 9 - « Dettes financières non courantes et courantes ».

2.3.6. Parties liées

Les parties considérées comme liées au Groupe, ainsi que les opérations importantes réalisées avec ces parties au cours de l'exercice 2022, sont les suivantes :

- Les membres des organes de gouvernance (Management Board du Group et Conseil de Surveillance de la Société).
- La société civile immobilière détenue par l'actionnaire ultime du Groupe qui loue des biens immeubles au Groupe. Les paiements des loyers dans le cadre de ces contrats de location se sont élevés à 0,5 million d'euros pour l'exercice 2022.
- En outre, les dépôts de garantie versés aux sociétés civiles immobilières se sont élevés à 0,3 million d'euros à la clôture de l'exercice 2022.
- 1 million d'euros de redevance de marque et 8,5 millions d'euros en (i) frais de gestion, facturés au titre de la rémunération des cadres supérieurs, ainsi que les prestations de conseil et de stratégie fournies par des sociétés détenues indirectement par l'actionnaire ultime du Groupe, AHDS Management (ii) et d'autres rémunérations de la haute direction.
- Le Groupe coopère avec City One, une entreprise qui fournit des services de réception et de sous-traitance. Sophie Pécriaux-Julien, membre du conseil d'administration d'AHDS et présidente du conseil de surveillance de Société, est l'actionnaire majoritaire et présidente de City One. Le chiffre d'affaires généré par City One s'est élevé à 2,2 millions d'euros sur l'exercice 2022, et les charges externes avec ce fournisseur se sont élevées à 36 millions d'euros pour l'exercice 2022.

- Le Groupe détient une créance en vertu de la convention d'avance de trésorerie conclue avec Atalian Holding Development & Strategy (AHDS) pour 10 millions d'euros.
- Au cours de l'exercice 2022, le Groupe Atalian a vendu plusieurs entités à AHDS Management (Maroc, Sénégal, Côte-d'Ivoire, MTO Liban et Myanmar), comme expliqué dans la Note 1.1.2 - « Cession des activités du Groupe en Afrique, au Vietnam et au Liban ». Ces entités ont été vendues à leur juste valeur, sur la base d'une évaluation indépendante. La transaction n'est pas encore réglée.
- AHDS détient plusieurs options de vente sur des intérêts minoritaires d'entités contrôlées par LFA (au Liban, en Inde, en Croatie, en Biélorussie, en Russie et en Belgique) pour un montant total de 1,1 million d'euros.
- L'actionnaire ultime a réglé la somme de 8,3 millions d'euros au Groupe en mars 2022, ce montant fut versé à titre de provision sur les éventuels dommages et intérêts accordés par le Tribunal aux sociétés du Groupe, voir Note 1.1.3 - « Litiges ».
- AHDS a signé des droits de vente et d'achat croisés (cross puts and calls) avec certains actionnaires minoritaires de certaines filiales du groupe, dont certains incluent des conditions de présence ; de ce fait, ils sont employés du groupe Atalian. À la seule discrétion d'Atalian, les filiales du groupe Atalian peuvent être substituées à AHDS dans toutes les options d'achat et de vente si AHDS décide d'assigner ces options à Atalian. Le Groupe n'enregistre aucune dette en rapport avec les « puts » conclus par AHDS dans la mesure où il n'est pas parti à ces contrats d'un point de vue légal.

2.4. TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

Le Groupe a choisi d'utiliser la méthode indirecte pour présenter le tableau de flux de trésorerie, qui consiste à déterminer les flux de trésorerie provenant de l'activité en rajoutant ou déduisant du résultat net de la période toutes les transactions sans effet de trésorerie et tous les flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement et de financement.

La trésorerie nette et les équivalents de trésorerie nets - dont les mouvements sont analysés dans le tableau de flux de trésorerie - sont définis comme la différence entre la « Trésorerie et les équivalents de trésorerie » et les « Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque », conformément à IAS 7.8.

Comme expliqué dans la Note 2.2, les flux de trésorerie nets imputables aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement des activités abandonnées sont présentés séparément dans le tableau des flux de trésorerie.

NOTE 3
INFORMATION SECTORIELLE

Identification des segments opérationnels

Le Groupe a identifié deux segments opérationnels qui correspondent à la situation géographique des actifs comme suit :

- Un segment France comprenant toutes les entreprises établies en France.
- Un segment International comprenant toutes les sociétés, à l'exception des entreprises établies en France (soit principalement l'Europe centrale et de l'Est [CEE], le Benelux et les États-Unis), pour lequel la définition a été modifiée comparé à l'année dernière du fait de l'application de la norme IFRS 5.

Indicateurs sectoriels

Pour chacun de ses segments opérationnels, le Groupe présente les éléments du compte de résultat suivants :

- Chiffre d'affaires
- Résultat opérationnel courant avant dépréciation, amortissements, provisions et pertes de valeur.

Les méthodes comptables appliquées dans chaque segment opérationnel sont celles retenues pour l'établissement des états financiers consolidés. Les informations présentées pour chacun des segments opérationnels correspondent à une comptabilité en « données contributives », c'est-à-dire après élimination des transactions intra-secteurs.

Sur la base de ces principes, l'information sectorielle du Groupe se présente comme suit :

En millions d'euros	Par segment opérationnel			
	France	International	Autres (y compris Holding)*	TOTAL GROUPE
31 DÉCEMBRE 2022				
Chiffre d'affaires	1 390,3	678,7**	(3,8)	2 065,1
Résultat opérationnel courant avant dépréciation, amortissements, provisions et pertes de valeur	123,3	9,4	(38,0)	94,7
* y compris le chiffre d'affaires inter-segments				
** dont les pays contribuant au chiffre d'affaires >10%				
États-Unis		141,1		
Belgique		119,1		
République tchèque		74,1		
31 DÉCEMBRE 2021				
Chiffre d'affaires	1 378,3	655,9**	(2,0)	2 032,1
Résultat opérationnel courant avant dépréciation, amortissements, provisions et pertes de valeur	155,5	34,6	(39,1)	151,0
* y compris le chiffre d'affaires inter-segments				
** dont les pays contribuant au chiffre d'affaires >10%				
États-Unis		156,9		
Belgique		111,5		
République tchèque		77,2		

NOTE 4
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est principalement généré par la fourniture de prestations de services aux occupants (propreté, sécurité) ou aux bâtiments (maintenance technique, gestion de l'énergie et seconde œuvre). Les prestations sont fournies quotidiennement au client pendant toute la durée du contrat et le client reçoit et utilise simultanément les avantages fournis par le Groupe. Les contrats ne comprennent, dans la grande majorité des cas, qu'une seule obligation de performance, dont la réalisation est effectuée au fur et à mesure de l'avancement du contrat, de sorte que l'obligation de performance est satisfaite en continu et généralement facturée sur une base mensuelle. Ces prestations sont généralement reconnues selon la méthode des droits à facturer quand le Groupe facture un prix fixe pour chaque heure de service fournie. Ainsi, le chiffre d'affaires est reconnu au moment où le service est rendu, à savoir lorsque l'obligation de performance est satisfaite selon IFRS 15.

Le chiffre d'affaires de la plupart des activités des services aux bâtiments est comptabilisé conformément à IFRS15 selon la méthode de l'avancement. Le Groupe utilise, par conséquent, la méthode qui mesure de la manière la plus fiable les travaux effectués, à savoir, soit l'avancement physique des travaux, soit le pourcentage d'avancement des coûts.

La marge à terminaison des contrats est estimée sur la base de l'analyse des coûts et des recettes révisés de manière périodique pendant la durée des contrats (l'impact des changements d'estimations est enregistré au cours de la période durant laquelle ils sont intervenus) :

- si le montant facturé est supérieur au chiffre d'affaires reconnu, un passif contractuel est comptabilisé.
- si le montant facturé est inférieur au chiffre d'affaires reconnu à l'avancement, un actif contractuel est alors comptabilisé.

Quand il est probable que le total des coûts du contrat sera supérieur au total du chiffre d'affaires du contrat, la perte attendue est provisionnée.

Le chiffre d'affaires est enregistré lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe et que ces produits peuvent être évalués de façon fiable. Aucun produit n'est comptabilisé lorsqu'il y a une incertitude significative quant à la recouvrabilité de la contrepartie des coûts encourus ou à encourir associés à la prestation.

Le chiffre d'affaires correspond au montant à recevoir pour les prestations de services fournies dans le cours normal des activités, à l'exception des montants collectés pour le compte de tiers, tels que les taxes sur la valeur ajoutée et les autres taxes.

En vertu des dispositions de la norme IFRS 15, le carnet de commandes n'est pas présenté car les contrats courent généralement sur une période inférieure à un an et/ou les obligations de performance sont reconnues selon la méthode des droits à facturer. En outre, les coûts liés à l'obtention de contrats ne sont pas significatifs.

De plus, les contrats ne sont pas assortis d'aucune composante de financement puisque le délai entre la comptabilisation du chiffre d'affaires et le paiement est généralement court. En conséquence, le Groupe n'ajuste pas le prix de la transaction en fonction de la valeur temps de l'argent.

Résultat opérationnel courant avant amortissements, dépréciation et provisions

Le résultat opérationnel courant avant amortissements, dépréciations et provisions est constitué du chiffre d'affaires et des produits annexes diminués des charges directement rattachables à l'exploitation. Celles-ci comprennent principalement les achats consommés, les autres charges externes, les charges de personnel et les impôts et taxes (autres que l'impôt sur les résultats). Il inclut également les autres charges et produits d'exploitation.

Mesures gouvernementales

En réponse à la pandémie de Covid-19, les gouvernements ont mis en place des mesures de soutien aux entreprises sur le plan social, fiscal et économique. Celles-ci sont liées à l'emploi (par exemple des subventions salariales temporaires), des abattements et des crédits d'impôt supplémentaires, des réductions ou des reports de loyer ainsi que des prêts à des taux inférieurs à ceux du marché. Les mesures gouvernementales ayant principalement concerné le Groupe sont les subventions salariales temporaires accordées en Europe et en Asie. Le Groupe a analysé l'ensemble des faits et circonstances relatifs à ces mesures, les impacts de ces mesures gouvernementales sont comptabilisés principalement en « Charges de personnel » et « Autres produits et charges d'exploitation ».

Opérations entre activités poursuivies et activités abandonnées

Comme expliqué dans la Note 2.2 - « Activités abandonnées », afin de refléter la continuité des services de support fournis par Atalian aux entités cédées, le groupe a décidé d'affecter les transactions intra-groupes au titre des frais de gestion à la fois aux activités poursuivies et aux activités abandonnées. Le produit intra-groupe des services fournis par le groupe Atalian lié aux activités abandonnées s'élève à 6,4 millions d'euros. Ce montant est comptabilisé au sein des lignes Autres produits d'exploitation et Autres charges d'exploitation

qui présentent un montant net de 7 millions d'euros au 31 décembre 2022. En outre, en 2021, les effets de l'inflation au Liban ainsi que certains ajustements d'audit sur la zone CEE étaient également comptabilisés au

sein des lignes Autres produits d'exploitation et Autres charges d'exploitation qui présentent un montant net de 17,1 millions d'euros.

Charges de personnel

En millions d'euros	2022	2021
Salaires et autres charges liées au personnel - I	(1 423,8)	(1 366,6)
<i>dont salaires</i>	(1 147,0)	(1 098,3)
<i>dont charges sociales patronales</i>	(250,1)	(250,0)
<i>dont contributions aux régimes à cotisations définies</i>	(5,5)	(4,7)
<i>dont autres dépenses liées au personnel</i>	(21,1)	(13,6)
Participation aux bénéfices et assimilés - II	(3,7)	(6,3)
TOTAL	(1 427,5)	(1 372,9)

Amortissements et dépréciations

En millions d'euros	2022	2021
Immobilisations incorporelles	(5,8)	(5,2)
Immobilisations corporelles	(62,5)	(55,3)
<i>dont amortissement et dépréciation des immobilisations corporelles classiques</i>	(5,7)	(16,4)
<i>dont amortissement et dépréciation non opérationnels</i>	(13,6)	-
<i>dont amortissement des droits d'utilisation</i>	(43,3)	(38,9)
Amortissement et dépréciation des actifs acquis lors de regroupements d'entreprises	(0,9)	(0,8)
TOTAL	(69,3)	(61,4)

Autres produits et charges d'exploitation

Les autres produits et charges d'exploitation correspondent à des événements significatifs et non récurrents qui se sont produits au cours de la période et ont eu un impact sur la performance du Groupe. Ce sont des coûts de restructuration, des dépenses spécifiques non récurrentes tels que des frais divers et des frais de diligences d'acquisition.

En 2022, les autres charges d'exploitation ont représenté 38,1 millions d'euros. Ci-dessous la ventilation par nature et division des éléments :

En millions d'euros	TOTAL GROUPE	France	International	HOLDING
Plus ou moins-values de cession de filiales	3,6	(0,0)	4,4	(0,8)
Autres produits et charges	(26,2)	(0,4)	(10,8)	(15,0)
TOTAL	(22,6)	(0,4)	(6,4)	(15,8)

L'impact de la vente des entités africaines est présenté sur la ligne « Plus ou moins-values de cession de filiales » pour un montant de 4,4 millions d'euros dans le poste International.

- Le poste International comprend des frais liés à :
- Un rajustement de la provision relative au programme d'assurance des accidents de travail aux États-Unis pour 5,3 millions d'euros,
 - Des frais juridiques et des coûts d'acquisition aux États-Unis pour un montant de 3,3 millions d'euros,
 - Des frais de litiges aux États-Unis pour 1,6 million d'euros.

- Les autres produits et charges dans les Holdings comprennent :
- Les charges liées à la cession des activités du Groupe au Royaume-Uni, en Irlande, en Asie et d'Aktrion. Elles sont principalement composées de frais de conseils juridiques et fiscaux et de plusieurs frais de diligence aux acquisitions pour un total de 6,4 millions d'euros.
 - Des coûts de résiliation liés à une opérations de fusion et d'acquisition pour un montant de 5,8 millions d'euros
 - Des frais de restructuration et autres frais pour 2,8 millions d'euros.

NOTE 5
ACTIFS NON COURANTS

5.1. ÉCART D'ACQUISITION (GOODWILL)

Les acquisitions sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition conformément à la norme IFRS 3 Selon cette méthode, le prix d'achat est affecté aux actifs identifiables acquis et aux passifs éventuels pris en charge en fonction de leur juste valeur à la date d'acquisition.

Leurs justes valeurs sont estimées au mieux des connaissances à la date d'acquisition, et peuvent être ajustées dans les douze mois suivant cette date.

Les coûts directement liés à l'acquisition sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus et sont inclus dans la ligne « Autres produits et charges d'exploitation » du compte de résultat consolidé.

L'écart d'acquisition (*goodwill*) correspond à la différence entre (i) le total du prix d'acquisition et le montant des participations ne donnant pas le contrôle, évalué à la juste valeur, (ii) le net de la juste-valeur à la date d'acquisition des actifs identifiables acquis et des passifs éventuels. Les écarts d'acquisition positifs sont comptabilisés à l'actif du bilan consolidé dans le poste « Écart d'acquisition », tandis que les écarts d'acquisitions négatifs sont repris dans le compte de résultat consolidé de l'exercice d'acquisition.

L'écart d'acquisition fait l'objet d'un test de dépréciation au moins chaque année à la même date, et chaque fois qu'il y a une indication de perte de valeur.

Les écarts d'acquisition sont affectés à chaque unité génératrice de trésorerie (UGT) ou Groupe d'UGTs qui devrait bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises, en fonction du niveau auquel le rendement des investissements est suivi. Une UGT est le plus petit groupe identifiable d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur nette comptable de l'UGT est supérieure à sa valeur recouvrable. Le cas échéant, la perte de valeur comptabilisée est d'abord affectée à la réduction de la valeur comptable de tout *goodwill* affecté à cette UGT puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'UGT au prorata de la valeur comptable de chaque actif au sein de l'UGT. Toute dépréciation de l'écart d'acquisition est alors définitive.

La valeur recouvrable d'une UGT est la valeur la plus élevée, soit de sa valeur d'utilité, soit de sa juste valeur

diminuée des coûts de cession. La valeur d'utilité de chaque UGT est déterminée en utilisant la méthode d'actualisation des flux futurs de trésorerie.

- Compte tenu des transactions significatives qui ont été conclues au cours de l'exercice 2022 (voir Note 1.1 – « Événements significatifs de l'exercice 2022 »), l'écart d'acquisition est testé au niveau des groupes d'UGT suivant la méthodologie présentée ci-après :
- Une UGT France comprenant toutes les sociétés situées en France dont le montant recouvrable est déterminé sur la base de la valeur d'usage.
 - UGT au Royaume-Uni (formées des sociétés basées au Royaume-Uni et en Irlande) : le montant recouvrable est basé sur la juste valeur moins le coût de cession suite à la convention d'achats d'actions par CD&R (signée le 16 décembre 2022) des activités au Royaume-Uni en Irlande en Asie et d'Aktrion. La valeur d'entreprise des entités cédées s'élève à 735 millions d'euros.
 - Groupe international d'UGTs (comprenant toutes les entités qui ne sont pas situées en France, au Royaume-Uni ou en Irlande) : le montant recouvrable est déterminé à partir i. de la juste valeur moins le coût de cession pour les entités asiatiques et Aktrion dans le cadre du contrat avec CD&R et ii. de la valeur d'usage pour les autres entités non mentionnées ci-dessus (principalement les États-Unis, CEE et Benelux).

- Les principes suivants ont été utilisés pour calculer la valeur d'usage au 31 décembre 2022 :
- Le taux d'actualisation des flux de trésorerie futurs a été déterminé sur la base du coût moyen pondéré du capital. Les taux retenus sont indiqués à la Note 5.1.3.
 - Les projections de flux de trésorerie sont issues du budget et des plans d'affaires à moyen terme établis par l'équipe de direction régionale et nationale de l'UGT concernée. Ces plans d'affaires sont approuvés une fois par an au cours du quatrième trimestre de l'année de reporting et sont préparés sur une base pré-IFRS16 : les charges locatives prévues des contrats de location simple impactent les flux de trésorerie actualisés bien que les droits d'utilisation des actifs et les obligations du passif de location IFRS 16 ne sont pas pris en compte dans la valeur comptable des UGT testées. Les hypothèses clefs sous tendant les projections de flux de trésorerie concernent la croissance organique, le ratio de marge EBITDA, le besoin en fonds de roulement et les dépenses d'investissement.
 - La valeur finale est extrapolée en appliquant aux flux de trésorerie normatifs des exercices suivants un taux

de croissance perpétuel (voir Note 5.1.3 pour les taux appliqués au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021). Ce taux de croissance reflète la croissance attendue à long terme sur les marchés où les UGT du Groupe exercent leur activité.

Compte tenu d'indicateurs de perte de valeur à la fois internes et externes en rapport avec les activités du groupe aux États-Unis (classées dans le groupe d'UGTs International), la valeur recouvrable des entités aux États-Unis a été testée séparément, conformément aux

exigences de la norme IAS 36. Par conséquent, une perte de valeur de 71,8 millions d'euros a été comptabilisée au sein de la ligne « Dotation nette aux provisions et dépréciations » du compte de résultat consolidé de l'exercice 2022. La perte de valeur comptabilisée est supérieure à la conclusion du test de dépréciation car intégrant également l'évaluation de la direction. Cette perte de valeur est entièrement affectée à l'écart d'acquisition, conformément aux exigences de la norme IAS 36.

5.1.1. Mouvements

En millions d'euros	Brut	Perte de valeur	Valeur nette
31 DÉCEMBRE 2020	1 036,6	(4,1)	1 032,5
Impact des variations de périmètre et autres	(5,1)	-	(5,1)
Impact des taux de change	35,3	0,1	35,4
31 DÉCEMBRE 2021	1 066,8	(4,0)	1 062,8
Perte de valeur	-	(72,3)	(72,3)
Impact des variations de périmètre et autres	21,3	0,5	21,8
Impact des taux de change	(20,0)	1,5	(18,5)
Classification des actifs détenus en vue de la vente	(470,6)	-	(470,6)
31 DÉCEMBRE 2022	597,5	(74,3)	523,2

- La ligne « Perte de valeur » se réfère principalement aux activités aux États-Unis, pour un montant de 71,8 millions d'euros.
- La ligne « Impact des variations de périmètre et autres » comprend les 28 millions d'euros d'écart d'acquisition comptabilisés suite au regroupement d'activités du groupe IFM au Royaume-Uni (25 mai 2022), partiellement compensés par la cession des

- entités africaines (5,2) millions d'euros, vendues dans le courant de l'exercice.
- « Classification des actifs détenus en vue de la vente » comprend la valeur comptable nette de l'écart d'acquisition de l'UGT du Royaume-Uni et des entités asiatiques ainsi qu'Aktrion dans le cadre de la transaction avec CD&R.

5.1.2. Ventilation des écarts d'acquisition par UGT

En millions d'euros	31 décembre 2022	31 décembre 2021
France	443,6	443,9
Royaume-Uni (classé comme détenu en vue de la vente)	-	429,9
International (partiellement classé comme détenu en vue de la vente)	79,6	189,0
TOTAL	523,2	1 062,8

- Les actifs comptables de l'UGT du Royaume-Uni y compris l'écart d'acquisition sont classés comme des actifs détenus en vue de la vente.
- La diminution de l'écart d'acquisition de la valeur nette comptable de l'UGT internationale est principalement due à :
 - La perte de valeur de 72,3 millions d'euros qui est principalement liée aux activités américaines pour un montant de 71,8 millions d'euros,

- La cession des activités en Afrique au 23 décembre 2022 pour un montant de (5,2) millions d'euros.
- La classification des activités d'Aktrion et de l'Asie en tant qu'actifs détenus en vue de la vente pour un montant de (37,3) millions d'euros.

5.1.3. Test de perte de valeur des UGT

Les hypothèses utilisées pour déterminer la valeur recouvrable des UGT sont les suivantes :

En millions d'euros	31 décembre 2022	31 décembre 2021
UGT FRANCE		UGT FRANCE
Valeur comptable	174 M€	Valeur comptable189 M€
Trajectoire financière	Plan d'affaires sur 4 ans + valeur finale	Trajectoire financièrePlan d'affaires sur 4 ans + valeur finale
Taux d'actualisation	8,2%	Taux d'actualisation8,1%
Taux de croissance à long terme	2,0%	Taux de croissance à long terme2,0%
UGT ROYAUME-UNI		UGT ROYAUME-UNI
Valeur comptable (classée comme détenue en vue de la vente)	486 M€	Valeur comptable486 M€
La juste valeur moins le coût de cession (conformément au contrat signé avec CD&R) ne déclenche aucun risque de dépréciation, étant donné que les produits sont supérieurs à la valeur comptable de l'UGT Royaume-Uni et des autres entités généralement indiquées sous l'UGT Internationale (c.-à-d. Aktrion et les entités asiatiques).		Trajectoire financièrePlan d'affaires sur 4 ans + valeur finale
		Taux d'actualisation8,3%
		Taux de croissance à long terme2,1%
UGT INTERNATIONALE		UGT INTERNATIONALE
Valeur comptable (y compris celle classée comme détenue en vue de la vente)	151 M€	Valeur comptable214 M€
La juste valeur moins le coût de cession pour les entités asiatiques et Aktrion (comme indiqué ci-dessus) et la valeur d'usage pour les autres entités faisant partie de l'UGT.		
Trajectoire financière	Plan d'affaires sur 4 ans + valeur finale	Trajectoire financièrePlan d'affaires sur 4 ans + valeur finale
Taux d'actualisation	8,8%	Taux d'actualisation8,4%
Taux de croissance à long terme	2,0%	Taux de croissance à long terme2,0%

Hypothèses relatives au CMPC

Comme indiqué dans la norme IAS 36, les flux de trésorerie découlant d'une UGT doivent être actualisés pour tenir compte de la valeur temps de l'argent. Le taux d'actualisation n'étant généralement pas observable sur le marché, il convient de recourir à un modèle. Le modèle le plus couramment utilisé est celui du coût moyen pondéré du capital (CMPC) qui repose sur le modèle d'évaluation des actifs financiers (MEDAF). Une entité dispose d'un ensemble de ressources, à savoir des capitaux propres et des dettes (les actionnaires étant exposés à des risques plus élevés que les détenteurs de dettes). Le CMPC d'Atalian représente le rendement minimum devant être obtenu de ses actifs pour faire face aux dettes et satisfaire les actionnaires. Les composants du CMPC sont :
i. Le coût des capitaux propres qui est déterminé en fonction de l'interaction de plusieurs paramètres - le modèle MEDAF est utilisé pour le définir.
ii. Le taux sans risque qui est basé sur le rendement à 10 ans, le cas échéant, des emprunts d'État pour les régions de l'UGT.
iii. Le bêta de l'actif financier qui mesure le risque systématique de l'actif par rapport à son marché (c'est-à-dire la volatilité et l'ampleur).

- iv. La prime de risque spécifique à l'action, au pays, à la taille et à l'entreprise qui détermine le rendement supplémentaire attendu par rapport au taux sans risque en fonction du pays, de la taille et de la spécificité de l'environnement de l'entreprise.

La norme IAS 36 précise que le taux d'actualisation utilisé doit être indépendant de la structure actuelle du capital de l'entité (ratio dettes/capitaux propres). Par conséquent, les montants et la pondération des dettes et des capitaux propres doivent être basés sur ceux d'un groupe de référence composé d'entités comparables qui reflètent la structure du capital qu'un investisseur appliquerait lorsqu'il investit dans l'entité ou l'UGT (c'est-à-dire la « structure du marché des capitaux »). Atalian a utilisé un groupe de référence de 9 concurrents.

Résultats

Des pertes de valeur ont été comptabilisées au 31 décembre 2022 concernant les activités aux États-Unis pour un montant de 71,8 millions d'euros et ont été entièrement imputées à l'écart d'acquisition alloué aux entités américaines.

Concernant les UGT, les autres facteurs restant constants, en cas d'une hausse de 0,50 % du taux d'actualisation ou une diminution de 0,50 % du taux de croissance à long terme, la valeur recouvrable des UGT serait réduite des montants indiqués dans le tableau ci-dessous, sans entraîner de dépréciation.

Sensibilité au 31 décembre 2022	CMPC Impact de +0,5 %	Impact d'un taux de croissance à long terme de -0,5 %
En millions d'euros		
France	(69,7)	(56,7)
International ¹	(19,6)	(15,8)

¹ L'analyse de sensibilité présentée ci-dessus ne concerne que les activités testées par le biais de leur valeur d'usage.

Le groupe estime que la pandémie de Covid-19 n'a pas altéré structurellement les perspectives à long terme de ses activités, ce qui est également le cas du conflit en Ukraine au titre de ses activités en Russie.

5.2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La norme IAS 38 définit une immobilisation incorporelle comme un actif non monétaire identifiable et sans substance physique. La norme précise qu'un actif satisfait au critère d'identifiabilité lorsqu'il :

- est séparable, c'est-à-dire qu'il peut être vendu, loué, échangé de manière indépendante ou transféré ;
- et résulte de droits contractuels ou légaux, que ces droits soient séparables ou non.

Les dépenses liées à l'acquisition de logiciels, de marques, de relations clients, de licences et d'autres immobilisations incorporelles sont capitalisées et amorties d'après le système linéaire sur leur durée d'utilité, de la manière

suivante :

- Relations clients de TEMCO US : 10 ans
- Relations clients Propreté de Servest : 11 ans
- Relations clients Restauration et Sécurité de Servest : 9 ans
- Relations clients Services Techniques de Servest : 8 ans
- Relations clients d'Aktrion : 7 ans

Comme indiqué dans la Note 2.2 - « Activités abandonnées », l'amortissement de tous les actifs classés comme détenus en vue de la vente a pris fin le 16 décembre 2022.

BRUT	Logiciels, licences, brevets et droits assimilés	Autres immobilisations incorporelles	TOTAL
En millions d'euros			
31 DÉCEMBRE 2020	48,1	86,5	134,6
Écarts de conversion	0,4	5,4	5,7
Transferts et autres mouvements	0,5	(2,4)	(1,9)
Variations de périmètre	0,0	(0,2)	(0,2)
Investissements	3,0	6,5	9,5
Cessions et réductions diverses	(1,9)	(0,0)	(1,9)
31 DÉCEMBRE 2021	50,1	95,7	145,8
Écarts de conversion	(0,5)	(4,6)	(5,1)
Transferts et autres mouvements	(7,5)	(7,6)	(15,1)
Variations de périmètre	(0,7)	29,0	28,3
Investissements	3,4	10,0	13,4
Cessions et réductions diverses	(0,2)	(2,2)	(2,4)
Classification en actifs destinés à être vendus	(7,6)	(98,9)	(106,5)
31 DÉCEMBRE 2022	37,1	21,4	58,5

AMORTISSEMENT ET PERTE DE VALEUR	Logiciels, licences, brevets et droits assimilés	Autres immobilisations incorporelles	TOTAL
En millions d'euros			
31 DÉCEMBRE 2020	(37,9)	(27,9)	(65,7)
Écarts de conversion	(0,1)	(2,0)	(2,1)
Transferts et autres mouvements	0,4	(2,1)	(1,8)
Variations de périmètre	0,0	0,1	0,1
Cessions et réductions diverses	1,7	0,0	1,7
Charges d'amortissement	(5,9)	(9,3)	(15,2)
31 DÉCEMBRE 2021	(41,8)	(41,2)	(83,1)
Écarts de conversion	0,2	1,5	1,7
Transferts et autres mouvements	9,0	(2,1)	6,9
Variations de périmètre	0,6	(0,7)	(0,1)
Cessions et réductions diverses	0,2	0,5	0,7
Charges d'amortissement	(4,5)	(11,2)	(15,7)
Classification en actifs destinés à être vendus	2,7	39,1	41,8
31 DÉCEMBRE 2022	(33,7)	(14,2)	(47,8)

NET	Logiciels, licences, brevets et droits assimilés	Autres immobilisations incorporelles	TOTAL
En millions d'euros			
31 DÉCEMBRE 2021	8,3	54,5	62,8
31 DÉCEMBRE 2022	3,5	7,2	10,7

5.3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le coût d'une immobilisation corporelle se compose de son prix d'achat, y compris les droits de douane et les taxes non récupérables, déduction faite des remises et rabais commerciaux, ainsi que tous les frais directement attribuables engagés pour mettre l'actif en état de marche en vue de l'utilisation prévue.

Les dépenses ultérieures sont comptabilisées en charges sauf lorsqu'elles améliorent la performance de l'immobilisation définie à l'origine, augmentent sa durée de vie, ou réduisent les coûts opérationnels antérieurement établis.

Après sa comptabilisation initiale en tant qu'actif, une immobilisation corporelle est comptabilisée à son coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des éventuelles pertes de valeur.

L'amortissement est calculé sur la durée d'utilité de l'actif, ce qui correspond à la période pendant laquelle l'entité s'attend à utiliser l'actif.

La base amortissable correspond au coût d'achat diminué le cas échéant de sa valeur résiduelle. La valeur résiduelle d'une immobilisation corporelle est le montant que l'entreprise percevrait en cédant l'actif, déduction faite

des coûts estimés de cession, si celui-ci était déjà dans les conditions d'âge et d'usure prévues à la fin de sa durée de vie utile (hors effet de l'inflation).

Les durées de vie utile estimées sont les suivantes :

- Constructions : 20 ans ;
- Installations techniques, matériels et outillages : de 3 à 5 ans ;
- Autres immobilisations corporelles : de 4 à 10 ans en fonction du type d'actifs (véhicules, mobilier de bureau, etc.).

Ces durées d'utilité sont revues tous les ans et sont ajustées si les durées d'utilité estimées diffèrent des estimations précédentes. Ces ajustements sont traités comme des changements d'estimation comptable et sont comptabilisés de manière prospective.

Contrats de location :

Les droits d'utilisation activés s'élèvent à 92,8 millions d'euros pour les biens détenus en location et ont été capitalisés en immobilisations corporelles. De plus amples informations sur les baux et leurs droits d'utilisation liés sont présentées dans la Note 13.

BRUT En millions d'euros	Terrains, Constructions, immobiliers	Installations, matériels et outillages	Véhicules et matériels de transport	Autres	Immobilisations en cours et avances versées sur commandes	Total
31 DÉCEMBRE 2020	90,2	189,2	84,3	100,5	1,8	466,0
Écarts de conversion	1,3	2,4	1,6	2,2	0,0	7,5
Modifications et réévaluations des contrats de location	(11,5)	(9,7)	(11,7)	5,0	(0,7)	(28,5)
Variations de périmètre	(0,2)	(4,2)	(0,7)	(0,8)	(0,0)	(6,0)
Investissements	11,9	34,6	28,4	12,5	4,6	92,0
Cessions et réductions diverses	(2,8)	(40,1)	(3,7)	(12,1)	(0,0)	(58,6)
31 DÉCEMBRE 2021	88,9	172,2	98,2	107,4	5,7	472,4
Écarts de conversion	1,2	(0,8)	(1,5)	1,1	(0,0)	(0,0)
Modifications et réévaluations des contrats de location	(8,9)	(12,0)	(21,3)	(3,2)	(5,1)	(50,5)
Variations de périmètre	(0,4)	(1,9)	(1,5)	(2,4)	(0,1)	(6,3)
Investissements	22,5	35,6	35,0	17,9	1,4	112,4
Cessions et réductions diverses	(6,9)	(6,8)	(2,7)	(12,9)	0,0	(29,3)
Classification en actifs destinés à être vendus	(13,8)	(28,3)	(35,0)	(38,1)		(115,3)
31 DÉCEMBRE 2022	82,5	158,0	71,2	69,9	1,9	383,4

AMORTISSEMENT ET PERTE DE VALEUR En millions d'euros	Terrains, Constructions, immobiliers	Installations, matériels et outillages	Véhicules et matériels de transport	Autres	Actifs payés d'avance aux fournisseurs	TOTAL
31 DÉCEMBRE 2020	(27,6)	(148,0)	(47,5)	(77,7)	(0,1)	(300,9)
Écarts de conversion	(0,4)	(1,7)	(0,8)	(1,8)	(0,0)	(4,7)
Modifications et réévaluations des contrats de location	4,5	3,4	13,3	(2,8)	0,1	18,5
Variations de périmètre	0,1	2,9	0,6	0,7	-	4,3
Cessions et réductions diverses	1,4	38,1	2,8	13,7	-	56,0
Charges d'amortissement	(12,8)	(24,1)	(25,3)	(14,5)	-	(76,6)
31 DÉCEMBRE 2021	(34,7)	(129,3)	(56,9)	(82,4)	0,0	(303,3)
Écarts de conversion	0,0	0,1	0,5	1,1	(0,0)	1,7
Modifications et réévaluations des contrats de location	11,1	12,0	18,1	4,0	0,0	45,2
Variations de périmètre	0,1	2,1	1,2	2,0	-	5,4
Cessions et réductions diverses	0,0	5,6	1,7	12,5	-	19,7
Charges d'amortissement	(13,3)	(27,0)	(26,8)	(18,5)	-	(85,6)
Classification en actifs destinés à être vendus	4,2	15,1	16,9	26,2	-	62,3
31 DÉCEMBRE 2022	(32,7)	(121,4)	(45,5)	(55,1)	0,0	(254,6)

NET En millions d'euros	Terrains, Constructions, immobiliers	Installations, matériels et outillages	Véhicules et matériels de transport	Autres	Actifs payés d'avance aux fournisseurs	TOTAL
31 DÉCEMBRE 2021	54,2	42,9	41,3	24,9	5,8	169,1
31 DÉCEMBRE 2022	49,8	36,6	25,7	14,8	1,9	128,8

Les lignes relatives à la modification et la réévaluation des actifs comptabilisés au titre des contrats de location (tant en valeur comptable brute qu'en amortissement et perte de valeur) sont liées soit à la résiliation anticipée soit à la modification de la valeur du contrat de location selon la définition donnée par la norme IFRS 16.

5.4. PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES

PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES En millions d'euros	TOTAL
31 DÉCEMBRE 2021	0,3
Cession, émission d'actions et autres mouvements	(0,3)
Écarts de conversion	(0,0)
31 DÉCEMBRE 2022	0,0

5.5. AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

Classification

Les autres actifs financiers non courants comprennent principalement :

- Les dépôts de garantie factor, comptabilisés au coût amorti.
- Les participations dans des sociétés non consolidées et les autres titres immobilisés comptabilisés à la juste valeur à travers les autres éléments du résultat global. Les variations de juste valeur de ces actifs financiers - y compris les gains et pertes latents - sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global.
- Les autres actifs financiers, composés principalement de prêts et de créances rattachés à des participations, sont comptabilisés au coût amorti.

Comptabilisation et évaluation

Les achats et ventes d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction, date à laquelle le Groupe est engagé dans l'achat ou la vente d'actifs. Un actif financier sort du bilan si les droits contractuels du Groupe à percevoir les flux de trésorerie de l'actif ont expiré ou si le Groupe a transféré l'actif financier à un tiers sans en conserver le contrôle ou la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif.

Lors de la comptabilisation initiale, les actifs financiers autres que ceux évalués à la juste valeur par compte de résultat sont inscrits au bilan à leur juste valeur augmentée des coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission de l'actif. Pour la catégorie des actifs financiers évalués à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat, les coûts de transactions sont comptabilisés en résultat.

Un actif financier est qualifié de courant lorsque l'échéance des flux de trésorerie attendus de l'instrument est inférieure à un an.

Le coût amorti est le montant auquel l'actif financier a été comptabilisé initialement, diminué des remboursements en principal, et majoré ou diminué de l'amortissement cumulé, calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre ce montant initial et le montant à l'échéance.

Pour les instruments cotés sur un marché actif, la juste valeur correspond à un prix de marché. Pour les instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif, la juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation appropriées. Celles-ci comprennent : l'utilisation de transactions récentes dans des conditions de concurrence normale ou de transactions portant sur d'autres instruments sensiblement identiques, l'analyse des flux de trésorerie actualisés et les modèles d'évaluation des options. Dans la mesure du possible, elles se basent sur les données observables de marché.

Les dépôts de garantie factor concernent des contrats d'affacturage qui transfèrent la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des créances sous-jacentes à la société d'affacturage (voir Notes 9.1, 9.2 et 9.3).

Les autres actifs financiers non courants représentent 20,7 millions d'euros à la date du 31 décembre 2022 et se composent principalement de dépôts de garantie factor et autres créances.

En millions d'euros	Dépôts de garantie factor	Participations non consolidées et créances rattachées	Autres créances	Totale valeur brute	Amortissement et dépréciation	Net
31 DÉCEMBRE 2020	22,4	0,1	11,4	33,9	(0,3)	33,7
Variations de périmètre	0,0	12,0	(0,8)	11,2	(0,0)	11,2
Écarts de conversion	0,3	0,5	(2,1)	(1,3)	(0,3)	(1,6)
Transferts et autres mouvements	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Cessions et réductions diverses	(5,2)	0,0	(0,7)	(5,9)	(6,8)	(12,7)
Dotations et reprises	4,4	0,0	3,4	7,8	0,2	8,0
31 DÉCEMBRE 2021	21,9	12,6	11,2	45,6	(7,2)	38,6
Variations de périmètre	(0,1)	(11,9)	0,5	(11,5)	5,2	(6,3)
Écarts de conversion	(0,4)	0,3	(0,9)	(1,0)	(0,2)	(1,2)
Transferts et autres mouvements	0,0	0,5	(2,8)	(2,3)	(1,0)	(3,3)
Cessions et réductions diverses	(1,8)	0,0	(1,2)	(3,1)	1,9	(1,2)
Dotations et reprises	5,5	0,0	6,5	12,0	0,4	12,4
Classement en actifs destinés à être vendus	(8,8)	(0,5)	(10,1)	(19,4)	1,0	(18,4)
31 DÉCEMBRE 2022	16,3	1,0	3,2	20,5	0,2	20,7

5.6. IMPÔTS ACTIFS ET PASSIFS NON COURANTS

Les impôts différés sont calculés par entité fiscale selon la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles existant entre la base fiscale et la base comptable consolidée des actifs et passifs.

Un actif ou passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles respectivement déductibles et imposables. Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que s'il est probable que le Groupe pourra les récupérer dans un délai raisonnable grâce à l'existence de bénéfices imposables attendus au cours des exercices suivants.

Les différences temporaires apparaissent lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'un passif est différente de sa valeur fiscale, et sont :

- Des sources d'impôts futurs (impôts différés passifs : IDP) : il s'agit principalement de produits dont l'imposition est différée.
- Des sources de déductions futures (impôts différés actifs : IDA) : sont concernées principalement les provisions fiscalement non déductibles temporairement, ainsi que les reports fiscaux déficitaires dont la récupération sur les exercices futurs est probable.

La charge d'impôts est comptabilisée en compte de résultat, sauf si elle se rapporte à des éléments qui ont été comptabilisés directement en capitaux propres, en autres éléments du résultat global, auquel cas l'impôt est également comptabilisé en capitaux propres, en autres éléments du résultat global.

Les impôts différés sont comptabilisés au taux d'imposition en vigueur à la date de clôture, le cas échéant ajusté afin de tenir compte de l'effet de tout changement dans la législation fiscale. L'incidence de l'évolution des taux d'imposition sur les sociétés est prise en résultat de l'exercice dans le cadre du report variable ou en capitaux propres, selon la méthode de comptabilisation initiale. Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés aux bornes d'une même entité fiscale lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt et qu'ils concernent des impôts sur le résultat prélevé par une même autorité fiscale.

5.6.1. Principales sources d'impôts différés par nature

En millions d'euros	31 décembre 2022	31 décembre 2021
IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS	59,3	83,8
. Déicits fiscaux reportables	49,0	74,6
. Avantages au personnel	5,6	6,0
. Autres différences temporaires	4,1	2,7
. Autres sources d'IDA	0,6	0,6
IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIFS	-	9,5
. Autres sources d'IDP	5,6	9,5
TOTAL	53,7	74,3

Les impôts différés actifs sur les déficits fiscaux reportables concernent principalement la France pour 33,5 millions d'euros et les holdings pour un montant de 10,8 millions d'euros.

Dans le cadre de ses évaluations, le management a établi que la valeur comptable de ses actifs nets d'impôt différé reconnus aux États-Unis ne pourrait pas être récupérable en vertu des lois fiscales actuelles et compte tenu des estimations à la baisse concernant ses projections de revenus imposables futurs. Par conséquent, ces actifs d'impôt différé ont été dépréciés à hauteur d'un montant de 6,3 millions d'euros, figurant en charge d'impôt, dans le compte de résultat consolidé (voir Note 14 – « Impôts sur le résultat »).

Les passifs d'impôts différés comprennent au 31 décembre 2022 une position de 5,6 millions d'euros liée à une incertitude relative à un traitement fiscal suite à la dépréciation des créances en compte courant détenues envers certaines entités juridiques du périmètre consolidé. Compte tenu de la divergence potentielle d'appréciation liée à la substance et aux implications fiscales de cette opération, le Groupe a comptabilisé une dette d'impôt différé conformément à IFRIC23.

5.6.2. Délai de récupération des impôts différés actifs

En millions d'euros	Moins de 2 ans	3 à 5 ans	6 à 10 ans	Total
Impôts différés actifs	16,7	32,5	10,1	59,3

Les délais de récupération des impôts différés actifs sont basés sur les prévisions fiscales du Groupe au 31 décembre 2022.

5.6.3. Base d'imposition des impôts différés actifs non comptabilisés

En millions d'euros	31 décembre 2022	31 décembre 2021
France (régime historique d'intégration fiscale)	75,2	33,4
France (autres, y compris hors intégration fiscale)	33,2	36,4
International	88,9	88,9
TOTAL	197,3	158,7

NOTE 6

ACTIFS COURANTS

6.1. STOCKS

Les stocks sont évalués au coût de revient ou au prix du marché s'il est inférieur. Le coût de revient est déterminé en fonction du coût unitaire moyen pondéré. Une dépréciation est comptabilisée lorsque le coût de revient d'un élément de stock est inférieur à sa valeur de réalisation.

Les stocks et travaux en cours sont principalement liés aux coûts engagés dans nos divisions Service de Maintenance et d'Energie en France.

STOCKS	31 décembre 2022			31 décembre 2021		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
En millions d'euros						
Matières premières / approvisionnement et produits finis	3,8	(0,3)	3,5	9,0	(0,4)	8,6
Stock en-cours de production	0,7	-	0,7	39,2	-	39,2
TOTAL	4,5	(0,3)	4,2	48,2	(0,4)	47,8

6.2. AVANCES ET ACOMPTES

AVANCES ET ACOMPTES	31 décembre 2022			31 décembre 2021		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
En millions d'euros						
Avances et acomptes versés sur commandes	6,4	-	6,4	6,3	-	6,3
TOTAL	6,4	-	6,4	6,3	-	6,3

Les avances et acomptes sont principalement liés aux activités d'Atalian en France et en Europe de l'Est.

6.3. CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

Les créances clients et autres débiteurs sont comptabilisées initialement à leur juste valeur. S'il existe une indication objective de perte de valeur ou un risque que le Groupe ne puisse pas collecter tous les montants contractuels (principal plus intérêts) aux dates fixées dans l'échéancier contractuel, une provision pour perte de valeur est constatée par contrepartie du compte de résultat. Cette provision est égale à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur recouvrable des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif initial.

Le Groupe procède à des cessions de créances à des sociétés d'affacturage. À la suite de la renégociation et l'extension des programmes d'affacturage du Groupe (voir Note 9.3 - « Affacturage »), la majorité des contrats d'affacturage transfèrent la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des créances cédées. Ces créances sont donc déconsolidées. Les détails de ces créances au 31 décembre 2022 sont présentés à la Note 9 - « Dettes financières non courantes et courantes ».

	31 décembre 2022			31 décembre 2021		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
En millions d'euros						
CRÉANCES CLIENTS¹	233,4	(15,1)	218,3	368,4	(25,8)	342,6
AUTRES CRÉANCES :	88,1	-	88,1	173,0	-	173,0
Employés	1,5	-	1,5	4,7	-	4,7
Organismes sociaux	1,4	-	1,4	16,8	-	16,8
Impôts et taxes (autres que sur les bénéfices)	44,8	-	44,8	98,7	-	98,7
Autres créances opérationnelles	47,7	-	47,7	120,2	-	120,2
Remises obtenues des fournisseurs	7,9	-	7,9	11,7	-	11,7
Autres créances	19,3	-	19,3	16,6	-	16,6
Charges constatées d'avance	13,1	-	13,1	24,5	-	24,5
TOTAL CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS	321,5	(15,1)	306,5	541,4	(25,8)	515,7

¹ Dont certaines créances clients cédées aux sociétés d'affacturage et non déconsolidées (voir Note 9.3).

La dépréciation sur créances clients concerne les provisions pour créances douteuses.

	Dépréciation	
	31 décembre 2022	31 décembre 2021
En millions d'euros		
Dépréciation sur créances clients	(15,1)	(25,8)
France	(5,9)	(6,1)
Royaume-Uni	-	(3,6)
INTERNATIONAL	(7,5)	(14,3)
HOLDINGS	(1,7)	(1,8)

L'International est principalement impacté par 3,6 millions d'euros de perte aux États-Unis, contre 8,3 millions d'euros en 2021 et les 3,4 millions d'euros de pertes de la CEE, contre 2,9 millions d'euros en 2021.

6.4. RÉPARTITION DES CRÉANCES CLIENTS ENTRE ENCOURS ÉCHUS ET ENCOURS NON ÉCHUS AU 31 DÉCEMBRE 2022

	Montants non échus	Encours échus		Total
		< 12 mois	> 12 mois	
En millions d'euros				
Créances clients (brut)	189,9	33,7	9,8	233,4
TOTAL CRÉANCES CLIENTS (BRUT)	189,9	33,7	9,8	233,4

6.5. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les liquidités, les dépôts bancaires à vue et certains titres de placement très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie, soumis à un risque négligeable de variation de valeur dont l'échéance est inférieure ou égale à trois mois (notamment des parts

d'OPCVM monétaires valorisées en juste valeur à la clôture en contrepartie du résultat). Ce poste peut également inclure des placements sur des comptes à terme de trésorerie dont la durée est de plus de trois mois, mais que le Groupe peut résilier à tout moment sans encourir de pénalités de taux significatives.

	31 décembre 2022			31 décembre 2021		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
En millions d'euros						
Disponibilités	90,8		90,8	156,0		156,0
Valeurs mobilières de placement	0,3		0,3	1,0		1,0
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	91,1		91,1	157,0		157,0

La trésorerie et les équivalents de trésorerie du Groupe sont essentiellement libellés en euro. Au 31 décembre 2022, la trésorerie et les équivalents de trésorerie non utilisables par le Groupe (liquidités soumises à restrictions) se sont élevées à 8,0 millions d'euros, principalement en Europe de l'Est pour

5,2 millions d'euros en raison des réglementations des gouvernements locaux (dont principalement 2,5 millions d'euros en Russie, 0,3 million d'euros en Biélorussie et 1,2 million d'euros en Turquie). Les valeurs mobilières de placement peuvent inclure des parts d'OPCVM monétaires.

NOTE 7
CAPITAUX PROPRES

7.1. CAPITAL ET PRIME SUR LE CAPITAL

	31/12/2020	Réduction	Augmentation	31 décembre 2021
Actions (nombre)	116 237 206	(1 630 622)	-	114 606 584
Nombre d'actions en circulation	116 237 206	(1 630 622)	-	114 606 584
Valeur nominale	1 €	1 €		1 €
CAPITAL EN €	116 237 206	(1 630 622)	-	114 606 584

	31 décembre 2021	Réduction	Augmentation	31 décembre 2022
Actions (nombre)	114 606 584	-	-	114 606 584
Nombre d'actions en circulation	114 606 584	-	-	114 606 584
Valeur nominale	1 €			1 €
CAPITAL EN €	114 606 584	-	-	114 606 584

Au 31 décembre 2020, le capital social de la Société se compose de 116 237 206 actions entièrement libérées d'une valeur nominale de 1 € chacune.

L'assemblée générale des actionnaires du 9 mars 2021 a approuvé le rachat par la Société de 1 630 622 actions. Au 31 décembre 2021, le capital social de la Société

comprenait de 114 606 584 actions entièrement libérées d'une valeur nominale de 1 € chacune.

Au 31 décembre 2022, le capital social de la Société se compose de 114 606 584 actions entièrement libérées d'une valeur nominale de 1 € chacune.

7.2. OPÉRATIONS AFFECTÉES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

7.2.1 Réserve de conversion

Les principaux écarts de conversion au 31 décembre 2022, attribuables au Groupe, résultant de la conversion en euro des états financiers des filiales étrangères sont les suivantes :

En millions d'euros			
Devise	31 décembre 2021	Change	31 décembre 2022
Couronne tchèque	0,3	0,7	1,0
Roupie indonésienne	(1,1)	1,0	(0,1)
Livre turque	(8,2)	1,8	(6,4)
Ringgit malaisien	(0,9)	(0,9)	(1,8)
Dollar américain	1,5	4,1	5,6
Livre sterling	12,6	(18,5)	(5,9)
Dollar de Singapour	(0,9)	(0,3)	(1,2)
Autres	(7,2)	6,2	(1,0)
TOTAL	(3,9)	(5,9)	(9,8)

Cette position comprend également le retraitement d'ouverture de la contribution turque relatif au traitement comptable de l'hyperinflation selon la norme IAS 29, pour un montant d'1 million d'euros.

NOTE 8
PROVISIONS

8.1. PROVISIONS POUR INDEMNITÉS DE FIN DE CARRIÈRE ET AUTRES AVANTAGES AUX EMPLOYÉS

8.1.1. Provisions pour indemnités de départ à la retraite

Les provisions pour indemnités de fin de carrière et autres avantages aux employés concernent les « provisions pour indemnités de fin de carrière » principalement en France, en Croatie, en Pologne, au Royaume-Uni et aux Philippines (classés comme détenus en vue de la vente) et les « autres obligations à long terme » en Turquie.

En 2022, le Groupe a identifié plusieurs régimes de retraites en Pologne et en Croatie entrant dans le champ d'application de la norme IAS 19 Avantages du personnel.

La comptabilisation de ces régimes a été enregistrée directement dans le compte de résultat consolidé en tant que coûts de pension, les impacts n'étant pas significatifs.

Le Groupe a proposé des régimes de retraite à cotisations déterminées pour lesquels l'engagement du Groupe est limité au paiement de cotisations. Les cotisations versées constituent des dépenses sur l'exercice financier. Les provisions du Groupe pour indemnités de départ à la retraite ont diminué entre 2021 et 2022 passant de 27,2 millions d'euros à 23,9 millions d'euros.

Provisions pour indemnités de fin de carrière (IFC) en France

Conformément à la norme IAS 19, le Groupe provisionne à hauteur de 23,8 millions d'euros les indemnités de retraite à percevoir par les salariés le jour de leur départ en retraite qui ne sont pas couvertes par des polices d'assurance. Cette somme représente 99 % du montant total des indemnités de fin de carrière. La somme forfaitaire versée correspond à un certain nombre de mois de salaire en fonction de leur ancienneté à la date du départ en retraite.

Le montant de la provision est calculé en utilisant une méthode d'évaluation actuarielle basée sur le salaire de fin de carrière prévu (la méthode rétrospective des unités de crédit projetée). Selon la norme IAS 19, les gains et pertes actuariels générés, que ce soit en raison de changements d'hypothèses ou de l'expérience, sont comptabilisés en capitaux propres.

Les principales hypothèses actuarielles utilisées en 2022 sont :

France	Au 31 décembre 2022	Au 31 décembre 2021
Taux d'actualisation*	3,75 %	0,90 %
Taux d'augmentation des salaires (y compris le taux de l'inflation)	2,7 % pour les cadres et 2,2 % pour les non-cadres **	2,0 % pour les cadres et 1,5 % pour les non-cadres **
Espérance de vie	INSEE 2016-2018	INSEE 2015-2017

* Le taux d'actualisation a été déterminé par référence aux rendements du marché - à la date de clôture - des obligations émises par des sociétés ayant des notes de crédit élevées.
** Pour les non-cadres concernés par des contrats dédiés en France, seuls les salariés âgés de plus de 56 ans ont été pris en considération.

VARIATION DU MONTANT NET RECONNU	IFC France	Autres pays	Total au 31 décembre 2022	Total au 31 décembre 2021
En millions d'euros				
MONTANT NET COMPTABILISÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE *	25,3	1,8	27,2	27,1
Changement de périmètre*		(1,8)	(1,8)	-
Charge de retraite périodique nette	(0,0)	0,1	0,0	1,6
Autres éléments du résultat global (réévaluations)	(0,1)	0,0	(0,1)	0,1
Versements de l'entreprise			-	-
Prestations versées	(1,5)	(0,0)	(1,5)	(1,8)
Acquisitions / cessions			-	-
(Gains)/pertes de change		(0,0)	(0,0)	-
MONTANT NET COMPTABILISÉ À LA FIN DE L'EXERCICE	23,8	0,1	23,9	27,2

* Y compris l'impact des entités classées comme détenues en vue de la vente et activités abandonnées

VARIATION DES OBLIGATIONS DE PRESTATIONS	IFC France	Autres pays	Total au 31 décembre 2022	Total au 31 décembre 2021
En millions d'euros				
OBLIGATIONS DE PRESTATIONS PROJETÉES AU DÉBUT DE L'EXERCICE	25,3	4,7	30,0	29,2
Changement de périmètre*	-	(4,7)	(4,7)	-
Coût de versement des prestations	1,5	0,1	1,6	1,7
Charge d'intérêts nette	0,2	0,0	0,2	0,2
Pertes/ (gains) actuariels sur les obligations à prestations définies	(0,1)	0,0	(0,1)	0,3
Prestations versées	(1,5)	(0,0)	(1,5)	(1,6)
Coût des prestations passées versées	(1,8)	(0,0)	(1,8)	-
Règlements	-	-	-	-
Acquisitions / cessions	-	-	-	-
(Gains)/pertes de change		(0,0)	(0,0)	0,2
OBLIGATIONS DE PRESTATIONS PROJETÉES À LA FIN DE L'EXERCICE	23,8	0,1	23,9	30,0

* Y compris l'impact des entités classées comme détenues en vue de la vente et activités abandonnées

ÉVOLUTION DES ACTIFS FINANCIERS	Royaume-Uni		Total au 31 décembre 2022
En millions d'euros			
JUSTE VALEUR DES ACTIFS FINANCIERS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	(3,4)	(3,4)	(3,4)
Changement de périmètre*	3,4	3,4	3,4
Revenu d'intérêts net	-	-	-
Versements de l'entreprise	-	-	-
Prestations versées	-	-	-
Gains (pertes) actuariel(le)s sur les actifs	-	-	-
Acquisitions / cessions	-	-	-
(Gains)/pertes de change	-	-	-
JUSTE VALEUR DES ACTIFS NETS DU RÉGIME À LA FIN DE L'EXERCICE	-	-	-

* Y compris l'impact des entités classées comme détenues en vue de la vente et activités abandonnées

PAIEMENT DE PRESTATIONS PRÉVU	France
En millions d'euros	
2023	4,9
2024	1,9
2025	2,5
2026	3,6
2027	3,5
2028/2032	6,5
TOTAL	22,9

ANALYSE DE SENSIBILITÉ

L'effet d'un changement de $\pm$ 0,25 % du taux d'actualisation sur les Obligations à prestations définies 2022 en France est le suivant :

EN FRANCE	Taux d'actualisation -0,25 %	Taux d'actualisation +0,25 %
En millions d'euros		
Impact sur les Obligations à prestations définies	0,3	(0,3)

8.1.2. Provisions pour les autres avantages du personnel

Les provisions du Groupe pour les autres avantages du personnel ont augmenté entre 2021 et 2022 passant de 6,0 millions d'euros à 10,4 millions d'euros.

Turquie

Conformément à la législation sociale en vigueur (le droit du travail turc), le Groupe est tenu de verser des indemnités forfaitaires de fin de contrat à chaque employé qui justifie d'au moins une année d'emploi au sein du Groupe et dont l'emploi prend fin en raison du départ à la retraite ou pour une raison autre que la démission ou une faute professionnelle.

Le Groupe accorde des avantages sociaux à chaque employé qui peut prétendre à ces avantages au moment où son emploi a pris fin.
Ce régime est qualifié d'autres obligations à long terme et s'élève à 1,0 million d'euros au 31 décembre 2022 (0,5 million d'euros au 31 décembre 2021).

États-Unis

Le Groupe accorde une indemnisation des accidents de travail à leurs employés aux États-Unis (provision pour compensation) et comptabilise également une provision pour litiges généraux.
Ces éléments sont qualifiés de provisions pour autres avantages du personnel, pour un montant total de 9,2 millions d'euros.

8.2. AUTRES PROVISIONS

Conformément à la norme IAS 37, une provision est comptabilisée lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation actuelle, légale ou implicite, résultant

d'événements passés, qui entrainera une sortie probable de ressources pour la régler et pour laquelle une estimation fiable peut être effectuée.

En millions d'euros	Affaires juridiques et liées au personnel	Autres	TOTAL
31 DÉCEMBRE 2020	12,3	30,2	42,6
Écart de conversion	(0,2)	0,9	0,7
Changements dans les méthodes comptables et le périmètre du Groupe	0,2	(0,2)	0,0
Dotations de l'exercice	6,7	20,4	27,1
Reprises	(5,7)	(4,0)	(9,7)
31 DÉCEMBRE 2021	13,3	47,3	60,6
Écart de conversion	(0,1)	(0,2)	(0,3)
Changements dans les méthodes comptables et le périmètre du Groupe*	(0,3)	(12,9)	(13,1)
Dotations de l'exercice	4,6	5,5	10,2
Reprises	(6,7)	(24,6)	(31,3)
31 DÉCEMBRE 2022	11,0	15,1	26,1

* Y compris l'impact des entités classées comme détenues en vue de la vente et activités abandonnées

La ventilation suivante est faite par UGT ou Groupe d’UGTs :

En millions d’euros	Affaires juridiques et liées au personnel	Autres	Total
France	9,6	9,0	18,6
International	0,5	4,9	5,4
Holdings	0,9	1,2	2,1
31 DÉCEMBRE 2022	11,0	15,1	26,1

En millions d’euros	Reprises	Dotations
France	(8,2)	6,2
International	(6,4)	1,9
Holdings	(16,7)	2,1
31 DÉCEMBRE 2022	(31,3)	10,2

Selon les termes convenus de la convention judiciaire d’intérêt public (CJIP) conclue le 17 janvier 2022, le groupe a versé 15,5 millions d’euros le 4 avril 2022 au Trésor Public français (Ministère des Finances) et a repris la provision associée comptabilisée dans ses comptes au 31 décembre 2021 (cf. Note 1.1.3 - « Litiges »). Le coût effectif ainsi que la reprise de provision sont tous les deux comptabilisés au sein de la ligne Dotations nettes aux provisions et dépréciations du Compte de résultat consolidé.

NOTE 9

DETTES FINANCIÈRES NON-COURANTES ET COURANTES

Les informations présentées dans cette note comprennent le passif financier classé comme détenu en vue de la vente dans l’état consolidé de la situation financière, qui fait référence au financement intra-groupe à destination du Royaume-Uni et de l’Asie. Elles sont destinées à donner une image fidèle de l’endettement du groupe, qui est principalement détenu par la société de holding La Financière Atalian.

9.1. RÉPARTITION DES EMPRUNTS PORTANT INTÉRÊTS, PAR ÉCHÉANCE

Dettes financières	Courantes	Non courantes		Total
	Exigible dans 1 an	Exigible dans 1 à 5 ans	Exigible au-delà de 5 ans	31 décembre 2022
- Emprunts obligataires*	4,6	1 217,9	-	1 222,5
- Ligne de crédit renouvelable	103,0	-	-	103,0
- Emprunts issus des locations	32,8	49,5	14,6	96,9
- Emprunt auprès des factors	-	-	-	-
- Emprunts et dettes financières diverses	1,0	-	-	1,0
TOTAL DES EMPRUNTS PORTANT INTÉRÊT AU 31/12/2022	141,4	1 267,4	14,6	1 423,4
TOTAL DES EMPRUNTS PORTANT INTÉRÊT AU 31/12/2021	71,6	1 291,8	17,7	1 381,1

* Obligations nettes des encours de frais d’émission d’un montant négatif de 10,7 millions d’euros. Les frais d’émission en 2022 se sont élevés à un montant négatif de 5,4 millions d’euros

Le 2 juin 2020, le Groupe a souscrit un prêt à terme garanti par l’État français (« PGE ») de 50 millions d’euros auprès de ses principaux partenaires bancaires. Ce prêt à terme de 50 millions d’euros a une durée initiale d’un an et a été prolongé d’un an pour s’achever en juin 2022. Fin juin 2022, le PGE a été entièrement remboursé (Note 10).

Le Groupe dispose d’une ligne de crédit renouvelable d’un montant de 103 millions d’euros arrivant à échéance en avril 2023. Au 31 décembre 2022, la ligne de crédit renouvelable a été entièrement tirée. Conformément aux dispositions de la ligne de crédit renouvelable, LFA devra s’assurer que la dette garantie encourue par tout membre du Groupe n’excèdera pas à tout moment le plus élevé des deux montants suivants : (i) 465,0 millions d’euros ou (ii) 17,5 % du total des actifs.

Ces financements sont soumis au respect de ratios financiers basés sur les agrégats des comptes consolidés du Groupe. Le ratio d’endettement garanti ne doit pas dépasser 1,75x. Au 31 décembre 2022, cette clause financière était respectée. Le Groupe a par ailleurs remboursé sa ligne de crédit renouvelable dont l’échéance était au 22 avril 2023.

Le 5 mai 2017, le Groupe a émis un emprunt obligataire de 625,0 millions d’euros arrivant à échéance le 15 mai 2024 (soit 7 ans) et dont le taux d’intérêt est fixé à 4,0%.

Le 9 mai 2018, avec l’acquisition de Servest, le Groupe a émis deux nouveaux emprunts obligataires arrivant à échéance le 15 mai 2025 d’un montant de 350,0 millions € et de 225,0 millions £, dont les taux d’intérêt ont été fixés respectivement à 5,125 % et 6,625 %.

Ces financements sont soumis au respect de ratios financiers limites basés sur les agrégats des comptes consolidés du Groupe. Au 31 décembre 2022, tous ces engagements financiers ont été respectés.

9.2. LIGNES DE CRÉDIT CONFIRMÉES

En millions d'euros	Lignes confirmées	Lignes utilisées
Emprunts obligataires*	1 228,6	1 228,6
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit**	104,8	104,8
Emprunt auprès des factors***	293,3	213,8
TOTAL	1 626,7	1 547,2
* Montant émis en principal, hors frais d'émission. Basé sur la valeur moyenne de marché au 31 décembre 2022 ; la juste valeur s'élèverait à 939,7 millions d'euros. Il convient également de tenir compte du coupon couru (4,6 millions d'euros) si l'on veut comparer la juste valeur marchande avec la valeur comptable.		
** dont 103 millions d'euros de ligne de crédit renouvelable ayant une date d'échéance en avril 2023.		
*** Ensemble du financement immédiat issu des contrats d'affacturage déconsolidés.		

9.3. AFFACTURAGE

Plusieurs des filiales du Groupe procèdent mensuellement à des cessions de créances clients dans le cadre de contrats d'affacturage.

En 2022, la ligne d'affacturage sans recours au Royaume-Uni a augmenté de 15 millions de livres sterling, passant de 50 millions à 65 millions.

En mars 2023, la ligne d'affacturage sans recours de 220,0 millions d'euros (couvrant la France, la Belgique, la République tchèque et la Pologne) a été prolongé jusqu'en septembre 2024 et a augmenté de 30 millions d'euros, passant ainsi à 250 millions d'euros.

Au 31 décembre 2022, tous ces contrats prévoyaient le transfert de la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des créances concernées aux sociétés d'affacturage, permettant aux créances cédées d'être déconsolidées. Le montant des créances

déconsolidées a atteint 301,9 millions d'euros à la fin de l'exercice, apportant au Groupe 213,8 millions d'euros de financement immédiat, la différence correspondant à 25,5 millions d'euros de dépôt de garantie et à 62,6 millions d'euros de compte courant d'affacturage et de paiements clients non encore déduits.

En outre, les créances cédées pour lesquelles le Groupe n'a pas transféré la quasi-totalité des risques et avantages ne sont pas déconsolidées et restent enregistrées dans le bilan sous la rubrique « Clients et comptes rattachés », avec pour contrepartie une dette financière. Le financement immédiat fourni par ces créances était nul au 31 décembre 2022 et s'élevait à 1,2 million d'euros au 31 décembre 2021.

Le Groupe a été mandaté par les sociétés d'affacturage afin de gérer pour leur compte le recouvrement des créances qu'il leur a cédé.

9.4. VARIATION DES DETTES FINANCIÈRES COURANTES ET NON COURANTES

	31 décembre 2021	Impact sur les flux de trésorerie		Impacts hors trésorerie	31 décembre 2022
En millions d'euros		Augmentation	Réduction		
DETTES FINANCIÈRES NON COURANTES	1 309,5	-	-	(27,5)	1 282,0
dont : emprunts obligataires	1 226,7	-	-	(8,7)	1 217,9
dont : ligne de crédit renouvelable	-	-	-	-	-
dont : dettes de locations	77,8	-	-	(13,7)	64,1
dont : dettes factor	-	-	-	-	-
dont : dettes autres	5,1	-	-	(5,1)	-
DETTES FINANCIÈRES COURANTES	71,6	114,0	(89,2)	44,8	141,4
dont : emprunts obligataires	4,8	-	-	(0,2)	4,6
dont : ligne de crédit renouvelable	-	103,0	-	-	103,0
dont : dettes d'emprunt bancaire et autres *	30,9	11,0	(45,6)	4,6	1,0
dont : dettes de locations**	34,8	-	(42,4)	40,4	32,8
dont : dettes factor	1,2	-	(1,2)	-	-
Dettes brutes	1 381,1	114,0	(89,2)	17,3	1 423,4
Instrument financier	2,2	-	-	(0,7)	1,5
DETTE BRUTE, Y COMPRIS INSTRUMENT FINANCIER	1 383,3	114,0	(89,2)	16,7	1 424,9

* La variation comprend 25 millions d'euros de remboursement au cours du premier semestre du prêt garanti par l'État français (PGE), qui a été entièrement remboursé à la fin du mois de juin 2022.

** L'impact hors trésorerie sur la dette de location se rapporte aux nouveaux contrats de location IFRS 16 en 2022.

NOTE 10

VARIATION DE L'ENDETTEMENT NET

En millions d'euros	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Trésorerie et équivalents de trésorerie *	91,1	157,0
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque **	(10,1)	(3,8)
TRÉSORERIE NETTE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	81,0	153,2
Dettes financières non courantes	(1 282,0)	(1 309,5)
dont : dettes de locations	(64,1)	(77,8)
Dettes financières courantes ***	(141,4)	(71,6)
dont : dettes de locations	(32,8)	(34,8)
DETTES BRUTES	(1 423,4)	(1 381,1)
Instrument financier (passif)	(1,5)	(2,2)
ENDETTEMENT	(1 424,9)	(1 383,3)
ENDETTEMENT NET	(1 343,9)	(1 230,1)

* Trésorerie nette et équivalents de trésorerie analysés dans le tableau de flux de trésorerie

** Ne comprend que des découverts bancaires au 31 décembre 2022 conformément IAS 7.8

*** Les mouvements de la période correspondent principalement à la variation de la dette du PGE et des contrats d'affacturage n'impliquant pas le transfert de la quasi-totalité des risques et avantages.

L'endettement net après prise en compte du financement disponible immédiatement fourni par les contrats d'affacturage déconsolidés de 213,8 millions d'euros au 31 décembre 2022 (214 millions d'euros au 31 décembre 2021) s'élèverait à un montant négatif de 1 557,7 millions d'euros au 31 décembre 2022 (et un montant négatif de 1 444,1 millions d'euros au 31 décembre 2021).

Mesures gouvernementales

Pour faire face à la pandémie de Covid-19, le gouvernement a mis en place des mesures de soutien aux entreprises sur le plan social, fiscal et économique. En France, ces mesures comprenaient un système de garantie de l'État français pour les grandes entreprises.

Le 16 avril 2021, Atalian a exercé l'option de prolongation de l'emprunt garanti par l'État français de 50 millions d'euros (« PGE ») pour une année supplémentaire dont la nouvelle échéance était fixée en juin 2022. Le prêt a été remboursé par versements trimestriels de 12,5 millions d'euros chacun, deux versements en septembre et décembre 2021, un versement en mars 2022 et le dernier versement ayant eu lieu en juin 2022.

NOTE 11

AUTRES PASSIFS COURANTS

11.1. AUTRES PASSIFS COURANTS

En millions d'euros	31 décembre 2022	31 décembre 2021
AVANCES ET ACOMPTES REÇUS	13,9	9,0
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS*	209,7	325,3
IMPÔTS COURANTS	5,7	10,0
AUTRES PASSIFS COURANTS**	390,8	502,2
DETTES LIÉES AU PRÉFINANCEMENT DU CICE	-	31,4

AUTRES PASSIFS COURANTS	390,8	502,2
Dettes envers le personnel	154,7	201,2
Dettes organismes sociaux	96,8	113,0
État & collectivités publiques	102,1	141,0
Autres dettes courantes	31,1	39,3
Produits différés	6,1	7,8

*la variation est principalement liée au passif classé comme activités abandonnées (€91 millions)

**la variation est principalement liée au passif classé comme activités abandonnées (€107 millions)

Avances et acomptes reçus

Ils comprennent les avances et les acomptes reçus des clients au titre du démarrage des contrats de travaux de construction.

Dettes liées au préfinancement du CICE

Avant la transformation du CICE (crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi) en janvier 2019, le Groupe a préfinancé ses créances de crédit d'impôt futur CICE auprès de la Banque Publique d'Investissement (BPI) et vendu à la BPI ses créances futures estimées en guise de garantie pour le financement reçu de la BPI. Ces positions de dette ont été réglées dans le courant de l'exercice 2022.

11.2. CONCOURS BANCAIRES COURANTS ET SOLDES CRÉDITEURS DE BANQUE

Les concours bancaires courants et les soldes créditeurs de banque du Groupe - qui sont principalement libellés en euro - se sont élevés à 10,1 millions d'euros au 31 décembre 2022 par rapport à 3,8 millions d'euros au 31 décembre 2021. Les soldes créditeurs de banque et les découverts bancaires sont principalement libellés en euros.

NOTE 12

COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS NETS

Le Groupe présente un résultat financier qui reflète les incidences des opérations de financement suivantes :

— Le coût de l'endettement financier net, qui contient les

intérêts relatifs à la dette financière du Groupe et les intérêts perçus sur la trésorerie disponible.

— Les autres produits et charges à caractère financier.

12.1. DÉCOMPOSITION DU COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

En millions d'euros	31 décembre 2022	31 décembre 2021 IFRS5
Charges financières liées à l'endettement	(81,7)	(78,4)
Produits de trésorerie	0,5)	0,4
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	(81,2)	(78,0)
Décomposition :		
- Charges d'intérêts nettes sur les dettes financières	(74,9)	(71,5)
- Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	0,5	0,4
- Charges d'intérêts sur locations	(6,8)	(6,9)
TOTAL	(81,2)	(78,0)

12.2. DÉCOMPOSITION DES AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

En millions d'euros	31 décembre 2022	31 décembre 2021 IFRS5
Reprises (dotations) financières nettes	(2,7)	(1,5)
Gains et pertes de change	(7,3)	(1,1)
Autres	1,3	(1,5)
AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	(8,7)	(4,1)

La ligne « Autres » comprend l'impact de la norme IAS 29 sur l'hyperinflation en Turquie pour un montant de 1,9 million d'euros.

NOTE 13

CONTRATS DE LOCATION

Le Groupe a choisi d'appliquer deux exemptions de capitalisation proposées par la norme IFRS16 :

- contrats dont la durée de bail est de moins de 12 mois
- contrats avec valeur des actifs sous-jacents de moins de 5 000 €.

Les charges relatives à ces deux types de contrats s'élèvent à 9,6 millions d'euros pour l'ensemble du Groupe au 31 décembre 2022.

Le preneur est tenu d'enregistrer :

- un actif non courant représentatif du droit d'utilisation du bien loué (à l'actif de l'état de la situation financière consolidée)
- une dette financière représentative de l'obligation de payer ce droit (au passif de l'état de la situation financière consolidée)
- des dotations aux amortissements et des charges d'intérêts au compte de résultat consolidé.

Hypothèses de durée des biens :

La durée de location des contrats immobiliers correspond à la période non résiliable, complétée le cas échéant des options de renouvellement (ou de résiliation) dont l'exercice par le Groupe est jugé raisonnablement certain.

Hypothèses du taux d'actualisation :

Un taux d'actualisation unique est utilisé pour chaque portefeuille de contrats homogènes. Les taux d'actualisation sont basés sur le taux marginal d'emprunt (ou taux implicite des contrats lorsqu'ils sont disponibles) par devise, en tenant compte notamment des environnements économiques spécifiques à chaque zone géographique.

13.1. ACTIF IMMOBILISÉ

Les immobilisations corporelles et incorporelles détenues par le Groupe sont réparties comme suit :

En millions d'euros	31 décembre 2022
Immobilisations corporelles hors droit d'usage	36,0
Droit d'usage	92,8
TOTAL	128,8
Immobilisations incorporelles	10,7
TOTAL	10,7

Les principaux contrats de location incluent l'immobilier, les véhicules et le matériel d'exploitation.

13.2. DROITS D'USAGE PAR NATURE

BRUT En millions d'euros	Immobilier	Véhicules	Matériels et équipements	Autres	TOTAL
31 DÉCEMBRE 2021	76,2	78,2	52,8	1,7	208,9
Écarts de conversion	1,5	(1,5)	(0,3)	-	(0,2)
Impact des activités abandonnées	(6,3)	(30,2)	(1,0)	(0,9)	(38,5)
Variations de périmètre	(0,5)	(0,7)	0,5	-	(0,6)
Investissements	21,1	33,5	19,8	1,2	75,6
Cessions et réductions diverses	(19,9)	(21,8)	(14,6)	(0,6)	(56,8)
31 DÉCEMBRE 2022	72,2	57,4	57,3	1,5	188,4

AMORTISSEMENT ET PERTE DE VALEUR	Immobilier	Véhicules	Matériels et équipements	Autres	TOTAL
En millions d'euros					
31 DÉCEMBRE 2021	(29,6)	(38,9)	(33,0)	(0,7)	(102,1)
Écarts de conversion	(0,1)	0,5	0,1	-	0,5
Impact des activités abandonnées	2,2	12,0	0,2	0,3	14,7
Variations de périmètre	0,3	0,4	0,4	-	1,1
Charges d'amortissement	(12,9)	(25,9)	(14,5)	(0,4)	(53,6)
Cessions et réductions diverses	11,0	19,2	13,1	0,6	43,8
31 DÉCEMBRE 2022	(29,0)	(32,7)	(33,8)	(0,2)	(95,6)

NET	Immobilier	Véhicules	Matériels et équipements	Autres	TOTAL
En millions d'euros					
31 DÉCEMBRE 2021	46,7	39,3	19,8	1,1	106,8
31 DÉCEMBRE 2022	43,3	24,7	23,5	1,3	92,8

NOTE 14

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

CVAE

Conformément à la norme IAS 12, le Groupe a choisi de classer la contribution de la CVAE (Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises) en tant qu'impôt sur le résultat, et donc de comptabiliser la charge CVAE sur la ligne « Charge / produit d'impôt » dans le compte de résultat consolidé.

14.1. DÉCOMPOSITION DE LA CHARGE NETTE D'IMPÔTS

En millions d'euros	31 décembre 2022			31 décembre 2021		
	France	Autres pays	Total	France	Autres pays	Total
Impôts exigibles par les administrations fiscales	(1,8)	(2,5)	(4,3)	(5,6)	(4,3)	(9,9)
Impôts différés	(10,8)	(7,2)	(18,1)	(5,7)	3,1	(2,6)
CVAE	(7,9)	-	(7,9)	(7,6)	-	(7,6)
TOTAL	(20,5)	(9,7)	(30,3)	(18,9)	(1,2)	(20,1)

14.2. RAPPROCHEMENT ENTRE L'IMPÔT THÉORIQUE ET L'IMPÔT COMPTABILISÉ AU COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ (PREUVE DE L'IMPÔT)

En millions d'euros	2022	2021
Résultat net des activités poursuivies	(185,8)	(46,0)
Impôt sur les sociétés	(30,3)	(20,1)
Résultat avant déduction des impôts, à l'exclusion de ceux provenant des sociétés mises en équivalence	(155,5)	(25,9)
Taux d'imposition français sur les sociétés	25,83 %	28,40 %
CHARGES FISCALES THÉORIQUES	40,2	7,3
Différences entre les taux français et étrangers de l'impôt sur les sociétés	(0,3)	0,4
Différences permanentes	4,7	(6,6)
Variation dans les actifs d'impôt différé non comptabilisés*	(40,3)	(16,7)
Autres	(26,5)	3,1
IMPÔT SUR LE RÉSULTAT	(22,4)	(12,5)
Autres impôts (CVAE)	(7,9)	(7,6)
TOTAL CHARGES / PRODUIT D'IMPÔT	(30,3)	(20,1)

*Principalement expliquée par la perte de l'exercice

La législation fiscale française en vigueur prévoit que les déficits fiscaux reportables peuvent être imputés sur les bénéfices futurs dans la limite d'un million d'euros majoré de 50% de la fraction du bénéfice excédant un million d'euros.

La fraction qui ne peut être imputée pour une année donnée peut être reportée sur les années suivantes sans limitation dans le temps, où les pertes seront déductibles aux mêmes conditions (c'est-à-dire déductibles du bénéfice imposable pour un montant limité à un million d'euros + 50% du bénéfice imposable > un million d'euros).

Dans le cadre de l'intégration fiscale, cette règle est applicable au niveau de la société tête d'intégration.

Le groupe Atalian possède trois groupes d'intégration fiscale en France ("La Financière Atalian", "Atalian Propreté", "Atalian Sûreté"), ainsi qu'un groupe d'imposition aux États-Unis.

NOTE 15
ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les notes ci-dessous procurent un résumé des garanties et des autres engagements contractuels du Groupe..

15.1. ENGAGEMENTS DE GARANTIE

En millions d'euros	31 décembre 2022	Exigible dans 1 an	Exigible dans 1 à 5 ans	Exigible au-delà de 5 ans
Nantissement, hypothèques et sûretés réelles	1,0	0,0	0,0	1,0
Avals, cautions et garanties donnés	61,8	32,3	4,7	24,8
dont les filiales africaines cédées*	2,1	0,4	0,0	1,7
dont les filiales classées en activités abandonnées**	5,0	1,4	0,8	2,8
TOTAL DES ENGAGEMENTS DE GARANTIE DONNÉS	62,8	32,3	4,7	25,8

* lettres de confort relatives aux entités africaines cédées, non retirées formellement à la fin de l'année 2022 et qui le seront en 2023
** les garanties et cautionnements accordés aux entités classées en activités abandonnées sont toujours effectifs en fin d'année 2022, et seront retirés après la finalisation de la transaction.

Lorsque la date d'échéance des garanties et avals donnés n'est pas précisée, ces derniers sont comptabilisés dans la colonne « Exigible dans 1 an ».
Les émissions d'emprunts obligataires sous forme de senior notes réalisées par La Financière Atalian en mai 2017 et mai 2018 sont garanties par certaines filiales à hauteur du montant dont elles ont bénéficié pour chacune des émissions.

Senior notes	Émetteur	Montants	Caution*
Senior Notes 2025 (émission 2018)	La Financière Atalian	350M€ & 225 millions de livres sterling	Atalian SASU Atalian Europe SA Atalian Global Services UK2 Ltd**
Senior Notes 2024 (émission 2017)	La Financière Atalian	625 M€	Atalian SASU Atalian Propreté Atalian Europe SA Atalian Global Services UK2 Ltd**

* Le montant de la garantie est limité à la portion du montant de l'émission dont la filiale concernée a bénéficié
** Suite à la vente des filiales au Royaume-Uni en date du 28 février 2023, cette société ne sera plus Caution

15.2. AUTRES ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

En millions d'euros	31 décembre 2022	Exigible dans 1 an	Exigible dans 1 à 5 ans	Exigible au-delà de 5 ans
Engagements reçus de sociétés d'affacturage ¹	293,3	293,3	0,0	0,0
Ligne de crédit renouvelable ²	103,0	103,0	0,0	0,0
TOTAL DES DIFFÉRENTS ENGAGEMENTS CONTRACTUELS REÇUS	396,3	396,3	0,0	0,0

¹ dont 213,8 millions d'euros ont été utilisés. La part relative aux Actifs destinés à la vente représente 73,3 millions d'euros dont 46,2 millions d'euros ont été utilisés.
² entièrement prélevée au 31 décembre 2022

En mars 2023, la ligne d'affacturage sans recours de 220 millions d'euros a été prolongée jusqu'en septembre 2024 et a augmenté de 30 millions d'euros, passant ainsi à 250 millions d'euros (voir Note 9.3).

15.3. SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES

Les titres détenus par Atalian SASU dans le capital d'Atalian Propreté, lesquels représentant 90,5% du capital social, sont nantis au profit des prêteurs d'Atalian SASU dans le cadre du contrat de crédit syndiqué conclu

par Atalian SASU pour un montant initial de 75 millions d'euros. Ce montant a été porté à 98 millions d'euros le 24 juillet 2018 et puis à 103 millions d'euros le 9 janvier 2019.

NOTE 16
EFFECTIFS

	2022	2021
- Cadres	615	716
- Agents de maîtrise	6 201	6 231
- Employés	25 132	25 450
TOTAL FRANCE	31 948	32 397
INTERNATIONAL	22 760	27 878
NOMBRE TOTAL MOYEN D'EMPLOYÉS	54 708	60 275

Les équivalents temps plein (ETP) des entités (Royaume-Uni, Aktrion et Asie) comptabilisées comme des activités abandonnées ne sont pas présentés pour 2021 et 2022.

Pour International, la réduction des ETP est principalement due à la vente des entités africaines.

NOTE 17
DIVERS

17.1. RÉPARTITION DES HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires 2022 des commissaires aux comptes et des membres de leur réseau, en charge des contrôles des comptes consolidés de La Financière Atalian et ses filiales peuvent être analysés comme suit :

En millions d'euros	31 décembre 2022			31 décembre 2021		
	Bugeaud	EY	Total	Bugeaud	EY	Total
Services d'audit rendus par les Commissaires aux Comptes ou membres de leur réseau en matière de certification des comptes individuels ou consolidés						
- La Financière ATALIAN	0,4	0,4	0,8	0,4	0,4	0,8
- Filiales	0,5	2,9	3,4	0,5	2,7	3,2
Services autres que la certification des comptes rendus par les Commissaires aux Comptes ou membres de leur réseau *						
- La Financière ATALIAN	-	2,9	2,9	-	0,6	0,6
- Filiales	-	0,3	0,3	-	1,6	1,6
TOTAL	0,9	6,5	7,4	0,9	5,3	6,2
- La Financière ATALIAN	0,4	3,3	3,7	0,4	1,0	1,4
- Filiales	0,5	3,2	3,7	0,5	4,3	4,8

Services d'audit rendus par les Commissaires aux Comptes ou membres de leur réseau en matière de certification des comptes individuels ou consolidés

Services autres que la certification des comptes rendus par les Commissaires aux Comptes ou membres de leur réseau*

* Les services autres que la certification des comptes sont composés principalement de services requis par les textes légaux et réglementaires ; de services de procédures convenues et d'attestations ; de certifications ; de prestations rendues lors d'acquisition ou de cession d'entités ; et de consultations techniques en comptabilité, fiscalité ou sur tout autre sujet en lien avec l'audit

17.2. LITIGES ET RÉCLAMATIONS

Dans l'exercice normal de ses activités, Atalian est impliquée dans un certain nombre de procédures judiciaires. Atalian fait également l'objet de différentes réclamations et poursuites qui ne relèvent pas du cours normal de ses activités, dont les plus importantes sont indiquées dans la Note 1.2 - « Événements postérieurs à la date de clôture ».

Le montant des provisions constituées repose sur l'appréciation faite par Atalian du niveau de risque au cas par cas et dépend de son appréciation du bien-fondé des réclamations, du stade de la procédure et des arguments de sa défense ; il convient de préciser que la survenance d'événements au cours d'une procédure peut conduire à tout moment à une réappréciation du risque.

NOTE 18
LISTE DES ENTITÉS CONSOLIDÉES

Sociétés	Pays	% D'INTÉRÊT Déc-22	Méthode de consolidation
INTÉGRATION GLOBALE (« IG »)			
FRANCE			
PÔLE STRUCTURE			
LA FINANCIÈRE ATALIAN	France	100	IG
ATALIAN	France	100	IG
ATALIAN SERVICES INFORMATIQUES	France	100	IG
ATALIAN FACILITIES	France	100	IG
SCI SAINT APOLLINAIRE	France	100	IG
SCI AMPÈRE LA MAINE	France	100	IG
SCI FJ PART INVEST France	France	100	IG
PÔLE PROPRETÉ			
DRX	France	90,5	IG
TNEX	France	90,5	IG
ATALIAN PROPRETE	France	90,5	IG
EPPSI	France	90,5	IG
USP NETTOYAGE	France	90,5	IG
CARRARD SERVICES	France	90,5	IG
PROBUS	France	90,5	IG
DPS	France	90,5	IG
FINANCIERE DES SERVICES	France	90,5	IG
LIMPA	France	90,5	IG
BBA	France	90,5	IG
ATALIAN 3D	France	100	IG
PÔLE SÉCURITÉ			
ATALIAN SÉCURITÉ HOLDING	France	100	IG
ATALIAN SÉCURITÉ	France	100	IG
ATALIAN SÛRETÉ	France	94,84	IG
AIRPORT PASSENGERS & FREIGHT SECURITY	France	94,13	IG
ATALIAN SÉCURITÉ TECHNOLOGIQUE	France	94,84	IG
SURVEILLANCE HUMAINE ATALIAN PREMIUM	France	100	IG
APFS Lyon	France	94,13	IG
PÔLE MULTITECHNIQUE			
ATALIAN INGÉNIERIE DES SERVICES	France	100	IG
MAINTENANCE TECHNIQUE OPTIMISÉE (MTO)	France	100	IG
EUROGEM	France	100	IG
ETS DIDIER BERNIER	France	100	IG
ERGELIS	France	100	IG
GROUPE CADIOU	France	100	IG
ARCEM	France	100	IG
CEI	France	100	IG
PÔLE PEINTURES, PARQUETS ET REVÊTEMENTS DE SOLS (PPR)			
TFN PPR	France	100	IG

Sociétés	Pays	% D'INTÉRÊT Déc-22	Méthode de consolidation
LETUVE	France	100	IG
GERMOT	France	100	IG
INTERNATIONAL			
EUROPE			
BE-ATALIAN MANAGEMENT SERVICES NV	Belgique	100	IG
BE-TEMCO REAL ESTATE BVBA	Belgique	100	IG
BE-ATALIAN SA	Belgique	100	IG
BE - GREEN KITCHEN	Belgique	100	IG
BE - ATALIAN BUILDING SOLUTIONS NV	Belgique	100	IG
BE - ATALIAN GLOBAL SERVICES HOLDING	Belgique	100	IG
LU-ATALIAN GLOBAL SERVICES Luxembourg	Luxembourg	100	IG
LU-ATALIAN EUROPE	Luxembourg	100	IG
LU-MTO Luxembourg	Luxembourg	100	IG
LU-CITY ONE Luxembourg	Luxembourg	50	IG
LU-ATALIAN INTERNATIONAL	Luxembourg	100	IG
LU-ATALIAN AFRIQUE	Luxembourg	100	IG
NL-ATALIAN SCHOONMAAK ZW BV	Pays-Bas	100	IG
NL-ATALIAN BV	Pays-Bas	100	IG
NL-ATALIAN FACILITAIR BV	Pays-Bas	100	IG
NL-GREEN KITCHEN BV	Pays-Bas	100	IG
NL-ATALIAN SCHOONMAAK NO BV	Pays-Bas	100	IG
NL-ATALIAN SCHOONMAAK+ BV	Pays-Bas	100	IG
CZ-ATALIAN CZ sro	République tchèque	100	IG
CZ-ATALIAN SERVIS CZ sro	République tchèque	100	IG
CZ-AGUA PRAGUE sro	République tchèque	100	IG
HU-ATALIAN GLOBAL SERVICES HUNGARY	Hongrie	100	IG
HU-ATALIAN FACILITY MANAGEMENT & GLOBAL SERVICES	Hongrie	100	IG
HR-ATALIAN GLOBAL SERVICES	Croatie	96,81	IG
HR - TEHINSPEKT	Croatie	73,57	IG
RO-ATALIAN ROMANIA	Roumanie	100	IG
RO-IQ REAL ESTATE	Roumanie	100	IG
RO-MT&T PROPERTY MANAGEMENT SRL	Roumanie	100	IG
SK-ATALIAN	Slovaquie	100	IG
PL-ATALIAN POLAND	Pologne	100	IG
PL-ASPEN HOLDING	Pologne	100	IG
PL-ASPEN Sp. Z.o.o.	Pologne	100	IG
PL-ASPEN SERWIS	Pologne	100	IG
PL-ATALIAN SERVICE	Pologne	100	IG
TR-ATALIAN ENTEGRE TESIS YONETIMI HIZMETLERI A.S	Turquie	100	IG
TR-EKOL TEKNİK TEMİZLİK BAKIM YÖNETİM HİZMETLERİ ve TİCARET A.Ş	Turquie	100	IG
TR-E GRUP GÜVENLİK HİZMETLERİ Ltd. STİ	Turquie	100	IG
TR-EVD ENERGY	Turquie	100	IG
RU-ATALIAN GLOBAL SERVICES	Russie	98	IG
RU-ATALIAN ENGINEERING	Russie	98	IG
RU-ESPRO ENGINEERING	Russie	98	IG
RU-NOVY DOM	Russie	92,1	IG

Sociétés	Pays	% D'INTÉRÊT Déc-22	Méthode de consolidation
RU-CLEANING PROFİ	Russie	92,1	IG
RU-PROF KLİM	Russie	92,1	IG
RU-AFM2	Russie	98	IG
BY - ATALIAN	Biélorussie	65	IG
RS-ATALIAN LTD BELGRADE	Serbie	100	IG
RS-ATALIAN GLOBAL SERVICES - RS DOO BEOGRAD	Serbie	100	IG
RS-MOPEX TEKUCE ODRZAVANJE D.o.o.	Serbie	100	IG
BA-ATALIAN GLOBAL SERVICES BH d.o.O. Sarajevo	Bosnie	96,81	IG
BA-ATALIAN GLOBAL SERVICES Banja Luka	Bosnie	96,81	IG
ÉTATS-UNIS			
US-ATALIAN GLOBAL SERVICES INC	États-Unis	100	IG
US-ATALIAN US NORTHEAST LLC	États-Unis	100	IG
US-ATALIAN US SHARED SERVICES LLC	États-Unis	100	IG
US-SPARTAN SECURITY SERVICES INC	États-Unis	100	IG
US-ATALIAN US OHIO VALLEY INC	États-Unis	100	IG
US-ATALIAN US NEW ENGLAND LLC	États-Unis	100	IG
US-ATALIAN US MIDWEST LLC	États-Unis	100	IG
CA-ATALIAN CANADA	Canada	100	IG
ASIE			
IN - RAMKY ATALIAN PVT LTD	Inde	70	IG
AFRIQUE			
MU-ATALIAN INTERACTIVE	Ile Maurice	100	IG
LB-ATALIAN SWITCH GROUP	Liban	51	IG
LB-AGS HOLDING LIBAN	Liban	100	IG

SOCIÉTÉS COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE LA NORME IFRS 5 ACTIVITÉS ABANDONNÉES

ROYAUME-UNI			
GB - ATALIAN SERVEST HOLDINGS LIMITED	Royaume-Uni	100	IG
GB - ATALIAN SERVEST GROUP HOLD Ltd	Royaume-Uni	100	IG
GB - ATALIAN SERVEST GROUP Ltd	Royaume-Uni	100	IG
GB - SERVEST GROUP Ltd (cleaning)	Royaume-Uni	100	IG
GB - SERVEST PEST CONTROL Ltd	Royaume-Uni	100	IG
GB - ATALIAN SERVEST SECURITY Ltd	Royaume-Uni	100	IG
GB - ATALIAN SERVEST FOOD CO Ltd	Royaume-Uni	100	IG
GB - ATALIAN SERVEST AMK Ltd	Royaume-Uni	100	IG
GB - THERMOTECH SOLUTIONS Ltd	Royaume-Uni	100	IG
GB - ENSCO 1194 Ltd	Royaume-Uni	100	IG
GB - FIRE AND AIR SERVICES Ltd	Royaume-Uni	100	IG
GB - OAKWOOD TECHNOLOGY GROUP Ltd	Royaume-Uni	100	IG
GB - OAKWOOD AIR CONDITIONING Ltd	Royaume-Uni	100	IG
GB - THERMOTECH FIRE PROTECTION Ltd	Royaume-Uni	100	IG
GB - THERMOTECH MECHANICAL SERVICES Ltd	Royaume-Uni	100	IG
GB - SERVEST AKTRION Ltd	Royaume-Uni	100	IG
GB - ALPHA FACILITIES MANAGEMENT	Royaume-Uni	100	IG
GB - ATALIAN SERVEST INTEGRATED SOLUTIONS Ltd	Royaume-Uni	100	IG

Sociétés	Pays	% D'INTÉRÊT Déc-22	Méthode de consolidation
GB - ATALIAN SERVEST Ltd	Royaume-Uni	100	IG
GB - INCENTIVE FM GROUP Ltd	Royaume-Uni	100	IG
GB - INCENTIVE FACILITIES MANAGEMENT Ltd	Royaume-Uni	100	IG
GB - INCENTIVE SUPPORT SERVICES Ltd	Royaume-Uni	100	IG
GB - INCENTIVE QAS Ltd	Royaume-Uni	100	IG
GB - SPECIALISED WINDOW CLEANING Ltd	Royaume-Uni	100	IG
GB - WES (HOLDINGS) Ltd	Royaume-Uni	100	IG
GB - WESTON ELECTRICAL & MECHANICAL SERVICES Ltd	Royaume-Uni	100	IG
GB - INCENTIVE TEC FIRE & SECURITY SYSTEMS Ltd	Royaume-Uni	100	IG
GB - INCENTIVE CONSULTANCY Ltd	Royaume-Uni	100	IG
GB - INCENTIVE TEC Ltd	Royaume-Uni	100	IG
GB - AIR CONDITIONING ECONOMICS (HOLDINGS) Ltd	Royaume-Uni	100	IG
GB - ACE ENVIRONMENTAL ENGINEERING Ltd	Royaume-Uni	100	IG
GB - INCENTIVE FM Ltd	Royaume-Uni	100	IG
GB - INCENTIVE LYNX SECURITY Ltd	Royaume-Uni	100	IG
GB - ARL SUPPORT SERVICES Ltd	Royaume-Uni	100	IG
IE - SERVEST IRELAND Ltd	Irlande	100	IG
ASIE			
SG-ATALIAN SINGAPORE HOLDING Pte Ltd	Singapour	100	IG
SG-CLEANING EXPRESS Pte Ltd	Singapour	80	IG
SG-EXPRESS PEST SOLUTION Pte Ltd	Singapour	80	IG
SG-ATALIAN LANDSCAPING SERVICES Pte Ltd	Singapour	80	IG
SG-ATALIAN ASIA HOLDING LIMITED	Singapour	100	IG
HK-ATALIAN ASIA HOLDING LIMITED	Hong-Kong	100	IG
TH- ATALIAN HOLDING THAILAND	Thaïlande	100	IG
TH-ATALIAN FACILITIES MANAGEMENT Co	Thaïlande	100	IG
TH-AGS THAILAND	Thaïlande	100	IG
TH-ATALIAN PGS SECURITY THAILAND CO Ltd	Thaïlande	100	IG
TH-THE GUARDS	Thaïlande	100	IG
TH-PS GUARDS HOLDING SECURITY GUARD Co Ltd	Thaïlande	100	IG
TH-PSS CLEANING AND SERVICE	Thaïlande	100	IG
TH-SECURITY GUARD ARM PROTECTION Co. Ltd	Thaïlande	100	IG
ID-PT ATALIAN INDONESIA	Indonésie	100	IG
ID-AGS INDONESIA	Indonésie	100	IG
ID-ATALIAN FACILITY SERVICES	Indonésie	100	IG
ID-RAFINDO ANUGRAH SUKSES	Indonésie	100	IG
ID-AGS CENTRAL JAVA	Indonésie	100	IG
ID-ATALIAN PEST MANAGEMENT	Indonésie	100	IG
MY-ATALIAN MALAYSIA	Malaisie	100	IG
MY-ATALIAN MANAGEMENT SERVICES ASIA Sdn Bhd	Malaisie	100	IG
MY-ATALIAN GLOBAL SERVICES Sdn Bhd	Malaisie	100	IG
PH-ATALIAN PHILIPPINES HOLDING Ltd	Philippines	100	IG
PH-AGS PHILIPPINES	Philippines	67	IG
PH-ABLE	Philippines	60	IG
KH-AGS CAMBODIA	Cambodge	71	IG
KH - AFM CAMBODIA	Cambodge	85,5	IG

Sociétés	Pays	% D'INTÉRÊT Déc-22	Méthode de consolidation
IN - AGS FACILITIES PRIVATE LTD	Inde	100	IG
AKTRION			
GB - AKTRION HOLDINGS Ltd	Royaume-Uni	100	IG
GB - AKTRION GROUP Ltd	Royaume-Uni	100	IG
GB - AKTRION MANUFACTURING SUPPORT SERVICES Ltd	Royaume-Uni	100	IG
GB - AKTRION GASSER UK Ltd	Royaume-Uni	100	IG
FR - AKTRION FRANCE SAS	France	100	IG
BE - AKTRION BELGIUM	Belgique	100	IG
CZ - AKTRION Z.s.r.o	République tchèque	100	IG
ES - AKTRION IBERIA SRL	Espagne	100	IG
HU - AKTRION HUNGARY Kft	Hongrie	100	IG
RO - AKTRION ROMANIA SRL	Roumanie	100	IG
SK - AKTRION SLOVAKIA s.r.o.	Slovaquie	99	IG
PL - AKTRION POLAND Sp Z.o.o.	Pologne	100	IG
PT - AKTRION PORTUGAL	Portugal	100	IG
DE - AKTRION GmbH	Allemagne	100	IG
MISE EN ÉQUIVALENCE			
LU - BOTEGA INVESTCO SARL (GETRONICS)	Luxembourg	27,18	MEE



Crédits photo : © ATALIAN - Christel Sasso

Executive Studio (Claire-Lise Havet, Edouard Meyer) - Abaca Corporate - Shutterstock

Conception graphique : factorysantelli.com

© ATALIAN GLOBAL SERVICES

Siège social

56 rue Ampère - 75017 Paris - France

Tél. : +33 (0)1 55 53 03 00

atalian.com